Le macro-inventaire du patrimoine québécois

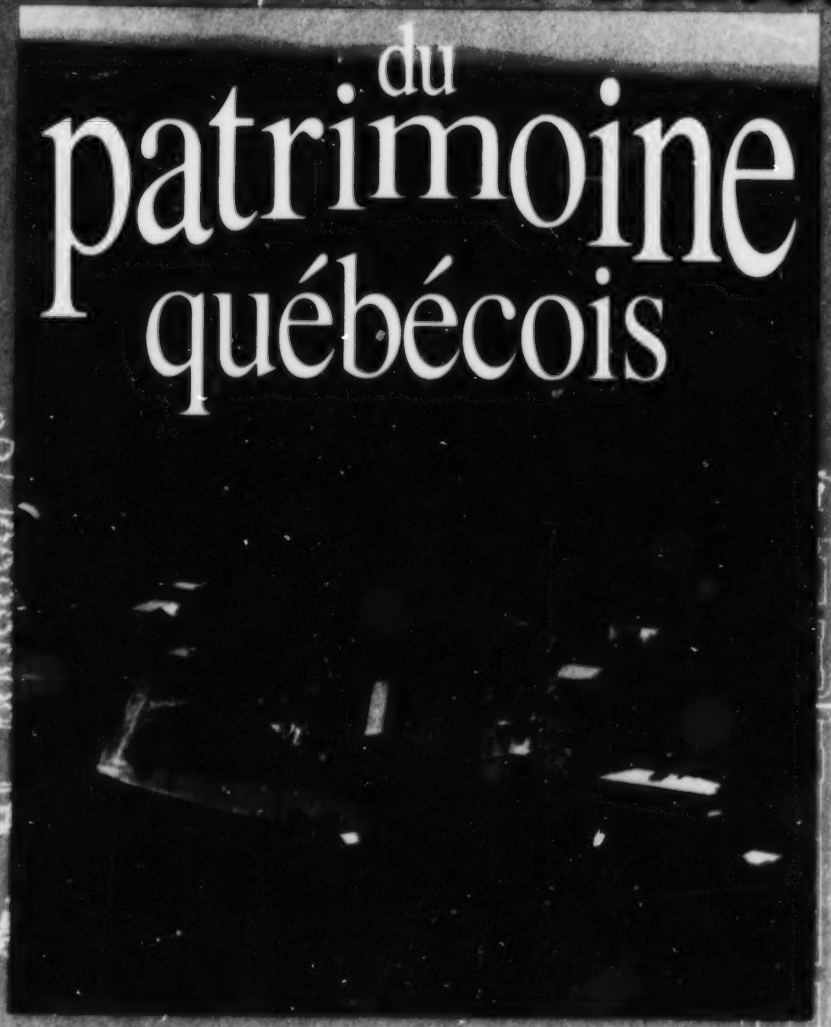

Québec

Le macro-inventaire du patrimoine québécois

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Le macro-inventaire du patrimoine québécois

Québec

Le contenu de cette publication
a été réalisé par le Service du patrimoine
du ministère des Affaires culturelles

Coordination:
Bernard Genest

Rédaction:

Histoire:
Renée Côté

Archéologie:
Carole Thibault
Cornéliu Kirjan

Ethnologie:
Bernard Genest
Yvan Chouinard

Architecture et art religieux:
Guy-André Roy
Andrée Ruel

Inventaire architectural aérien:
Pierre Bureau
Pierre Lahoud

Paysage architectural:
Claude Michaud

Cadre architectural urbain:
Francyne Lord

Applications du macro-inventaire:
Michel Dufresne

Cette édition a été produite par
la Direction générale des publications
gouvernementales

Dépôt légal — 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-09095-4

Table des matières

Avant-propos 7

Introduction:
le macro-inventaire, un programme ambitieux mais nécessaire 9

Première partie

Le macro-inventaire, une opération aux approches et aux sujets multiples 13

1. L'histoire 15
2. L'inventaire des sites archéologiques 29
3. L'ethnologie 33
4. L'architecture et l'art religieux 53
5. L'inventaire architectural aérien 59
6. L'analyse du paysage architectural 67
7. L'analyse du patrimoine architectural urbain 101

Deuxième partie

Le macro-inventaire, un outil d'expertise aux usages nombreux 127

Avant-propos

Amorcée en 1977, l'opération du macro-inventaire aura duré près de six années, ce qui constitue somme toute un temps de réalisation à peu près normal si l'on tient compte de l'étendue du territoire ainsi couvert, soit la majeure partie du Québec méridional, et si l'on compare ses résultats à ceux d'entreprises semblables menées dans d'autres pays.

Les connaissances rassemblées de la sorte ont déjà permis de mieux cerner le patrimoine culturel des régions. Des intervenants du milieu s'en sont inspirés, qui pour un schéma d'aménagement, qui pour un circuit patrimonial... On peut par ailleurs s'attendre à ce que les chercheurs et les passionnés de patrimoine y aient recours de plus en plus souvent, utilisant pour ce faire le réseau des directions régionales et des centres régionaux d'archives.

En favorisant la diffusion du présent ouvrage, le ministère des Affaires culturelles entend faire connaître l'existence d'une nouvelle banque de données sur les lieux et les biens culturels et, surtout, fournir aux usagers actuels et futurs un instrument de lecture et d'interprétation de cette précieuse information.

Le Service du patrimoine

Michel Dufresne, directeur

Introduction

Le macro-inventaire, un programme ambitieux mais nécessaire

L'adoption de la Loi sur les biens culturels en 1972 consacrait la nécessité de produire un inventaire «des biens culturels susceptibles d'être reconnus ou classés». La tâche confiée au ministère des Affaires culturelles était d'envergure d'autant plus que les expériences antérieures étaient peu nombreuses et par surcroît limitées à quelques champs d'étude: oeuvres d'art religieux, objets ethnographiques.

La création, en 1974, de la Direction générale du patrimoine constitua le point de départ d'un programme d'inventaire élargi, qui englobait à la fois l'architecture, l'ethnologie, les oeuvres d'art et l'archéologie.

L'enquête détaillée sur le terrain, méthode traditionnelle d'inventaire, a constitué pendant quelques années l'approche privilégiée dans la réalisation du programme. En dépit des efforts, on avançait lentement, car le territoire à couvrir était immense et les champs d'étude de plus en plus diversifiés. En outre, à cause du développement moderne, les biens culturels se dégradaient rapidement, les démolitions et les pillages se multipliaient. Les responsables du programme d'inventaire étaient submergés par les «urgences» et le besoin d'un instrument de planification se faisait pressant.

La notion même de bien culturel évoluait rapidement dans une société québécoise dont l'intérêt pour la protection de ses richesses patrimoniales allait croissant. Les inventaires sélectifs ne suffisaient plus; on devait s'intéresser à des domaines d'étude jusque-là négligés: l'art populaire, l'architecture de colonisation, l'histoire et les traditions locales et régionales. Pour pouvoir prendre des mesures de prévention et de sensibilisation destinées aux décideurs et au public en général, il fallait se doter d'un instrument de connaissance et de planification souple en même temps qu'efficace.

C'est dans ce contexte qu'en 1977 la Direction générale du patrimoine entreprit le programme de macro-inventaire, qui visait à réunir, dans des délais aussi courts que possible, un minimum acceptable de connaissances pour tout le Québec et ce, sur l'ensemble des thèmes et des phénomènes associés au patrimoine. Le macro-inventaire a été conçu comme un outil permettant de dégager une vue d'ensemble de la richesse patrimoniale du Québec et de relever les concentrations ou les thèmes susceptibles de faire l'objet d'une recherche ultérieure. Par le fait même, il constitue un excellent instrument de planification.

Il était clair que cette approche ne pouvait se réaliser à l'aide des méthodes traditionnelles d'inventaire ou de pré-inventaire et qu'il fallait trouver des moyens aptes à répondre au nouvel objectif: inventorier l'ensemble des données ou phénomènes patrimoniaux pour tout le territoire québécois.

Le macro-inventaire a fait l'objet de multiples expériences et de divers rajustements méthodologiques; ces expériences ont touché chacune des disciplines participantes, soit au plan de

l'enquête sur le terrain, soit au plan de la préparation ou de l'analyse des données.

Le macro-inventaire comprend six volets. Pour celui de l'*histoire*, on a constitué, à partir des données déjà publiées (monographies, articles, études, etc.), des listes chronologiques qui présentent les principales phases de l'évolution historique, socio-économique et culturelle de chaque municipalité. Des tableaux montrent les variations dans la population de chaque municipalité. L'ensemble est complété par une synthèse de l'évolution du comté et par une bibliographie aussi exhaustive que possible.

Comparativement aux autres domaines du macro-inventaire, l'*archéologie* fait bande à part en quelque sorte. En effet, la nature même du travail archéologique, le temps qu'il exige et les coûts qu'il entraîne ne permettront jamais de planifier une couverture systématique de tout le territoire. C'est pourquoi les données que nous possédons sont le fruit de recherches circonscrites et ponctuelles, déterminées par tel ou tel projet d'aménagement. Depuis 1972, les renseignements extraits des rapports archéologiques sont consignés sur des fiches normalisées, informatisées tout récemment.

En ce qui concerne l'*ethnologie*, chaque comté a fait l'objet d'une enquête rapide sur le terrain, enquête qui a permis d'accumuler par divers moyens (photographies, enregistrements, notes) une masse de données sur la vie sociale, économique et religieuse traditionnelle, susceptibles de faire ressortir les particularités régionales. Confronté à d'autres sources documentaires déjà disponibles, ce matériel a fait l'objet d'une analyse qui a permis de tracer un portrait ethnographique sommaire de chaque comté.

Pour le volet *architecture et art religieux*, seules les églises construites avant 1930 ont été retenues. L'analyse a porté sur les plans, les façades et la décoration intérieure de ces édifices. Sa présentation s'accompagne de mentions des oeuvres d'art importantes. Chaque comté fait l'objet d'un rapport illustré de nombreuses photographies, de plans, de tableaux et de cartes de répartition.

Quant à l'*inventaire architectural aérien*, la méthode à laquelle il fait appel, appliquée pour la première fois à une si grande échelle, met en évidence à la fois le mode d'implantation et les particularités architecturales des bâtiments. Une première séquence de photographies, faites à environ 1 000 mètres d'altitude, permet d'obtenir une image de l'aménagement et du développement de chaque ville ou village. Une autre séquence, effectuée à basse altitude, permet de saisir de nombreux détails ou caractéristiques d'ensembles ou d'éléments intéressants. Dans les rapports, les photographies, le plus souvent en noir et blanc, mais aussi en couleurs, sont groupées par municipalité. Il s'agit d'une banque de plus de 250 000 photographies qui présentent un portrait global du patrimoine architectural du Québec.

L'analyse du paysage architectural comporte deux études adoptant chacune un point de vue propre. L'étude synchronique porte sur les lieux et les bâtiments qui présentent un caractère remarquable. Ce caractère résulte de l'implantation des bâtiments en des endroits particuliers, implantation déterminée par des facteurs divers tels que le relief, le micro-climat, les matériaux disponibles, les origines et les activités de la population. L'étude thématique, quant à elle, met en évidence les éléments architecturaux qui se répètent et qui peuvent être considérés comme des constantes régionales. Ces deux niveaux d'analyse forment un seul rapport pour chaque comté. Accompagnés de nombreuses illustrations ainsi que de cartes de répartition et de plans d'agglomérations, les rapports donnent un aperçu des paysages architecturaux caractéristiques de tous les comtés.

À cause de la densité des constructions et de la complexité de leur développement, les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières, objets de l'*analyse du patrimoine architectural urbain*, ont nécessité une méthodologie particulière. Il s'agit d'une cartographie du cadre bâti, caractérisée par un système de couleurs et de symboles représentant les techniques de production et d'assemblage des matériaux, l'état du patrimoine urbain. Il faut remarquer qu'il s'agit seulement d'une opération de repérage qui exclut toute qualification ou hiérarchisation d'ordre esthétique ou historique.

Les connaissances accumulées grâce au macro-inventaire sont très variées et abondantes et elles couvrent l'ensemble du territoire québécois. Elles ont la propriété d'être relativement homogènes et, ce qui est très important, elles sont actuelles, car elles se fondent sur les informations les plus récentes. Le macro-inventaire nous aura donc permis d'atteindre l'objectif visé: disposer dans un bref délai d'un minimum de connaissances pour l'ensemble du Québec sur la totalité des thèmes et phénomènes associés au patrimoine. Il constitue un excellent instrument d'orientation et de planification, tout à la fois.

Les documents visuels ou écrits reproduits dans les pages dont la surface est tramée en gris constituent des planches extraites telles quelles du macro-inventaire. Il en est de même pour les figures qui se trouvent en pages 48 et 80.

Première partie

Le macro-inventaire, une opération aux approches et aux sujets multiples

1

L'histoire

Il s'est avéré à peu près impossible de considérer le patrimoine d'une région sans d'abord connaître les grandes lignes de son évolution historique. C'est pourquoi chaque comté a d'abord fait l'objet d'une étude historique qui a en quelque sorte préparé la voie à toutes les disciplines comprises dans le macro-inventaire.

Élaborée à partir de sources imprimées, monographies, études régionales et autres, cette étude comporte un bref historique de chacune des municipalités de comté, présenté sous forme de chronologie et indiquant les axes d'occupation les plus anciens, les principales phases de l'évolution sociale, économique et les points d'intérêt particulier. On y retrouve entre autres les informations suivantes: arrivée des premiers colons, date de fondation des villages et des industries, date de construction des moulins, manoirs, couvents, et le cas échéant, date d'événements marquants (épidémie, conflagration, inondation, etc.).

En plus de cette chronologie, chacun des dossiers comprend une synthèse historique sur le comté, une bibliographie exhaustive ainsi que divers tableaux illustrant l'évolution démographique, les types d'industries et d'occupations, de même que la répartition des bâtiments et la formation des municipalités.

Comme ce travail a été réalisé à partir de sources imprimées, il a fallu faire appel aux sociétés d'histoire, aux municipalités et parfois même aux curés afin d'obtenir toutes les publications non disponibles en bibliothèque ou en librairie, de même que les publications récentes concernant la région.

Cette recherche, qui a profité d'abord aux autres équipes du macro-inventaire, de même qu'à l'ensemble des professionnels de la Direction générale du patrimoine, peut également — et ce serait d'ailleurs grandement souhaitable — servir à alimenter les recherches entreprises dans d'autres secteurs, comme ceux du tourisme, de l'aménagement du territoire, ou les études menées par les municipalités, les sociétés d'histoire, les conseils de la culture ou autres.

Les tableaux qui suivent illustrent la nature des informations que l'utilisateur est susceptible de trouver dans les études historiques. Ces tableaux sont extraits du rapport sur le comté de Portneuf.

Notes historiques sur

CAP-SANTÉ

Deux versions expliquent l'origine du nom de Cap-Santé. Certains affirment que la salubrité remarquable du site lui aurait valu ce nom. D'autres déclarent que Cap-Santé serait une déformation de l'appellation que porta le lieu jusqu'en 1725: Cap de la Sainte-Famille (ou Cap de la Sante Famille).

En 1721, le territoire de la paroisse comprenait une partie de la seigneurie de Portneuf, les fiefs Bélair et d'Auteuil de la seigneurie de Neuville et toute la seigneurie de Bourg-Louis de même que le fief Jacques-Cartier.

Jusqu'à 1848, l'étendue de la paroisse était presque égale au 1/5 du comté de Portneuf. Elle comprenait Saint-Basile (1843), Notre-Dame-de-Portneuf(1861). Sainte-Jeanne-de-Neuville (1867), la seigneurie de Bourg-Louis enclavée aujourd'hui dans la paroisse de Saint- Raymond.

Vers 1640 — Les premiers établissements furent de courte durée à cause du péril iroquois. En 1666, on ne remarque plus aucun habitant.

1649 — Contrat de construction d'un moulin à vent par Paul Chalifou , maître charpentier, pour Jacques Le Neuf, sieur de la Poterye (moulin des Écureuils).

Vers 1675 — Premiers établissements permanents.

1679 . Ouverture des registres.
. Existence d'une chapelle près de la rivière Portneuf, dans le voisinage du manoir seigneurial.

1684 Premier contrat de concession de terre.

1709 Construction d'un presbytère-chapelle dans la côte du Cap-Santé.

Vers 1710 Construction d'un moulin à farine au Grand-bois-de-l'Ail près de la rivière des Prairies (seigneurie Bélair). Ce moulin fut par la suite transformé en scierie; aujourd'hui nommé le "Moulin Matte".

1714 . Érection canonique, 3 août: Sainte-Famille-du-Cap-Santé.
. Le missionnaire en place depuis 1708 reçoit le titre de curé.

1716 Début de la construction d'une église un peu au nord de l'église actuelle. Démolie en 1773.

1743 Existence "d'usines à scie".

1749 . Ouverture d'une classe.
. Présence de 3 artisans.

1754 à 1759 Construction de l'église par Pierre Renaud. Continuée de 1763 à 1773 par Décarreau. Façade restaurée en 1952.

Vers 1759 Construction du fort Jacques Cartier.

1773 Début des établissements du chantier de M. Allsopp à Jacques-Cartier. En 1815, quelques moulins à blé et plusieurs magasins existent encore à cet endroit: restes d'un établissement considérable incendié quelques années auparavant.

Vers 1797 Établissement d'une côte conduisant à la grève de Cap-Santé. Cette côte facilitera le commerce du bois et l'embarquement et le débarquement des effets exportés et importés au Cap-Santé.

Vers 1801-02 Établissement de deux "écoles royales".

Vers 1804 Construction d'un moulin à farine à Saint-Georges.

1819 Établissement d'une scierie considérable près du moulin à farine de Saint-Georges (rivière Portneuf): exportation de madriers d'épinette. Appartient à M. Graves, forgeron-maréchal de Québec.

Vers 1822 Etablissement de dix-huit familles irlandaises en haut de la concession de la Rivière-à-Belle-Isle, dans le rang de la chapelle.

1826 Les habitants sont répartis dans 10 concessions qui sont par ordre d'importance: Côte-du Bord-de-l'eau, Grand-Bois-de-l'Ail (1710), Petit-Bois-de-l'Ail (1739), Saint-Charles, Saint-Joseph, Terrebonne (vers 1796), l'Enfant-Jésus (vers 1782), Saint-François (vers 1789), Rivière Belle-Iles et Coteau (vers 1804), Saint-Georges (vers 1814).

1828-29 Travaux considérables dans les bois au nord et au nord-ouest de la paroisse pour préparer des pièces de merisier menées à Québec.

1829 Existence d'une dizaine de cabarets et hôtels.

Vers 1829 Établissement de six écoles; quatre autres seront érigées peu après.

1830
- Existence de 20 scieries; commerce de planches et madriers de pin, bois de chauffage, épinette en billots et madriers, merisier pour les meubliers.
- Pêche dans les rivières Jacques-Cartier et Portneuf.
- Agriculture: blé, avoine, pois, etc.

1831
- Existence d'une scierie sur la rivière Jacques-Cartier, bâti un peu plus bas que le moulin à farine.
- Existence de trois moulins à blé.
- Existence d'une tannerie et d'une tonnellerie, en bas de la vieille côte, au début de l'Anse. La tannerie disparut en 1897.

1832 Premier bureau de poste.

1835 L'exportation de blé cesse vers cette date. Les agriculteurs se tourneront vers la production laitière.

1842 Ouverture d'un bureau d'enregistrement.

1844 Existence de 16 scieries.

1845 Érection de la municipalité de paroisse Sainte-Famille du Cap-Santé.

1846 Existence de neuf arrondissements scolaires.

1849 Construction d'un nouveau presbytère d'après les plans de Charles Baillargé (54 pi X 34 pi).

1851-52 . Existence de 3 moulins, 6 scieries, 2 moulins à carder et à fouler, 2 tanneries.
. Cap-Santé se présente comme une région agricole où l'industrie n'occupe qu'une maigre place.

1852 Ouverture d'un pensionnat de jeunes filles dans une maison. Remplacé plus tard par une école mixte et ensuite une école indépendante pour garçons.

1888 . Installation d'une beurrerie dans la côte de l'église.
. Existence d'une manufacture de tinettes à la côte à Morasse.

Évolution de la population des municipalités
Comté de Portneuf
1871 - 1976

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Portneuf (comté)	22,569	25,175	25,813	27,159	30,529	32,811	35,963
Cap-Santé	1,350	1,291	1,185	1,093	989	1,071	1,103
Les Écureuils	560	579	528	521	572	668	676
Notre-Dame-de-Portneuf	1,790	1,872	1,855	1,541	1,767	952	1,131
Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban	---	365	606	1,141	1,177	469	490
Pointe-aux-Trembles	1,578	1,591	1,240	1,077	1,247	842	730
Rivière-à-Pierre	---	---	603	729	848	842	815
Saint-Alban	1,665	1,833	2,090	1,989	1,451	943	938
Saint-Augustin-de-Desmaures	1,880	1,569	1,413	1,385	1,384	1,441	1,546
Saint-Basile	2,012	1,950	1,912	1,722	2,095	2,465	2,407
Saint-Casimir	2,263	2,662	2,927	2,456	2,640	734	731
Sainte-Catherine	1,263	1,202	1,103	1,137	1,158	1,072	1,007
Saint-Charles-des-Grondines	1,503	1,707	1,431	1,205	1,111	626	574
Sainte-Christine	---	---	---	664	591	560	499
Saint-Gilbert	---	---	---	469	466	506	423
Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge	1,060	1,452	1,289	1,342	2,091	961	954
Saint-Joseph-de-Deschambault	2,402	2,657	2,401	1,814	1,493	1,342	1,573
Saint-Léonard-de-Portneuf	---	---	---	765	896	821	924

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Saint-Raymond	3,243	3,669	4,076	2,284	2,526	2,774	2,372
Saint-Rémi	---	---	---	263	1,088	1,216	1,397
Saint-Thuribe	---	---	---	606	642	713	744
Saint-Ubalde	---	776	1,154	1,388	1,420	1,074	1,133
Shannon	---	---	---	---	---	---	---
Non municipalisé	---	---	---	---	---	---	73
Villes:							
Donnacona	---	---	---	---	---	1,225	2,631
Lac-Saint-Joseph	---	---	---	---	---	---	---
Lac-Sergent	---	---	---	---	---	60	9
Portneuf	---	---	---	---	---	877	1,017
Saint-Raymond	---	---	---	1,272	1,653	1,693	1,772
Villages:							
Deschambault	---	---	---	---	---	---	---
Fossambault-sur-le-lac	---	---	---	---	---	---	---
Montauban	---	---	---	---	---	325	630

Neuville	---	---	---	---	---	---	---
Notre-Dame-des-Anges	---	---	---	---	---	365	571
Pont-Rouge	---	---	---	---	---	482	543
Saint-Alban	---	---	---	---	---	1,419	1,353
Saint-Basile-Sud	---	---	---	---	---	486	522
Saint-Casimir	---	---	---	---	---	---	---
Saint-Casimir-Est	---	---	---	---	---	1,457	1,316
Saint-Charles-des-Grondines	---	---	---	---	---	583	566
Saint-Marc-des-Carrières	---	---	---	---	---	419	429
Saint-Ulbade	---	---	---	296	1,224	1,492	1,997
	---	---	---	---	---	336	344

INDUSTRIES - PORTNEUF

1844

Moulins à farine	16
Scieries	41
Moulin à perler l'orge	1
Moulin à gruau	1
Moulins à fouler	6
Moulins à carder	7
Moulins à battre	24
Tanneries	3
Fabriques de papier	2
Fabriques de potasse, etc.	5

MAISONS - PORTNEUF

1890 - 91

Districts:	Portneuf (comté)	Bourg-Louis (village)	Cap-Santé	Deschambault	Écureuils	Grondines	Notre-Dame-Des-Anges	Pointe aux Trembles	Portneuf
Total demeures occupées	4,129	127	192	373	78	200	106	200	320
MAISONS	4,103	126	187	373	78	200	87	200	320
Maisons bois	3,898	126	178	332	71	164	87	133	315
Maisons brique	40	---	6	3	1	4	---	---	1
Maisons pierre	165	---	3	38	6	32	---	67	4
Étages 1	3,640	124	96	232	78	182	80	176	240
Étages 2	454	2	89	139	--	17	7	24	80
Étages 3	8	---	2	2	--	1	---	---	---
Étages 4 et plus	1	---	---	---	--	---	---	---	---
Chambres: 1	272	---	8	30	--	---	12	12	20
Chambres: 2	414	10	3	37	1	7	16	15	21
Chambres: 3	599	21	15	33	8	7	25	20	55
Chambres: 4	863	64	31	72	16	12	14	41	80

Maisons-Porneuf ...

	Portneuf (comté)	Bourg-Louis (village)	Cap-Santé	Deschambault	Écureuils	Grondines	Notre-Dame-Des-Anges	Pointe aux Trembles	Portneuf
Chambres:									
5	575	7	30	45	14	26	10	41	41
6 à 10	1,254	21	91	138	37	123	10	64	95
11 à 15	107	3	7	16	2	22	---	6	7
16 et plus	19	---	2	2	--	3	---	1	1
Inhabitées	321	10	18	21	6	33	10	25	31
En construction	46	1	1	3	1	---	5	---	4

COMTÉ DE PORTNEUF

1870-71

Occupations:

Comptables	1
Avocats	1
Agents	1
Artistes et littérateurs	2
Architectes	3
Boulangers	13
Forgerons	84
Libraires	1
Bateliers	9
Constructeurs	2
Bouchers	5
Cochers et charretiers	10
Meubliers	2
Charpentiers et menuisiers	179
Carrossiers	1
Cardeurs	4
Ministres des cultes	16
Commis	58
Entrepreneurs	2
Confiseurs	2
Officiers de justice	3
Petits négociants	21
Mécaniciens	7
Cultivateurs	4,307
Pêcheurs	2
Fondeurs	1
Jardiniers	2
Bourgeois-rentiers	27
Employés du gouvernement	5
Epiciers	5
Chapeliers	1
Marchands forains	2
Hôteliers	4
Chasseurs	2
Gardiens	2
Journaliers	630
Arpenteurs	5
Forestiers	7
Fabricants	20
Marins	341
Métiers divers	4
Marchands	57
Meuniers	49
Employés municipaux	1
Notaires	14
Religieuses	7
Peintres et vitriers	4
Pensionnaires militaires	1
Médecins et chirurgiens	10
Pilotes	21
Plâtriers	1
Potiers	1
Carriers	1
Employés de chemin de fer	2
Selliers	4
Couturières	18
Serviteurs	79
Servantes	148

Constructeurs de navires	9
Boutiquiers	6
Cordonniers	62
Maçons	58
Etudiants en droit	5
Etudiants en médecine	2
Tailleurs	11
Tanneurs	19
Instituteurs	56
Employés au télégraphe	1
Professions diverses	21
Occupations industrielles div.	4
Occupations diverses	4
Charrons	43

Récapitulation par classes:

Classe agricole	4 030
Classe commerciale	531
Classe domestique	281
Classe industrielle	623
Professions libérales	151
Non-classées	638

2

L'inventaire des sites archéologiques

En raison de son approche méthodologique différente et de l'intervention sur le terrain relativement longue qu'il nécessite, l'inventaire archéologique n'a pas été intégré à l'opération du macro-inventaire. Commencé depuis plusieurs années, cet inventaire d'un type un peu particulier s'est poursuivi parallèlement, et à ce jour une abondante documentation concernant le patrimoine archéologique québécois a été rassemblée.

Cette documentation porte sur tous les sites ou lieux géographiques qui témoignent du mode de vie des communautés humaines qui ont habité le territoire du Québec entre 6000 avant aujourd'hui et la fin du XIX^{e} siècle. Elle traite des groupes amérindiens de la préhistoire, de ceux de la période historique, ainsi que de nos ancêtres euro-québécois.

Dans le but d'offrir au public la vision la plus complète possible de son patrimoine, nous présenterons brièvement les buts de cet inventaire, les renseignements accumulés jusqu'à maintenant, de même que les diverses possibilités d'utilisation des données.

D'abord, l'inventaire des sites archéologiques doit permettre de disposer rapidement de l'information nécessaire à l'élaboration des programmes de reconnaissance, de fouille, d'analyse et de mise en valeur de ces lieux et de leur contenu. Pour ce faire, les données fournies dans les rapports de recherche archéologique, exigés en vertu de la Loi sur les biens culturels, sont régulièrement intégrées à la banque d'inventaire.

Cet inventaire comprend:

— un fichier «inventaire» (en cours d'informatisation)

Chacune des fiches contient un ensemble d'informations sur un seul site. Ces fiches sont classées selon le code Borden (classification géographique) et décrivent approximativement 5 000 sites.

Un premier groupe de renseignements porte sur *l'identification physique* du site (points 1-2-3-5-6), le nom, le code, la localisation (géographique, militaire et informelle), la région administrative, le comté et la municipalité. Le point 4 donne *l'identification culturelle* des occupants du site: archaïque, sylvicole, Cris, Montagnais, Euro-québécois . . .

Le *statut légal* (point 7) indique, aux termes de la loi, s'il s'agit d'un site classé, reconnu, localisé dans un arrondissement ou dans une aire de protection. La rubrique «*impact*» (point 8) vise à faciliter la planification des travaux archéologiques en fournissant de l'information sur la nature des travaux d'aménagement, la date de leur réalisation et le nom du promoteur. *L'état du site* (point 9) nous permet de savoir si ce dernier est intact ou partiellement détruit, déposé en surface ou en stratigraphie, ainsi que le nombre d'aires et de couches qu'il comprend.

Tous les *travaux archéologiques* qui ont été effectués sur le site au cours des années passées, de même que le nom de leurs responsables, apparaissent au point 10.

Dans certains cas, on trouvera des *recommandations* (point 11) portant sur les interventions ultérieures souhaitables, telles que: évaluation, sondages, fouilles, mesures de protection, classement, mise en valeur, etc. Ce fichier nous renseigne aussi sur *l'âge du site* (point 12) et sur son *type* (par exemple, militaire, domestique, religieux, commercial, de pêche . . .).

Un autre groupe d'informations porte sur le contenu du site. D'une part, les *éléments de structures* (point 14) sont décrits et leurs fonctions identifiées: piquet, foyer, plancher, épave, sépulture, four, etc. D'autre part, tout le contenu matériel, c'est-à-dire les objets (points 15 à 25), est identifié, quantifié et situé par rapport au(x) groupe(s) culturel(s) en présence. Cette liste comprend les *artefacts* (objets façonnés) en céramique, en pierre, en os, en coquillage, en verre ou en métal, les *écofacts* (restes végétaux et fauniques) et, enfin, les restes humains. Quelques informations sur *l'environnement* du site sont aussi fournies (point 26), telles que l'altitude, l'hydrographie, la végétation forestière, les aménagements partiels, etc.

Enfin, un dernier groupe d'informations renvoie aux sources, soit: les *analyses* (point 27) portant sur les données du site, le numéro d'entreposage des *collections* (point 28) et les sources bibliographiques (point 29).

— un fichier «pré-inventaire»

Ce fichier, du même type que le précédent, contient des renseignements qui sont cependant moins exhaustifs. De plus, les sites décrits dans ce fichier n'ont pas fait l'objet d'une identification sur le terrain.

— un fichier «études de potentiel»

Ce fichier comprend, par ordre alphabétique d'auteurs, toutes les études entreprises en vue de déterminer le potentiel archéologique d'une région. Chaque fiche vise à résumer l'essentiel d'une étude et comprend les éléments suivants: titre et auteur(s), région administrative concernée, description du territoire, contexte de réalisation de l'étude, description de son contenu (période culturelle considérée, données ethnographiques et biophysiques utilisées, documents consultés, vérification sur le terrain, etc.) et recommandations de l'auteur.

— une couverture de cartes topographiques à l'échelle de 1/250 000

Ces cartes ont pour but de localiser tous les sites du fichier «inventaire».

— une couverture de cartes topographiques à l'échelle de 1/50 000

Classées par ordre numérique, ces cartes fournissent la localisation de tous les sites du fichier «inventaire», indiquent tous les territoires qui ont fait l'objet de reconnaissances archéologiques et permettent de situer approximativement les sites du fichier «pré-inventaire».

— une couverture de cartes topographiques à l'échelle de 1/50 000

Classées par ordre numérique, ces cartes ont pour but de délimiter les régions qui ont fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique inscrite au fichier.

— une couverture de photos aériennes à l'échelle 1/15 840

Ces photos permettent de localiser de façon plus précise environ 75 % des sites inscrits au fichier «inventaire».

— une documentation de 1 230 rapports archéologiques

Classés par ordre alphabétique d'auteur(s), ces rapports contiennent toute l'information récoltée sur les sites. Ils sont accompagnés en outre des notes de terrain, photographies, coupes stratigraphiques ainsi que des catalogues de pièces.

Jusqu'à ce que cette masse de données soit informatisée, la consultation de l'inventaire des sites archéologiques s'effectue sur place. De plus, quelques documents, soumis à l'article 12 de la réglementation sur la recherche archéologique, ne peuvent être consultés que si l'auteur l'autorise par écrit.

Toutes ces données, bien entendu, peuvent être utilisées de différentes façons. Par exemple, il est possible d'obtenir dans un court délai: la localisation de plusieurs sites ou encore d'un élément d'un site en particulier, la sélection de sites selon un ou plusieurs des points inscrits sur la fiche, de même que l'évaluation comparative de sites ou des éléments de différents sites.

Ces principaux types d'interrogation de la banque sont requis à différentes étapes de la démarche archéologique. Pour les études de potentiel et les reconnaissances, par exemple, les points «localisation» et «description» sont davantage utilisés. À l'étape de la fouille et des analyses, les interrogations de «sélection» et de «comparaison» deviennent les plus fréquentes. Pour ces étapes, l'aide d'un archéologue facilite grandement la consultation. Par ailleurs, pour tous les aspects de mise en valeur des données, les types d'interrogation sont quasi illimités et ne requièrent pas de connaissances spécifiques. Il est possible, en effet, de regrouper les données selon une infinité de thèmes, par exemple: les sites archaïques de la Gaspésie, l'habitation iroquoienne dans la vallée du Saint-Laurent, la culture matérielle des groupes de chasseurs en Haute-Mauricie, le schéma d'établissement des habitants de la Côte-Nord, etc.

L'inventaire archéologique est un ensemble de données uniformisées et cartographiées, constamment mises à jour et qui permettent, dans des délais relativement courts, d'obtenir l'information de base nécessaire à l'élaboration d'études et de projets de mise en valeur en rapport avec les ressources archéologiques.

3

L'ethnologie

La forte hétérogénéité des biens qui constituent le patrimoine ethnographique, leur répartition à travers des régions très diversifiées géographiquement mais variées aussi et surtout quant aux modes de vie des différents groupes qui les habitent rendent très complexe la problématique d'un inventaire global. Il a donc fallu une réflexion longuement mûrie et de nombreux essais, souvent insatisfaisants, avant d'en arriver à une formule qui, loin d'être parfaite, a quand même donné quelques résultats.

D'abord s'est posée évidemment la question de la définition du patrimoine ethnographique et des éléments qui le composent. Sans apporter de réponse définitive à cette question, nous en avons déterminé certaines composantes, fondamentales à nos yeux. Tous les objets, tous les faits, toutes les manifestations de la culture dite populaire, dans la mesure où ils s'inscrivent dans une perspective d'ensemble et où ils agissent sur le milieu, nous semblaient devoir entrer dans cette définition. Ce sont les faits vivants, et pas seulement les survivances folkloriques, qui devaient être recherchés, qu'ils appartiennent au domaine matériel ou spirituel. Nous n'avons pas voulu constituer un corpus d'éléments statiques, mais plutôt retenir une définition du patrimoine ethnographique qui soit compatible avec la vie, avec des cultures qui ne cessent d'évoluer. Nous n'avons pas voulu non plus identifier chacun des éléments de ce patrimoine, mais plutôt faire ressortir les particularités, les traits qui caractérisent le dynamisme culturel des groupes sociaux. De plus, la connaissance approfondie devait passer au second plan au profit d'une connaissance plus superficielle mais portant sur l'ensemble du Québec, puisque le macro-inventaire avait été conçu comme une étape préparatoire à des études spécifiques. Il faut noter que les agglomérations d'importance n'ont pas fait l'objet d'un inventaire systématique.

Bref, il s'agissait, à partir de l'observation de groupes sociaux circonscrits dans l'espace et le temps, de cerner la relation entre des phénomènes susceptibles d'expliquer leur mode de vie — comportements, us et coutumes —, leurs conditions de vie matérielle — costume, alimentation, habitation, transport —, leurs techniques — procédés de cueillette, de chasse, de pêche, agriculture, élevage, transformation et production — et leurs croyances ou vie spirituelle *(fig. 1 à 6)*.

Parce qu'elle privilégie plus que toute autre méthode l'observation directe de faits vivants, l'enquête sur le terrain, qui constitue, comme on le sait, le fondement même de la méthode ethnographique, a été retenue comme approche principale.

La méthode utilisée repose essentiellement sur la connaissance visuelle du terrain d'étude. Toutefois, pour éviter de ramener la recherche à une simple nomenclature de faits observés, nous avons cherché à circonscrire la région analysée en fonction d'une hypothèse de départ découlant d'une recherche préliminaire poussée. À l'aide du matériel disponible (études

Fig. 1

Encan à Cookshire, comté de Compton.

Nég. C. 78. 108.3 (35)
Photo: B. Genest

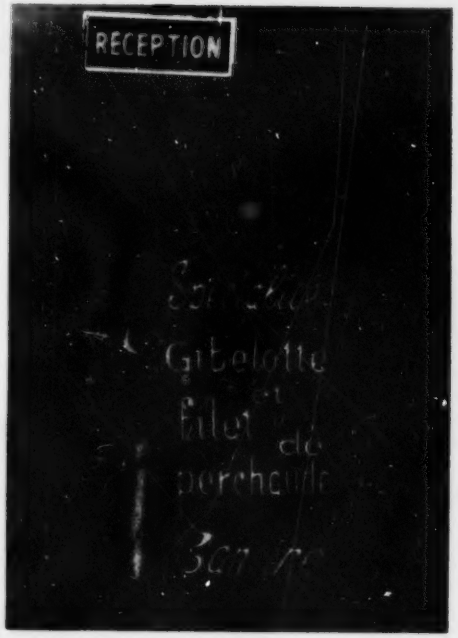

Fig. 2

Enseigne de restaurant, comté de Richelieu.

Nég. 79. 1357. 16 A (35)
Photo: Y. Chouinard

Fig. 3

Bac sur le Richelieu, comté de Verchères.

Nég. C. 80. 318.6 (35)
Photo: P. Filteau

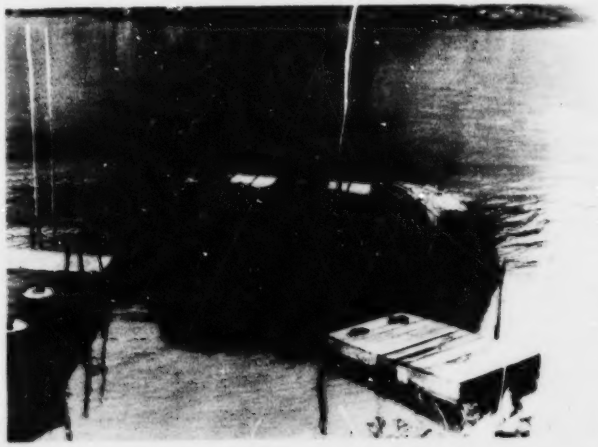

Fig. 4

Embarcation camouflée par des branchages, utilisée pour la chasse aux canards dans les îles de Sorel, comté de Richelieu.

Nég. C. 79. 566.4 A (35)
Photo: Y. Chouinard

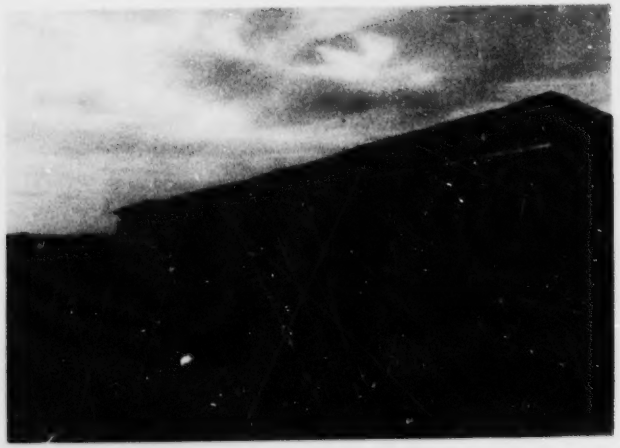

Fig. 5

Séchoir à maïs, comté de Richelieu.

Nég. C. 79. 418.36 (35)
Photo: Y. Chouinard

Fig. 6

Fromager, comté de Richmond.

Nég. C. 78. 0124.8 A (35)
Photo: Y. Chouinard

GRILLE DE L'ENQUÊTEUR

ARCHITECTURE*

(Details, exemples types, ensembles et amenagements interieurs)

DOMESTIQUE

Maisons
Granges
Hangars Boutiques
Etables
Porcheries
Poulaillers
Ecuries
Fournils
Caveaux
Celliers
Silos
Glacieres
Laiteries
Fumoirs
Saloirs
Puits
Latrines
Fours a pain
Cabanes a sucre

COMMERCIALE

Magasins generaux
Lingeries
Epiceries
Forges
Ferblanteries
Menuiseries
Chalouperies
Cordonneries
Moulins
Poissonneries
Charbonnieres
Beurreries
Chaufours
Fromageries
Tanneries
Scieries

RELIGIEUSE

Eglises
Chapelles
Couvents
Presbyteres
Monasteres

PUBLIQUE

Gares
Hotels
Hopitaux
Ecoles
Theatres
Ponts

METIERS

Macons
Tailleurs de pierre
Forgerons
Ferblantiers
Taillandiers
Marechaux
Charrons
Voituriers
Charpentiers
Menuisiers
Ebenistes
Chaisiers
Chaloupiers
Caifats
Tonneliers
Sculpteurs
Luthiers
Emouleurs
Aiguiseurs de scie
Cordonniers
Tanneurs
Agriculteurs
Maraichers
Jardiniers
Pecheurs
Bucherons
Trappeurs
Marchands
Fossoyeurs

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Cerealiere
Fourragere
Maraichere
Fruitiere

ELEVAGE

Cheptel bovin
Cheptel porcin
Cheptel ovin
Cheptel caprin
du lapin
du poulet

CUEILLETTE

de la fraise
de la framboise
du bleuet
de la pomme
de la prune
des mures
des plantes
des noix
de la resine

CHASSE

au lievre
a la perdrix
a l'oie
au castor
au rat musque
a la loutre
au vison
au renard
au chevreuil
a l'original
a l'ours
au lynx
au loup marin

PECHE

a la morue
au saumon
a l'anguille
au hareng
au poulamon
a l'eperlan
a la truite
au caplan
au thon
au homard
au crabe
a la crevette
aux moules
aux petoncles

INDUSTRIE

Forestiere
Miniere
Laitiere
de la peche
Touristique

TRANSPORT

Voiturier
Bateaux
Traineaux
Aeronefs

ACTIVITES DOMESTIQUES

Bravage
Ecochage
Cardage
Filature
Tissage
Tricotage
Broderie
Lessivage
Preparation des aliments
Hachage
Rempaillage
Fabrication des raquettes

VIE SOCIALE

MODES DE GROUPEMENT

Cercles
Ligues
Associations sportives
Mouvements
Syndicats

DIVERTISSEMENTS

Festivals
Carnavals
Defiles
Concours
Sports
Jeux
Bals
Mascarades
Spectacles
Contes, legendes
Chansons
Passe temps

CROYANCES ET ARTEFACTS

Sites
Chapelles
Sanctuaires
Oratoires
Grottes
Niches
Croix
Calvaires
Statues
Images

PRATIQUES ET MANIFESTATIONS

Pelerinages
Processions
Devotions
Benedictions

MILIEU

TOPONYMIES

Elements naturels
Personnages
Edifices
Animaux

BLASONS

Regions
Villages
Rangs
Familles
Individus

PERSONNAGES LEGENDAIRES

Hommes forts
Cures
Queteux
Voyageurs
Ermites
Guerisseurs
Ramancheurs
Sorciers
Devins
Sourciers
Contrebandiers
Braconniers
Deserteurs

EVENEMENTS

Catastrophes
Incendies
Noyades
Chomage
Epidemies
Naufrages
Batailles
Decouvertes

* Noter que ces elements sont generalement integres a l'une ou l'autre des rubriques: economie, vie sociale ou milieu.

historiques ou monographies paroissiales, données d'inventaire, cartes et photographies) et d'une grille conçue à partir d'une énumération d'éléments reliés à nos objectifs, une certaine orientation de la recherche en fonction du territoire à couvrir, peut se dessiner. Grâce à ce procédé nous pouvons opérer des choix parmi les phénomènes observés et parmi les différents aspects d'un même phénomène, tout en faisant l'effort de les relier entre eux pour en découvrir le sens. Cependant, l'enquêteur doit s'accorder le maximum d'objectivité et de disponibilité dans sa collecte, de façon à ouvrir la voie à de nouvelles possibilités d'investigation tout en vérifiant l'hypothèse de départ.

La grille a deux fonctions principales. D'abord, elle constitue une espèce d'aide-mémoire pour l'enquêteur qui, en s'y reportant, voit d'emblée l'ensemble des éléments à relever. Le listage de ces éléments, qui correspondent à la définition que nous nous sommes donnée du patrimoine ethnologique, n'est nullement exhaustif. C'est simplement un échantillon représentatif d'usages, de techniques et d'attitudes que l'enquêteur est susceptible de rencontrer au cours de son enquête. Il va de soi que chacun des éléments listés n'est pas nécessairement présent dans chacune des régions du Québec. De même, tous ces éléments se rencontrent rarement en même temps sur un seul territoire. La grille ne fait qu'énumérer dans un certain ordre divers phénomènes qui doivent retenir l'attention de l'enquêteur qui les rencontre sur sa route.

La deuxième fonction de la grille est de faciliter le regroupement des données autour de secteurs d'activités majeurs: la vie économique, la vie sociale et le milieu. Viennent se greffer à ces secteurs un nombre infini de phénomènes. Encore ici, la grille demeure ouverte et ne doit pas être comprise comme un cadre rigide et définitif mais comme un instrument devant s'adapter aux impondérables de la recherche. Selon les besoins du moment, tel phénomène pourra relever de l'un ou l'autre secteur. En fait, la grille ne fixe pas les choses (objets ou activités) à l'intérieur de catégories, mais plutôt facilite l'établissement de rapports entre les faits observés. Ainsi, une activité qui relève habituellement de la vie sociale peut avoir une nette incidence sur l'économie et vice versa.

Pour chacune des régions étudiées (c'est-à-dire chacun des comtés municipaux), la démarche se fait en trois temps. Elle débute par la recherche exploratoire. Il s'agit alors de regrouper les connaissances déjà accumulées dans les fonds de recherche, de consulter les sources historiques connues, de dégager le contexte global; vient ensuite la mise en route, c'est-à-dire la découverte du milieu par l'enquête directe. Elle suppose une prise de contact avec le milieu naturel et physique, des rencontres avec des informateurs — personnes-ressources, artisans, pêcheurs, agriculteurs, etc. —, la cueillette et la mise en ordre des renseignements compilés à l'intérieur d'un cahier de terrain; puis, après avoir organisé et classifié le matériel, il faut ensuite l'analyser en dégageant les constantes et les éléments répétitifs de manière à donner une image globale du comté dans un rapport synthèse *(fig. 7, 8 et 9)*.

C'est dans le cahier de terrain que sont consignées toutes les notes de l'enquêteur, depuis la simple mention du phénomène observé jusqu'à sa description la plus complète. Comme les objets relevés sont toujours photographiés, c'est aussi dans le cahier de terrain que s'établit le rapport entre la photo et l'objet décrit. Comme la méthode utilisée au cours du macro-inventaire ne commande pas une documentation poussée des faits observés, il ne faut pas s'attendre à trouver dans le cahier de terrain une explication de chacun de ces faits, l'objectif étant d'abord de repérer, d'identifier et de localiser les éléments du patrimoine ethno-

Fig. 7

Épicier, comté des Îles-de-la-Madeleine.

Nég. 80. 347. 13 A (35)
Photo: B. Genest

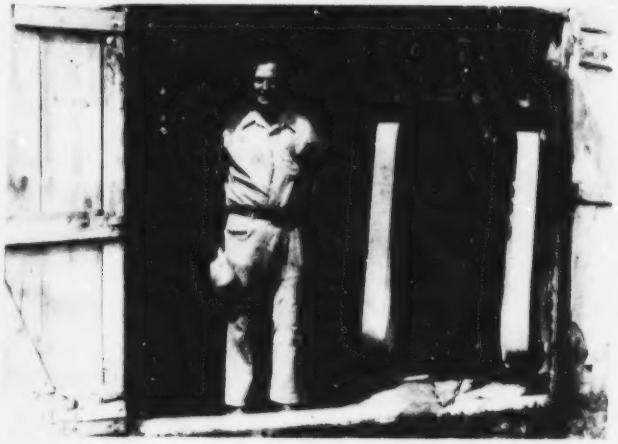

Fig. 8

Tailleur de pierre à Coaticook, comté de Stanstead.

Nég. C. 78. 226.32 (35)
Photo: B. Genest

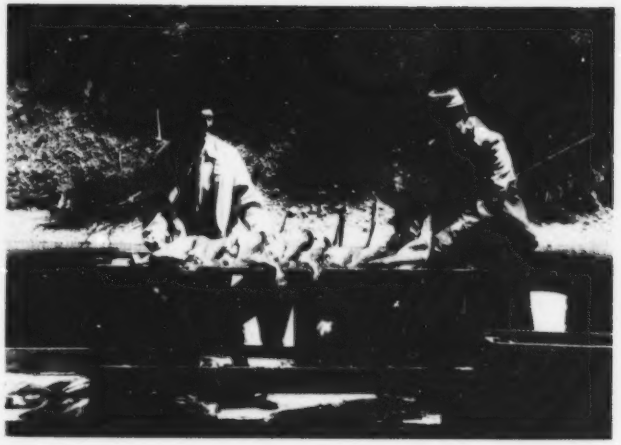

Fig. 9

Pêcheurs de morue, comté de Bonaventure.

Nég. 81. 1184.20 A (35)
Photo: L. Fournier

graphique au Québec. À l'occasion, en raison de l'unicité d'un phénomène ou simplement parce que les circonstances de la collecte ont été plus favorables, on peut y trouver des informations plus complètes.

La référence territoriale fondamentale du cahier de terrain est le comté, mais toutes les données sont entrées par municipalité, celle-ci étant la clé du système. L'élément observé reçoit d'abord un numéro (de 1 à ∞ par comté) qui est reporté sur une carte découpée selon les limites de la municipalité. Situé avec précision sur la carte, cet élément est ensuite nommé, identifié et décrit sommairement *(fig. 10, 11, 12A et 12B)*.

Sur le terrain et au moment de l'analyse ultérieure, le travail de l'enquêteur consiste à opérer des choix aptes à donner une image à la fois précise, concrète et significative du milieu étudié. Même les faits appartenant au domaine du spirituel (rites, croyances, coutumes) peuvent être représentés puisque, la plupart du temps, ils se matérialisent dans des formes qui servent alors de points de repère *(fig. 13 et 14)*.

Une cote préliminaire, qui n'a d'utilité que pour l'enquêteur et qui sert à identifier le film et le(s) cliché(s), s'ajoute à la description. Les épreuves de format «contact» sont par la suite insérées dans le cahier de terrain en regard du texte et reçoivent alors une nouvelle cote, définitive celle-là, du Service des inventaires.

L'originalité de la méthode repose, pour une bonne part, sur l'importance accordée au langage visuel. Compte tenu de la durée extrêmement limitée de l'opération, l'usage maximal de l'appareil-photo comme principal instrument d'enquête s'est révélé le moyen le plus efficace pour consigner les observations faites sur le terrain.

Parallèlement à la cueillette sur le terrain, un répertoire analytique des données sur la culture spirituelle a été constitué à partir des collections du Centre d'étude sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (le CELAT, anciennement les Archives de folklore) de l'université Laval. Ce catalogue, qui est le fruit d'un inventaire complet des collections déposées au CELAT, comporte quatre parties, soit: une nomenclature alphabétique des localités d'où proviennent les faits recueillis; un fichier descriptif des collections; une liste des enquêteurs-collectionneurs, un inventaire des faits dont le décompte a été effectué par catégorie.

Au moment de la production des rapports synthèses, dont l'unité territoriale demeure le comté municipal, la même importance est accordée au visuel. À partir de la banque de photographies d'un comté, on commence par regrouper les images se rapportant à un même thème, puis on les organise de façon à constituer des séries logiques ou des séquences, que l'on monte sur des planches.

Chacun des thèmes se rapporte évidemment aux grands secteurs que nous avons déterminés lors de la préparation de notre grille aide-mémoire: l'économie, la vie sociale et le milieu. La structure de chacun de ces secteurs est ainsi adaptée aux particularités du comté traité. Pour un comté de la zone littorale par exemple, dont l'économie repose en grande partie sur la pêche, on développera de nombreux thèmes relatifs à cette facette de l'économie *(fig. 15)*, mais on la complétera vraisemblablement par d'autres, plus ou moins marginales selon le cas, comme le commerce et l'industrie en général, qu'elles soient ou non liées à la première facette, ou qu'elles en soient complémentaires, comme l'agriculture et les communications. Dans une autre région, c'est le secteur minier, le secteur forestier ou le secteur agricole qui dominera et le rapport synthèse s'efforcera de le démontrer, surtout à l'aide des planches photographiques *(fig. 16)*. Quant à la vie sociale, on traitera sous cette rubrique des lieux de culte, comme les églises, les chapelles,

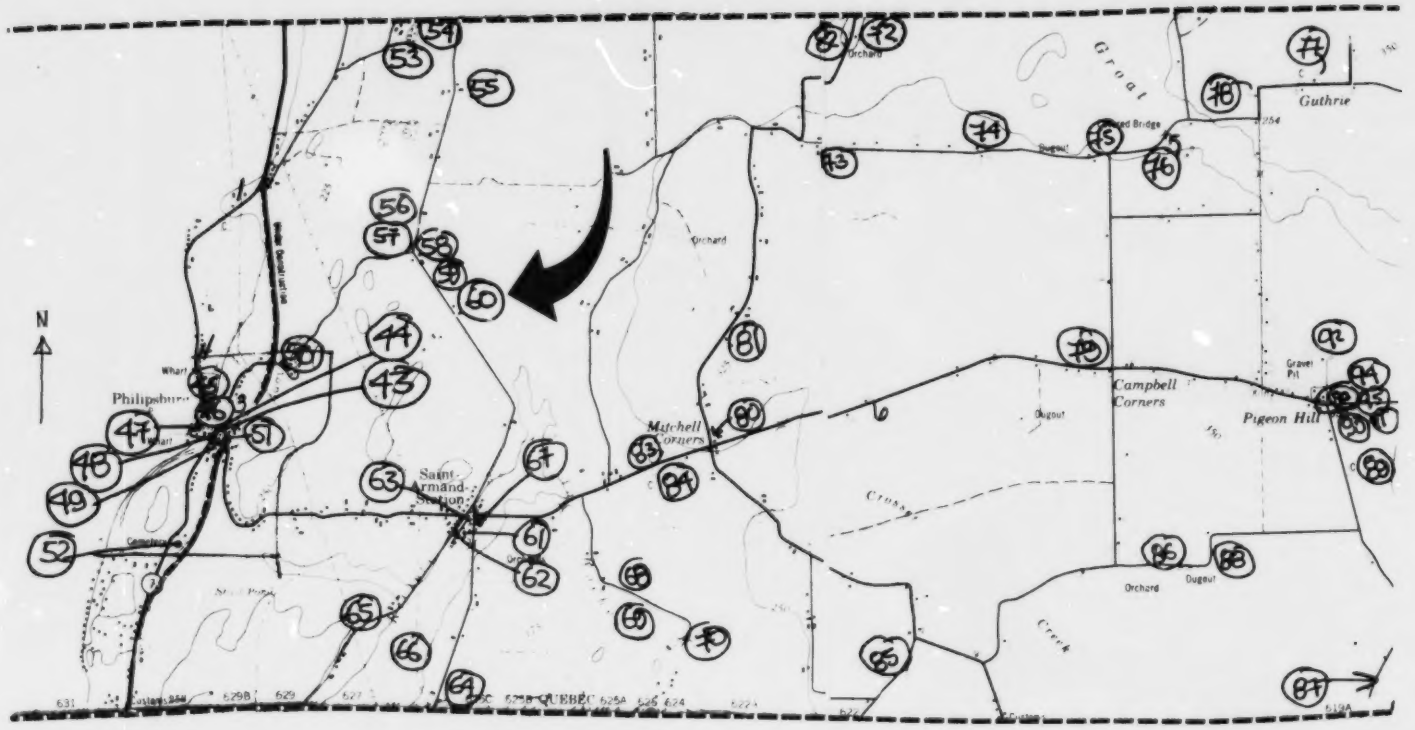

06-04 PHILIPSBURG
04-04 SAINT-ARMAND OUEST
COMTE DE MISSISQUOI

Fig. 10 L'objet photographié est reporté sur une carte à l'échelle de 1/50 000.

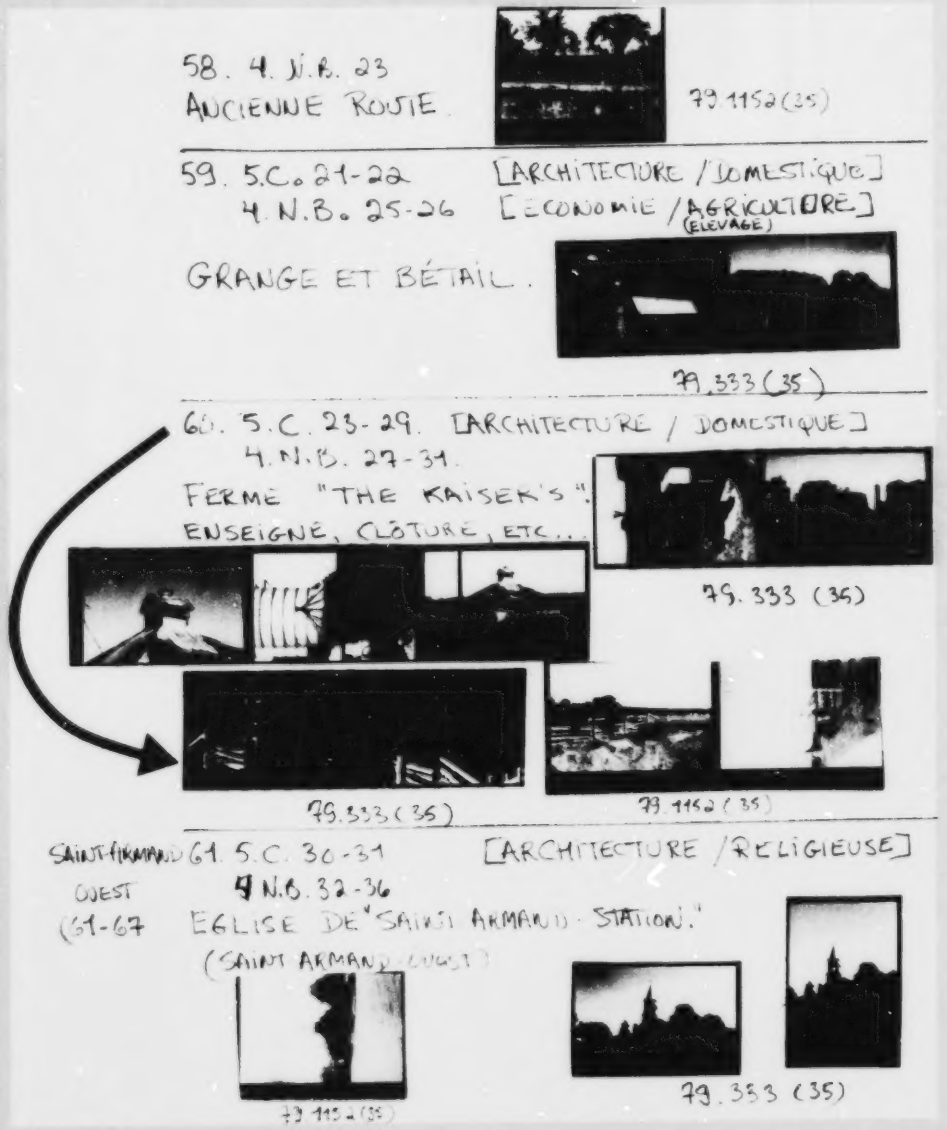

Fig. 11 **Les épreuves sont ensuite insérées dans le cahier de terrain. La page présentée en exemple est extraite du cahier de terrain du comté de Missisquoi.**

Les clôtures ne manquent pas de rappeler, par le choix des matériaux et les techniques d'assemblage, les origines américaines des pionniers des Cantons-de-l'Est. Si l'utilisation de la pierre des champs en guise de clôtures n'est pas l'apanage des anglophones au Québec, il est rare de rencontrer, ailleurs que dans les Cantons-de-l'Est, des murs bas bien dressés dans la ligne de séparation des champs, en bordure des routes. Généralement les clôtures de pierres qu'on a pu observer ailleurs au Québec consistaient en un amoncellement désordonné de roches arrachées au sol au moment du défrichage. Cette sorte de clôture se rencontre aussi dans Missisquoi; elle ne peut se confondre avec le savant empilage des murets de pierres sèches. D'ailleurs, la plupart du temps, lorsque la clôture consiste en un simple amoncellement de roches, le fermier la rendra plus efficace en y superposant une autre technique, soit une clôture de bois, soit une clôture de broche. Il y a aussi évidemment les clôtures de perches: clôtures droites dont les perches sont maintenues en place par des piquets enfoncés dans le sol; clôtures assemblées de la même façon, mais dont les pieux sont disposés en échiquier et les clôtures "à la jambette faites avec des pieux reposant sur des piquets en croix".(7)

(7) Bélisle affirme qu'en "général au Canada, on désigne par l'appellation de pieux les perches horizontales qui forment une clôture" Dictionnaire général de la langue française au Canada.

C.79.391.31A (35)

ICI DEUX TECHNIQUES SE CHEVAUCHENT : L'UNE QUI REMONTE À L'ÉPOQUE DES PIONNIERS, L'AUTRE BEAUCOUP PLUS RÉCENTE. EN DÉBROUSSAILLANT SES CHAMPS, LE PIONNIER DÉLIMITE SON TERRAIN AVEC LES ROCHES QU'IL EXTRAIT DU SOL; MAIS LE PROCÉDÉ NE DONNE PAS TOUJOURS SATISFACTION. AUSSI, IL N'EST PAS RARE DE VOIR DES CLÔTURES DE PIERRES SURMONTÉES DE CLÔTURES DE BOIS, OU DE PIEUX ET DE BROCHE.

C.79.522.24A (35)

LES CLÔTURES DE PIERRES SONT NOMBREUSES DANS LES CANTONS-DE-L'EST. ON EN TROUVE FRÉQUEMMENT EN BORDURE DES ROUTES. PARFOIS IL S'AGIT D'AMAS DE ROCHES GROSSIÈREMENT EMPILÉES, PARFOIS AU CONTRAIRE DE PIERRES SAUAMMENT DISPOSÉES DE MANIÈRE À CONSTITUER DES MURETS.

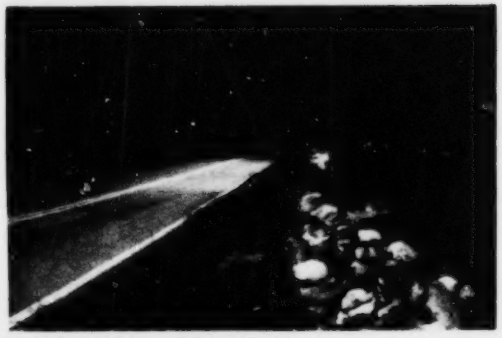

C.79.522.23A (35)

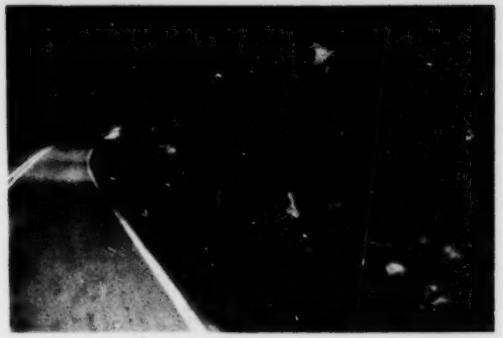

C.79.334.29A (35)

Fig. 12A, 12B La photo de l'objet réapparaît ensuite dans le rapport synthèse à l'intérieur d'une séquence thématique précédée d'un court texte de présentation. Les trois pages sont extraites du rapport synthèse du comté de Missisquoi.

CLÔTURE DE TYPE "JAMBETTE" ASSEMBLÉE SELON UNE TECHNIQUE ANCIENNE ET CONSTITUÉE DE PERCHES DE CÈDRE, RONDES OU FENDUES EN DEUX SECTIONS.

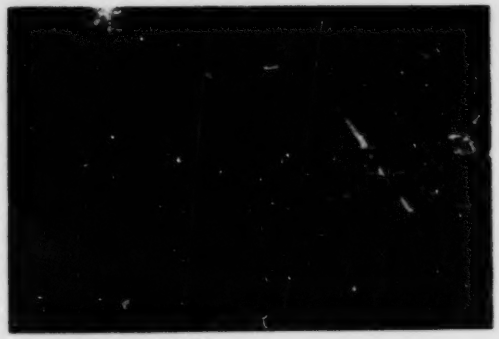

T9.389.30 (35)

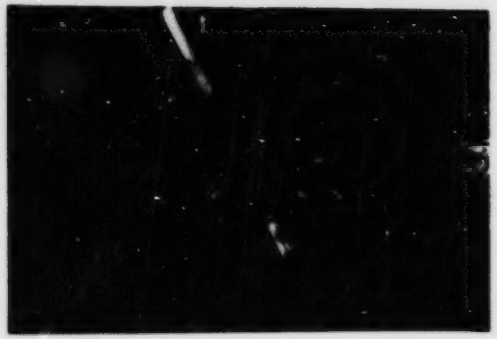

C.79.389.31 (35)

CLÔTURE À L'ECHIQUETTE" DU MÊME TYPE que la précédente MAIS DONT LES PERCHES SONT MAINTENUES EN PLACE PAR DES PIEUX ENFONCÉS DANS LE SOL DE CHAQUE CÔTÉ.

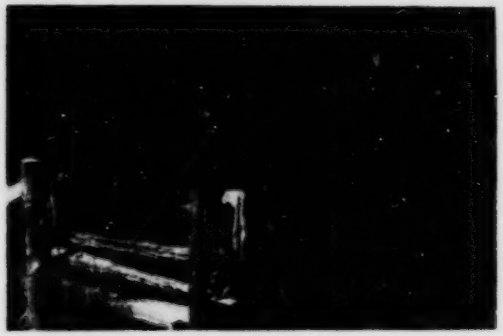

C.79.333.27A (35)

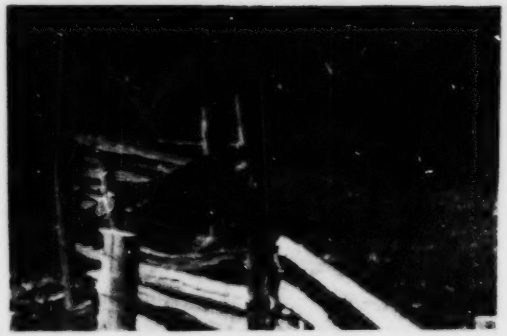

C.79.333.28A (35)

DEUX ROUDINS BIEN ENFONCÉS DANS LE SOL MAINTIENNENT SOLIDEMENT CHACUNE DES SECTIONS DE CETTE CLÔTURE DROITE ÉGALEMENT CONSTITUÉE DE PERCHES DE CÈDRE.

C.79.522.14A (35)

C.79.522.15A (35)

Fig. 12B

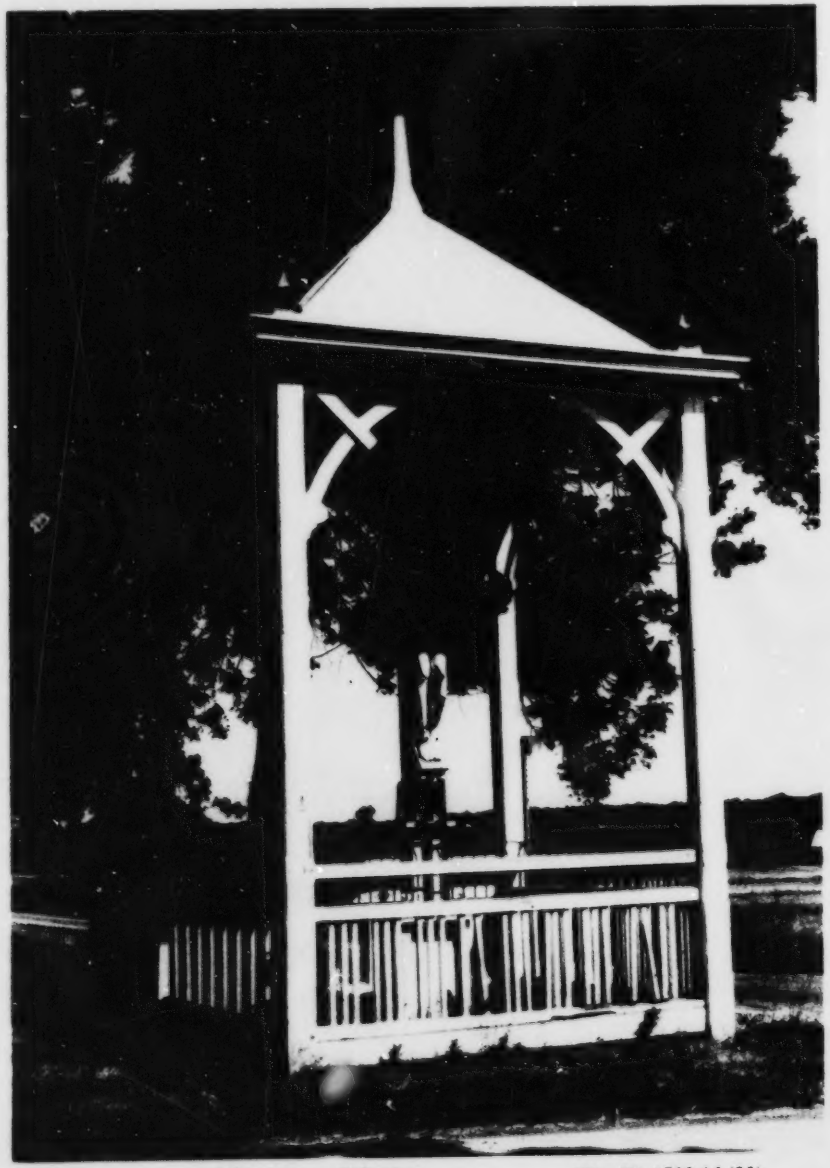

Fig. 13 Calvaire, comté de Verchères. *Nég. 80. 1703.14 (35) Photo: F. Labonté*

Fig. 14 Grotte de parterre, comté de Verchères. *Nég. 80. 1665.13 A (35) Photo: F. Labonté*

ÉTANG · DU · NORD

Dès le retour au port le homard est immédiatement pesé et déposé dans des caisses de bois ajourées marquées au nom de la compagnie pour laquelle le pêcheur travaille. Comme une bonne partie des homards capturés sont expédiés vivants vers les centres de consommation, les caisses sont souvent plongées temporairement dans l'eau en attendant que la compagnie en prenne livraison. Liées entre elles par une corde, ces caisses servent de VIVIERS.

C.80.350.2A (35)

C.80.350.7A (35)

C.80.347.24A (35)

C.80.350.4A (35)

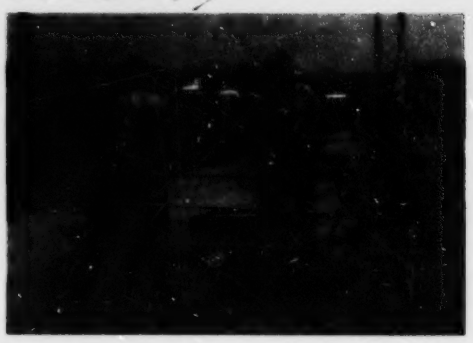

Fig. 15 **Planche thématique extraite du rapport synthèse du comté des Îles-de-la-Madeleine.** *Photos: B. Genest*

LAFÊCHE C.80.634.21A(35)

LYTTON C.80.767.21(35)

LYTTON C.80.767.22(35)

AYLWIN C.80.599.16(35)

LYTTON C.80.767.23(35)

SCÈNE ASSEZ ANCIENNE QUE ERIC SLOANE (1976) IDENTIFIE A UN MODE DE VIE DATANT DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE.

L'AGRICULTURE, EN TANT QUE "FAIT SOCIAL TOTAL", SE DÉFINIT COMME UNE TECHNIQUE D'ACQUISITION.

LYTTON RL.0936.29A(35)

Fig. 16 **Planche thématique extraite du rapport synthèse du comté de Gatineau.** *Photos: P. Filteau et F. Labonté*

les cimetières, les croix, calvaires, de chemin et autres, des lieux de formation (lieux didactiques), comme les écoles et les musées, et des divertissements populaires en général *(fig. 17A, 17B)*. Enfin, sous la rubrique «milieu», ce sont surtout les sites historiques, les personnages célèbres et la toponymie qui feront l'objet de la synthèse *(fig. 18)*.

De façon générale, chaque thème faisant l'objet d'une séquence imagée est accompagné d'un texte plus ou moins développé, destiné à replacer dans son contexte le ou les éléments que l'on illustre d'ailleurs très abondamment. La rédaction du texte s'appuie sur les notes prises sur le terrain, sur l'expérience pratique de l'enquêteur dans le milieu et sur la première phase de la démarche, la recherche exploratoire.

Enfin, une présentation générale du comté complète le rapport synthèse. Il s'agit d'une brève description de l'évolution historique de la circonscription et de son cadre géographique, incluant une liste des municipalités concernées et une carte les situant. Le rapport se termine par une bibliographie sommaire et par un répertoire photographique comprenant toutes les images faites par les enquêteurs dans chacune des municipalités du comté.

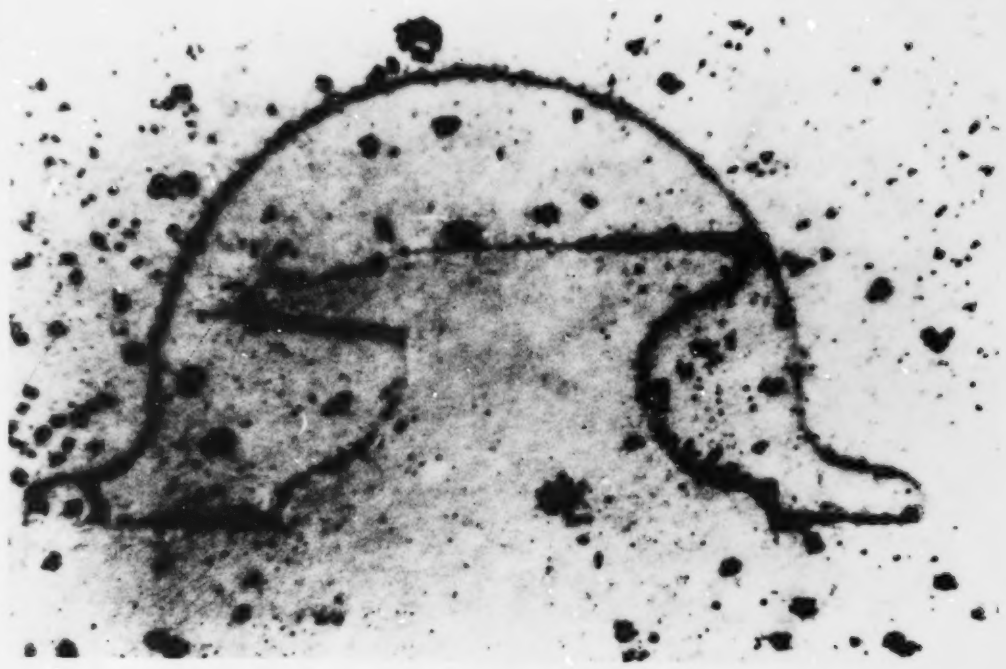

Fig. 17A, 17B Pages extraites du rapport synthèse du comté de Missisquoi.

Photos: B. Genest et P. Filteau

Les anglophones des Cantons-de-l'Est ont adopté une toute autre attitude face à leurs morts. Il est étrange de penser que c'est dans cette partie du Québec qu'on trouve les monuments les plus anciens. Situés près des églises dans les villages, ou en bordure du chemin dans la campagne, on trouve parfois plusieurs de ces cimetières dans une même municipalité, selon l'allégeance des défunts à une église plutôt qu'une autre. Selon les familles aussi, car il n'est pas rare de rencontrer de petits enclos aménagés sur la ferme même. Ardoises grossièrement taillées, usées par le temps, et monuments de marbre mou modestement ouvragés, rappelent les difficultés que rencontrèrent les premiers colons. Les imposants monuments de granit, en forme d'obélisque, de tour ou de temple, attestent du succès de l'entreprise de colonisation et de la prospérité de la communauté vers la fin du dix-neuvième siècle.

Les motifs sculptés dans la pierre renseignent les vivants sur la place qu'occupaient les défunts dans la société: jeune enfant ou jeune adolescent, mère et père de famille, officiers de milice, médecin, juge et pasteur, marin ou même forgeron.

La plupart du temps bien entretenus, clôturés, boisés - parfois il n'y a qu'un arbre, mais un arbre immense qui couvre de son ombre presque tout le terrain - agrémentés de massifs, ces cimetières constituent avec leurs belles pelouses véritables parcs qui invitent au recueillement et à la méditation.

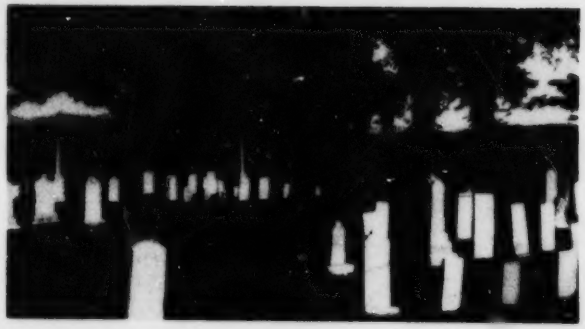

C.79.337.24(35) ABBOTS-CORNER (ST.ARMAND)

C.79.337.25(35) ABBOTS-CORNER (ST.ARMAND)

C.79.334.6A(35) ST.ARMAND STATION

79.1241.17(35) STANBRIDGE

C.79.336.15A(35) FRELIGHSBURG

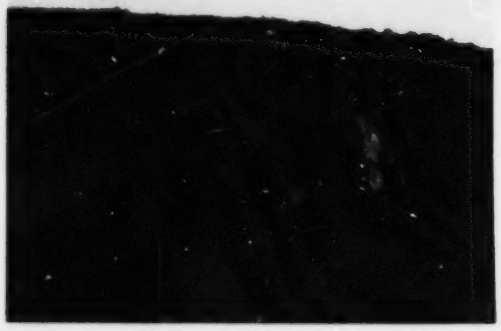

C.79.333.0A(35) FRELIGHSBURG

79.1225.24(35) DUNHAM

C.79.336.30A(35) FRELIGHSBURG

Fig. 17B

LE "TROU PIAILLEUR"
OLD HARRY

Galerie produite par l'érosion marine et dont une partie s'est affaissée. Cet accident de la nature provoque un phénomène assez particulier : les vagues percutent les parois intérieures depuis la mer jusque dans la cavité et font entendre des sons semblables à des cris ou à des plaintes.

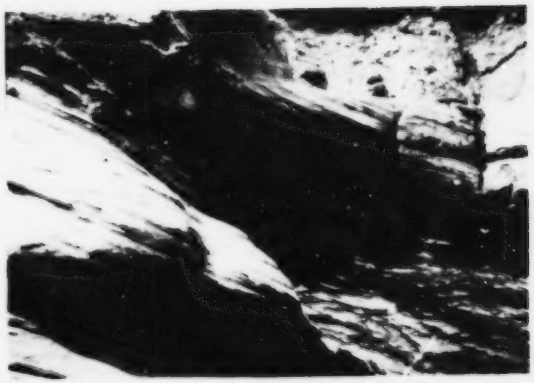

C.80.290.234(35)

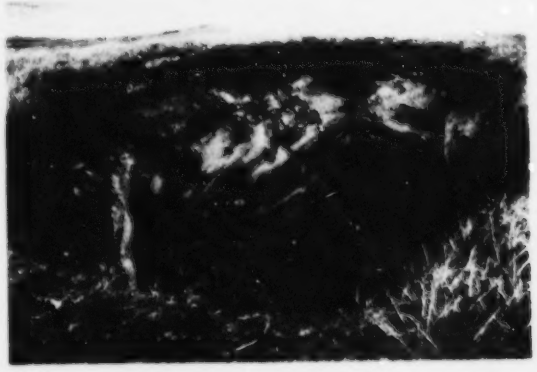

C.80.290.224(33)

Fig. 18 **Planche extraite du rapport synthèse du comté des Îles-de-la-Madeleine.** *Photo: B. Genest*

4

L'architecture et l'art religieux

Commencé depuis plusieurs années, l'inventaire des oeuvres d'art et du patrimoine architectural religieux ne fut pas véritablement intégré au macro-inventaire.

Grâce au fonds Morisset ainsi qu'à diverses campagnes d'inventaire et de pré-inventaire réalisées à partir de 1972 par le Service des inventaires, on disposait déjà, lorsque l'opération macro-inventaire fut mise en branle, d'un minimum de connaissances sur toutes les églises catholiques du Québec. Une vaste campagne de pré-inventaire des églises protestantes était par ailleurs sur le point de débuter. Si bien que l'inventaire des oeuvres d'art et du patrimoine architectural religieux s'est plutôt poursuivi parallèlement au macro-inventaire.

Jusqu'à ce jour, une abondante documentation a été amassée. On peut y trouver des informations, exhaustives ou minimales, sur les

Hamel, Eugène.

Hamel, Eugène, 1887. Abbé François-Xavier Delage, curé de l'Islet de 1833 à 1831. H. 2' 4" et L. 1' 10½". Eglise, L'Islet.

F.M. 5958 - C - 1. Photo 1945.

Fig. 19 Exemple de fiche rédigée à partir du fonds Morisset.

2 800 églises catholiques et protestantes que l'on dénombre au Québec, sur de nombreuses chapelles et sur plus de 8 000 oeuvres d'art.

Toute cette documentation est réunie dans plus de 3 500 dossiers. Classé au nom de la municipalité, chacun de ces dossiers porte soit sur un édifice religieux et les oeuvres d'art qui y ont été inventoriées, soit sur une collection d'oeuvres appartenant à une communauté religieuse ou à un particulier. Outre une abondante documentation photographique, on y trouve une description matérielle des biens recensés, des renseignements historiques et parfois un relevé (plan au sol) du bâtiment répertorié. Les fiches de sujets (sculptures, pièces d'orfèvrerie, peintures, etc.), d'artistes et d'artisans *(fig. 19)*, qui ont été rédigées pour une partie de cette documentation en rendent la consultation plus facile et plus rapide.

Dans le cadre du macro-inventaire, les rapports sur le patrimoine artistique et architectural religieux rédigés pour chacun des comtés ne représentent que les églises catholiques construites avant 1930 et les oeuvres d'art qui y ont été recensées. Ce choix s'est avéré nécessaire en raison de l'abondance et de la richesse de la documentation amassée, dont il était impossible de rendre compte dans un rapport succinct.

Conçue sous forme de répertoire typologique, la présentation des églises se divise en trois parties correspondant à leurs principales composantes: la façade, le plan et la décoration intérieure *(fig. 20, 21, 22)*. Chaque élément est classé selon la composante et le type auxquels il appartient, les différents types étant identifiés par un dessin. Cette formule, qui résulte d'une analyse architecturale sommaire, permet de se rendre compte facilement que les églises sont des édifices dont les composantes évoluent librement, indépendamment les unes des autres. Il n'est pas rare en effet de voir deux façades identiques correspondre à des plans différents, des églises dissemblables à l'extérieur présenter une décoration intérieure analogue et des éléments d'un même type différer sur le plan du style. On peut constater par ailleurs que dans chacun des comtés, les églises sont le plus souvent de types si différents qu'il est impossible de les comparer, si bien que seule une étude à l'échelle régionale, voire nationale, pourrait permettre d'en faire une juste appréciation.

Dans la seconde partie du rapport, on trouve un bref aperçu des oeuvres d'art recensées dans les églises catholiques. Un tableau permet de connaître rapidement le nombre de pièces inventoriées par catégorie (peinture, sculpture, orfèvrerie) et l'endroit où elles se trouvent. Un court texte fournit quelques renseignements sur les auteurs et les dates d'exécution de certaines de ces oeuvres. On y mentionne aussi les différentes pièces de mobilier religieux qui y ont été répertoriées.

FACADES

82.1211.18a(35)

78.2475.25a(35)

76.1264.11(35)

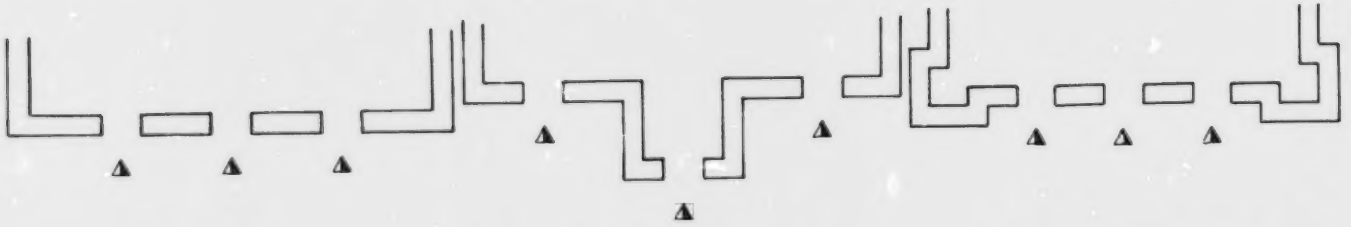

plane avec trois portes

avec tour centrale. Porte(s) dans la tour et de chaque côté

à deux tours avec trois portes dans la partie centrale

Fig. 20 Trois exemples de façade.

PLANS

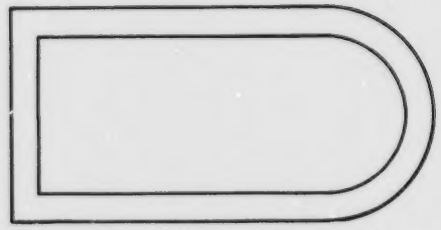

sans chapelle et nef à un seul vaisseau

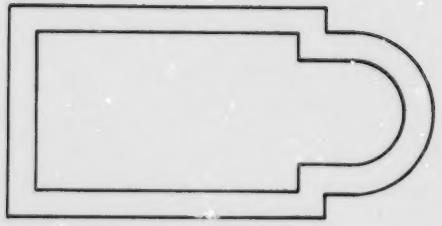

avec chapelles intérieures et nef à un seul vaisseau

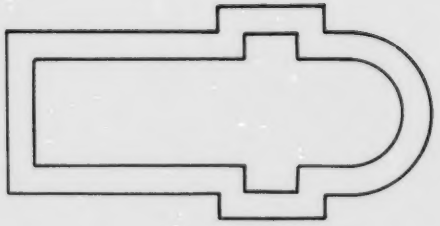

avec chapelles extérieures et nef à un seul vaisseau

Fig. 21 Trois exemples de plan.

DECORATION INTERIEURE

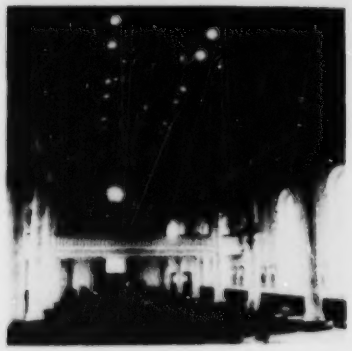

75.423.10a(35)

74.185.28(35)

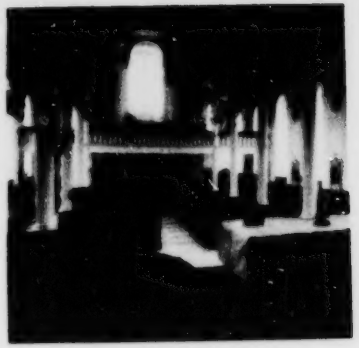

75.424.8a(35)

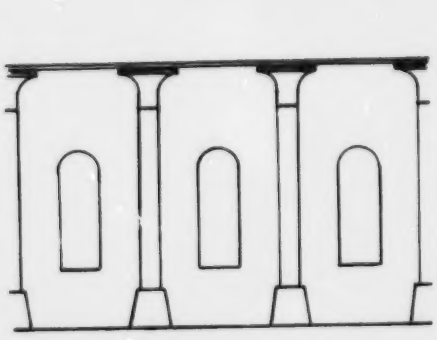

avec entablement

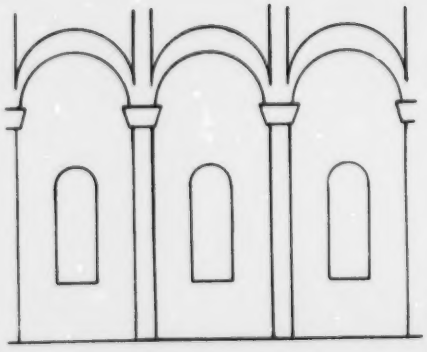

avec arcades classiques

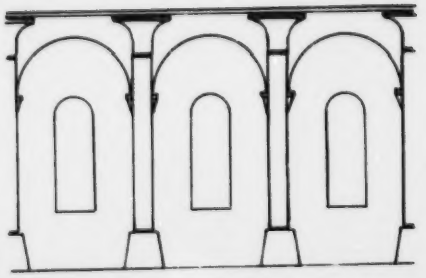

avec entablement et arcades classiques

Fig. 22 Trois exemples de décoration intérieure.

5

L'inventaire architectural aérien

L'inventaire architectural aérien est une opération de grande envergure dont l'objectif est de repérer et de photographier dans son environnement chaque bâtiment ancien du Québec.

Les enquêteurs utilisent un avion à ailes hautes volant à basse altitude. Munis de caméras 35 mm et de téléobjectifs, ils survolent d'une manière systématique (souvent dans les deux sens) toutes les routes et toutes les rues de chacune des municipalités de la province et, à mesure que défilent les bâtiments, ils repèrent et photographient obliquement ceux dont la construction est antérieure aux vingt ou trente dernières années. Reportés sur des cartes municipales, ces survols de voies terrestres sont reconstitués *(fig. 23)* en séquences photographiques qui reproduisent systématiquement et d'un point de vue nouveau et exceptionnellement révélateur l'objet et son cadre, le bâtiment et son environnement, autant l'édifice de prestige que l'humble hangar à bois. Ces séquences sont par la suite regroupées par municipalité.

Le rendu photographique des bâtiments varie selon les localités. Là où c'est possible, en milieu rural et parfois même dans les villages, on photographie les bâtiments à la pièce *(fig. 24)*. Cependant, là où les constructions sont regroupées d'une manière serrée, dans les fermes par exemple, c'est l'ensemble que l'on photographie *(fig. 25)* quitte à réserver un cliché additionnel au bâtiment le plus remarquable du groupe, la maison ou encore la grange *(fig. 26)*. En milieu urbain ou semi-urbain, les immeubles sont photographiés par groupes, de trois à dix habituellement *(fig. 27)*, sauf les édifices imposants — collèges, églises *(fig. 28)* manufactures *(fig. 29)* — qui le sont isolément.

Dans les deux cas, à la campagne comme à la ville, les enquêteurs ont soin de photographier des vues d'ensemble du territoire, de manière à restituer l'implantation générale de chaque groupement d'immeubles *(fig. 30)*, de chaque noyau villageois ou quartier urbain *(fig. 31)*. Il est ainsi possible de saisir le caractère propre de chacun d'eux, son évolution et l'alliance d'ancien et de moderne *(fig. 32)* qu'ils constituent.

Toutes les photographies sont imprimées en format 8 × 10 po. La plupart sont en noir et blanc, mais là où les besoins l'exigent, la couleur est utilisée.

Encore méconnu, l'inventaire architectural aérien n'a été utilisé que de manière restreinte jusqu'à maintenant, pour les repérages d'urgence ou encore l'identification des thèmes architecturaux de chaque comté (voir plus loin «l'analyse du paysage architectural»). Compte tenu cependant de la multitude et de la diversité des renseignements visuels qu'il contient et de leur étonnante précision *(fig. 33)*, l'inventaire aérien est appelé à devenir un outil indispensable à toute analyse, étude ou démarche de planification ayant trait à la géographie humaine, à l'architecture, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, ce pour quoi d'ailleurs, il a été en partie conçu.

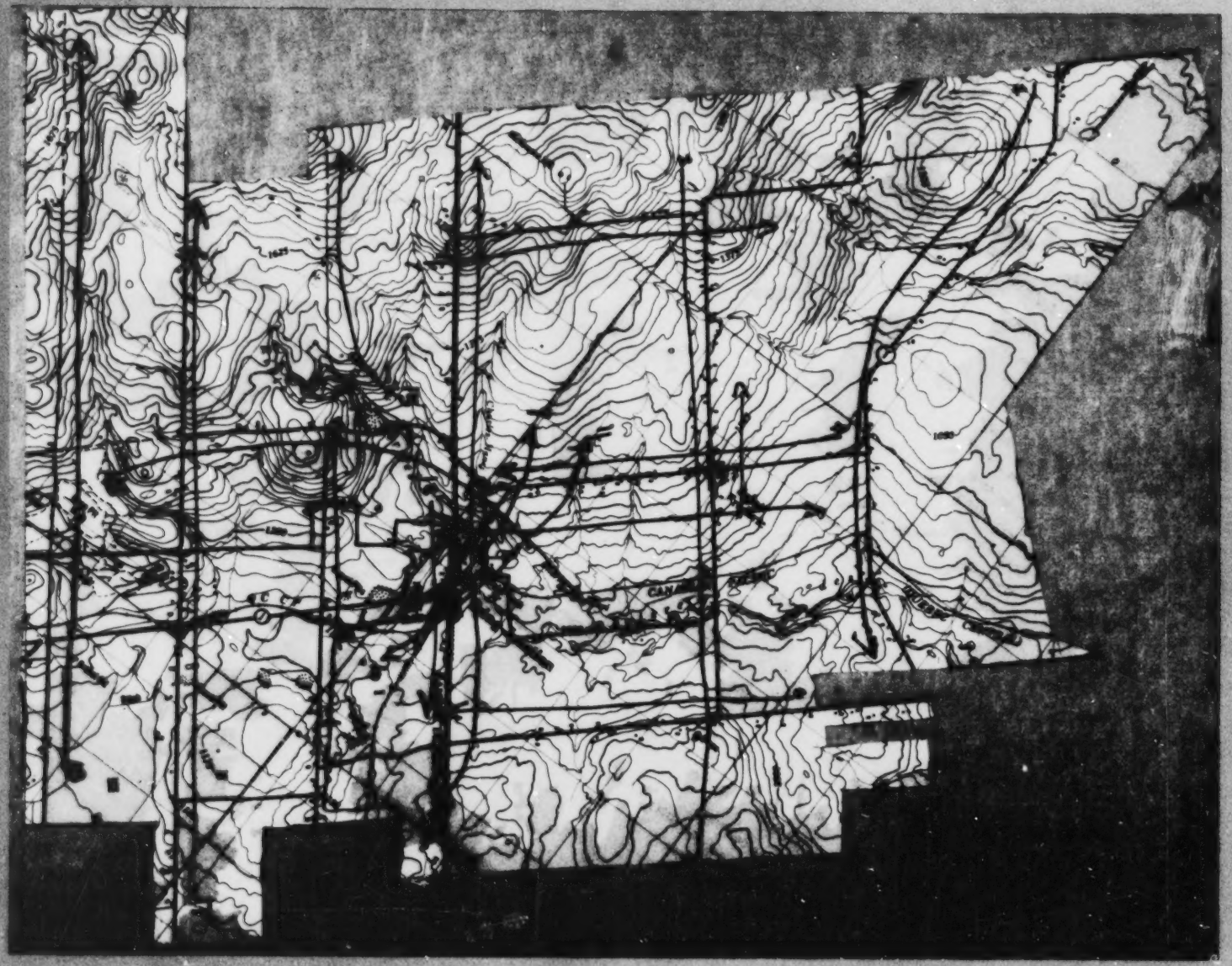

Fig. 23 **Inventaire architectural aérien de la municipalité de Tring-Jonction, comté de Beauce. Les flèches indiquent le parcours suivi par l'avion au cours du repérage photographique. Les numéros qui précèdent les flèches renvoient aux séquences photographiques regroupées en rapports municipaux.**

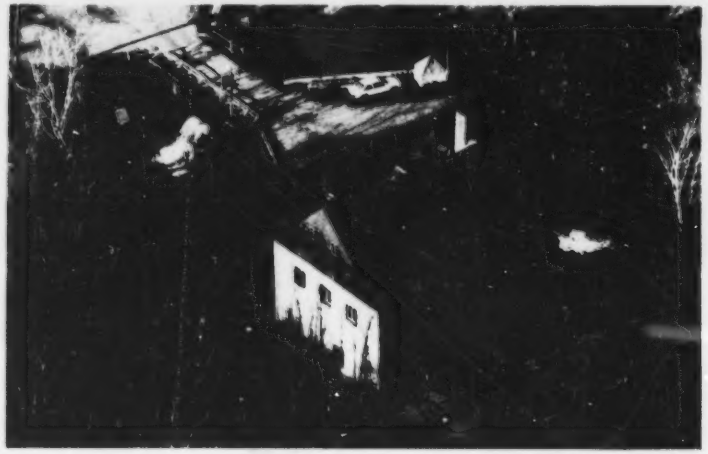

Fig. 24 Les Éboulements.

Nég. 79. 1857.27 (35)
Photo: P. Bureau et
P. Lahoud

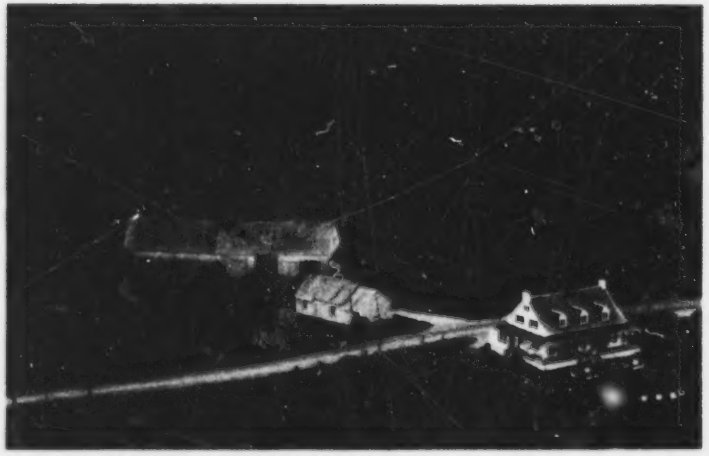

Fig. 25 Vallée-Jonction.

Nég. C. 80. 622.20 A (35)
Photo: P. Bureau et
P. Lahoud

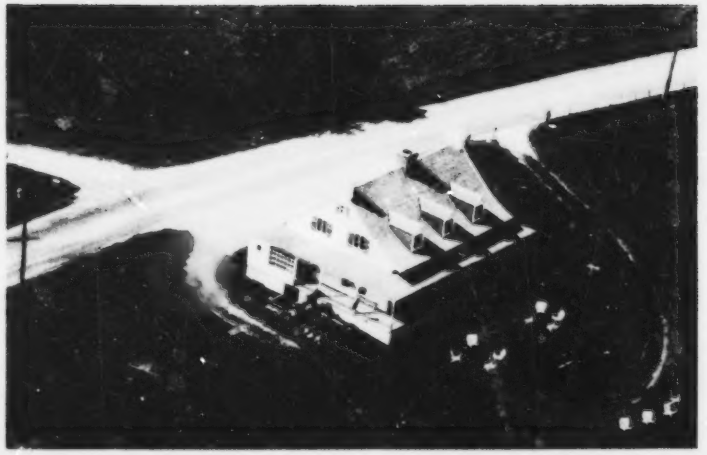

Fig. 26 Vallée-Jonction.

Nég. 80. 2087.11 A (35)
Photo: P. Bureau et
P. Lahoud.

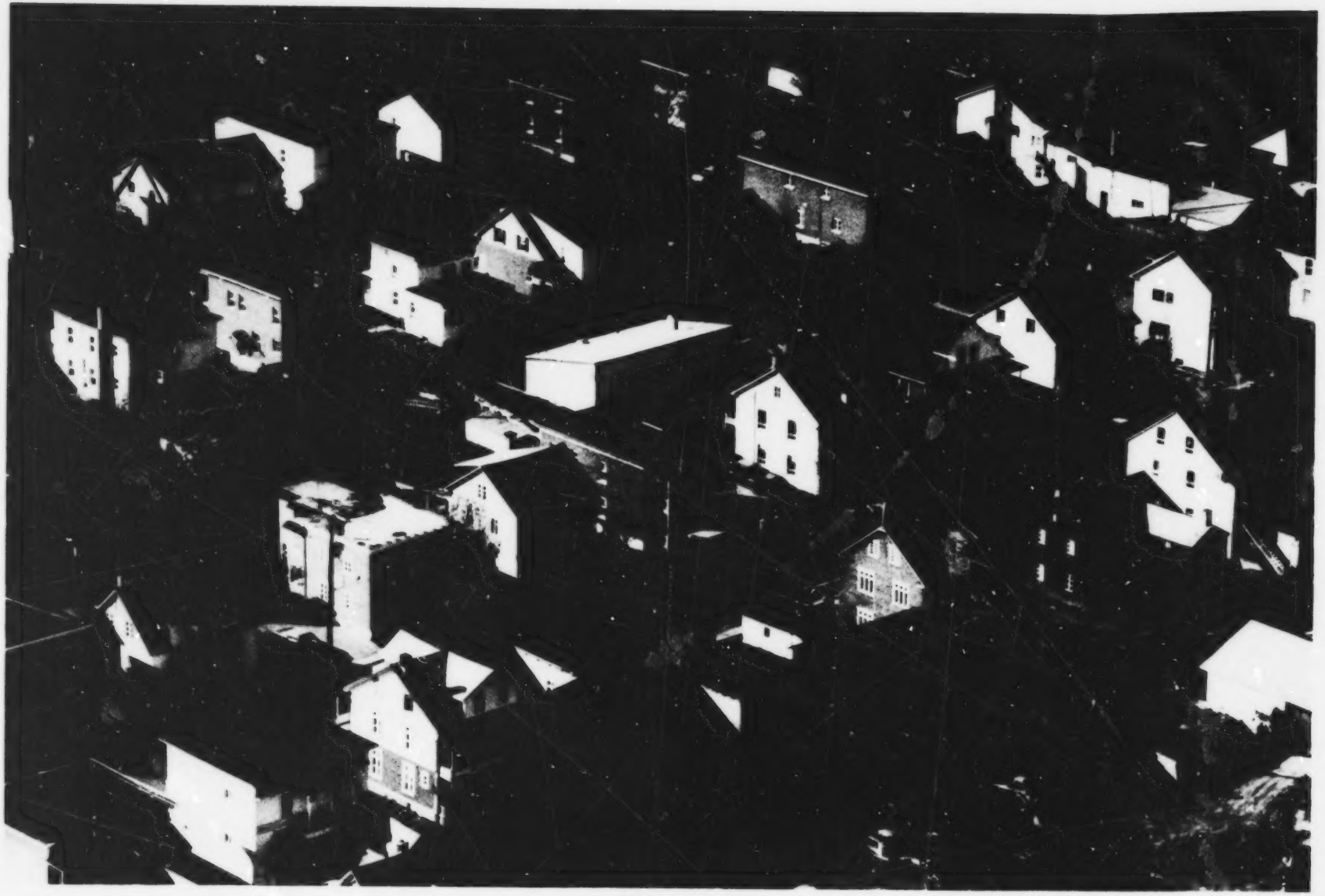

Fig. 27 La Malbaie.

Nég. 80. 074. 24 A (35)
Photo: P. Bureau et
P. Lahoud

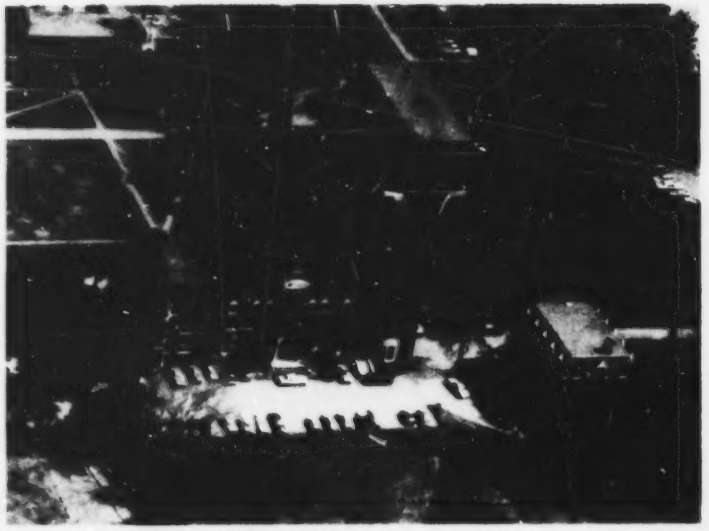

Fig. 28 Lennoxville.

Nég. C. 118. 27 (35)
Photo: P. Bureau et P. Lahoud

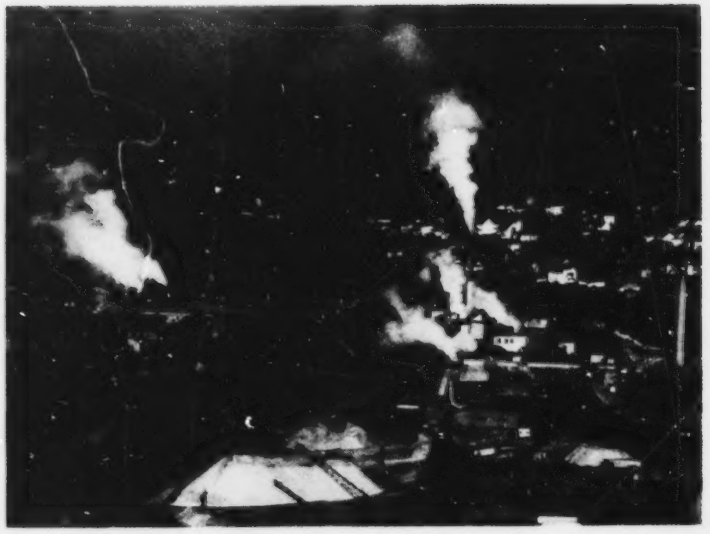

Fig 29 East-Angus.

Nég. C. 79. 011.3 (35)
Photo: P. Bureau et P. Lahoud

Fig. 30 Saint-Jean,
Île d'Orléans.

Nég. 79. 1892.25 (35)
Photo: P. Bureau et P. Lahoud

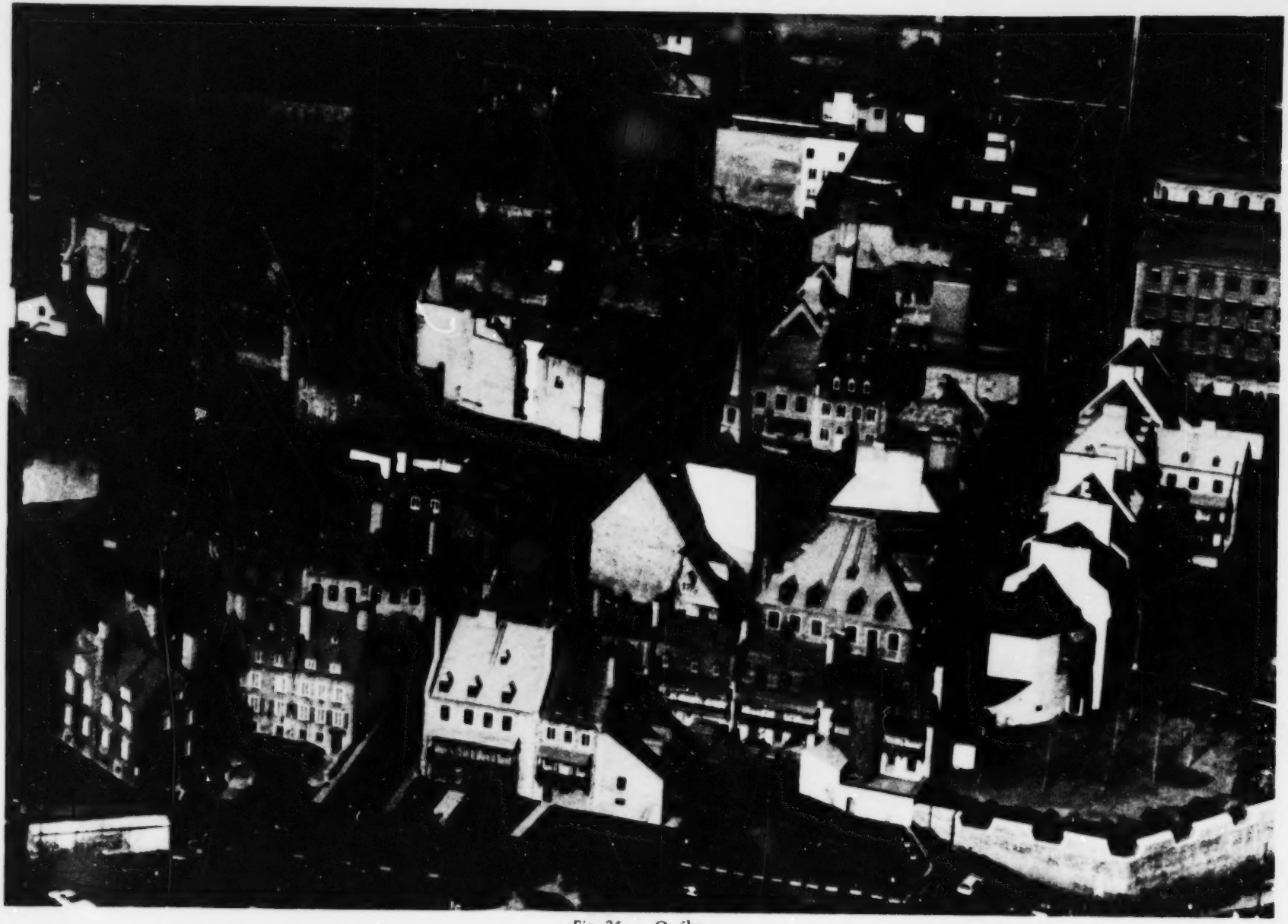

Fig. 31 Québec.

Nég. C. 80. 836.18 (35)
Photo: P. Bureau et P. Lahoud

Fig. 32 **East-Angus.**

Nég. C. 79. 011.21 (35)
Photo: P. Bureau et P. Lahoud

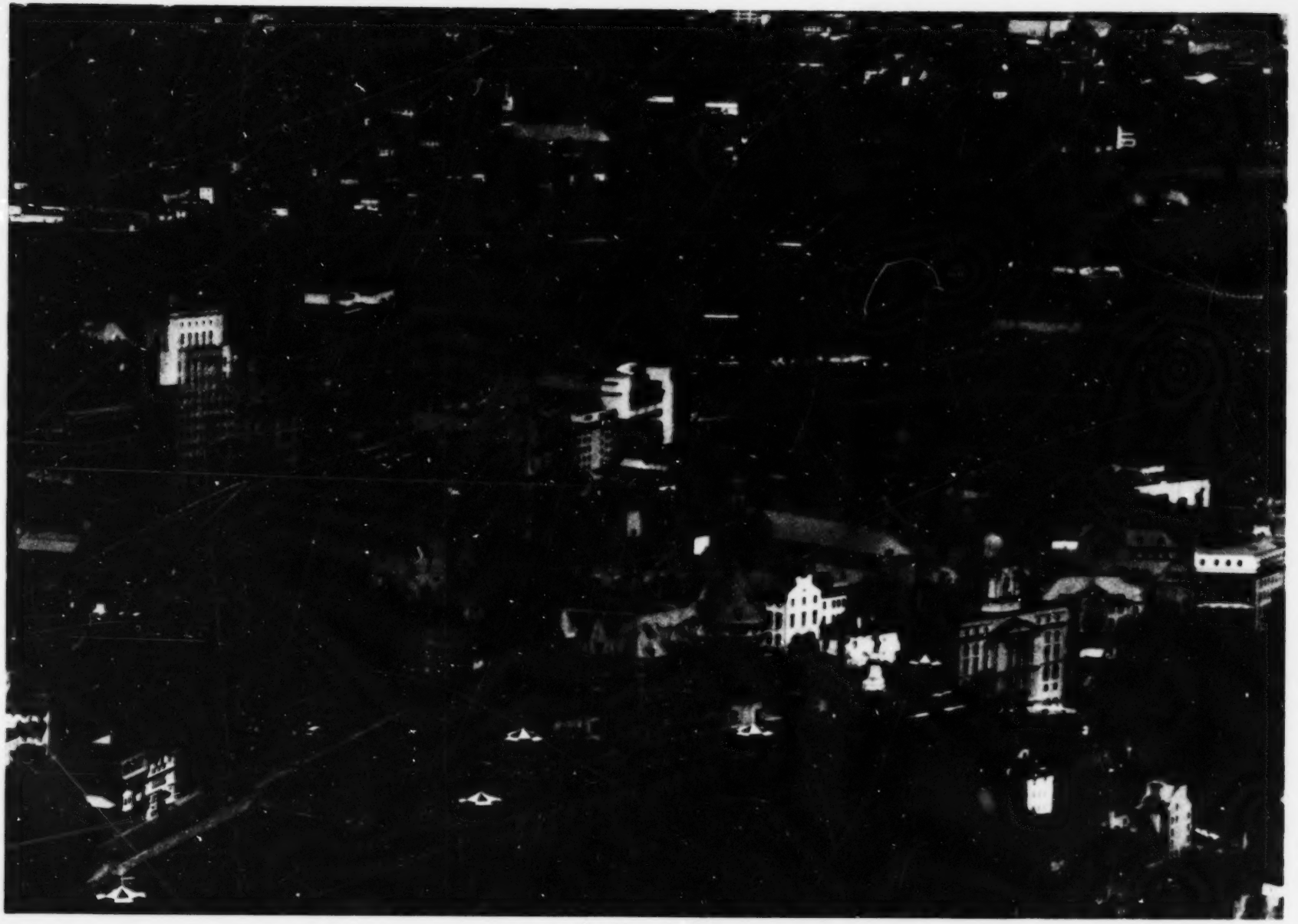

Fig. 33 Québec.

Nég. C. 80. 492. 2 A (35)
Photo: P. Bureau et P. Lahoud

6

L'analyse du paysage architectural

Toute portion de territoire contient des éléments d'architecture et d'aménagement qui en façonnent le caractère particulier, le visage unique, qui la constituent en un paysage à certains égards irremplaçable *(fig. 34, 35)*.

C'est la recherche de cette singularité dans chacun des comtés municipaux du territoire québécois qui fait l'objet de ce que nous avons appelé «l'analyse du paysage architectural».

Dans notre hypothèse de travail, l'architecture et l'aménagement vernaculaires contribuent à la constitution de ces paysages spécifiques de deux manières.

Par la tradition d'abord qui, diffusant les formes et les techniques, entraîne une récurrence que l'on peut observer dans divers types d'ouvrages architecturaux *(fig. 36)*. Cette récurrence, ou répétition des solutions architecturales, résulte soit de leur création, soit de leur appropriation par des collectivités plus ou moins importantes.

Bien qu'il nous faille mesurer ces témoignages d'appartenance à partir d'un découpage territorial administratif, soit les comtés municipaux, l'observation systématique des récurrences doit pouvoir faire ressortir, dans chaque territoire étudié, des traditions et conditions spécifiques d'occupation. Celles-ci peuvent se traduire par une diffusion restreinte de traits d'architecture uniques ou par une concentration significative de caractéristiques par ailleurs communes. Dans le premier cas, la caractéristique s'imposera comme trait distinc-

Fig. 34 *Neg. 77-2238.21 (35)*

Fig. 35 *Neg. 77-1941.18 (35)*

Fig. 36 *Nég. 77. 2460.9 (35)*

Fig. 37 Larmier cintré, fréquent dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Nég. C. 79. 0098.22 (35)

Fig. 38 Volume architectural d'arrière-pays, présent sur l'ensemble du territoire.

Nég. 78. 2454.9 A (35)

tif du territoire donné *(fig. 37)*, dans le second cas, elle marquera le paysage par sa fréquence *(fig. 38)*.

Paradoxalement donc, l'observation des récurrences a pour objet de saisir la singularité d'un territoire par ce qu'il a, justement, d'ordinaire.

À ces répétitions architecturales, disséminées sur le territoire, s'ajoutent les lieux particuliers uniques qui le ponctuent, en formant une constellation irrégulière de sites privilégiés.

L'étude de ces lieux, qui fait l'objet du deuxième volet de nos analyses du paysage architectural des comtés, décrit des manifestations architecturales à différentes échelles *(fig. 39, 40)*. En effet, il pourra tout autant s'agir de circonscrire une concentration de bâtiments que de décrire les caractéristiques d'implantation d'un village, ou encore d'identifier un bâtiment remarquable. L'intérêt pourra venir du rapport entre l'implantation et le milieu naturel, de l'achèvement d'une oeuvre, ou encore de sa valeur de témoignage architectural.

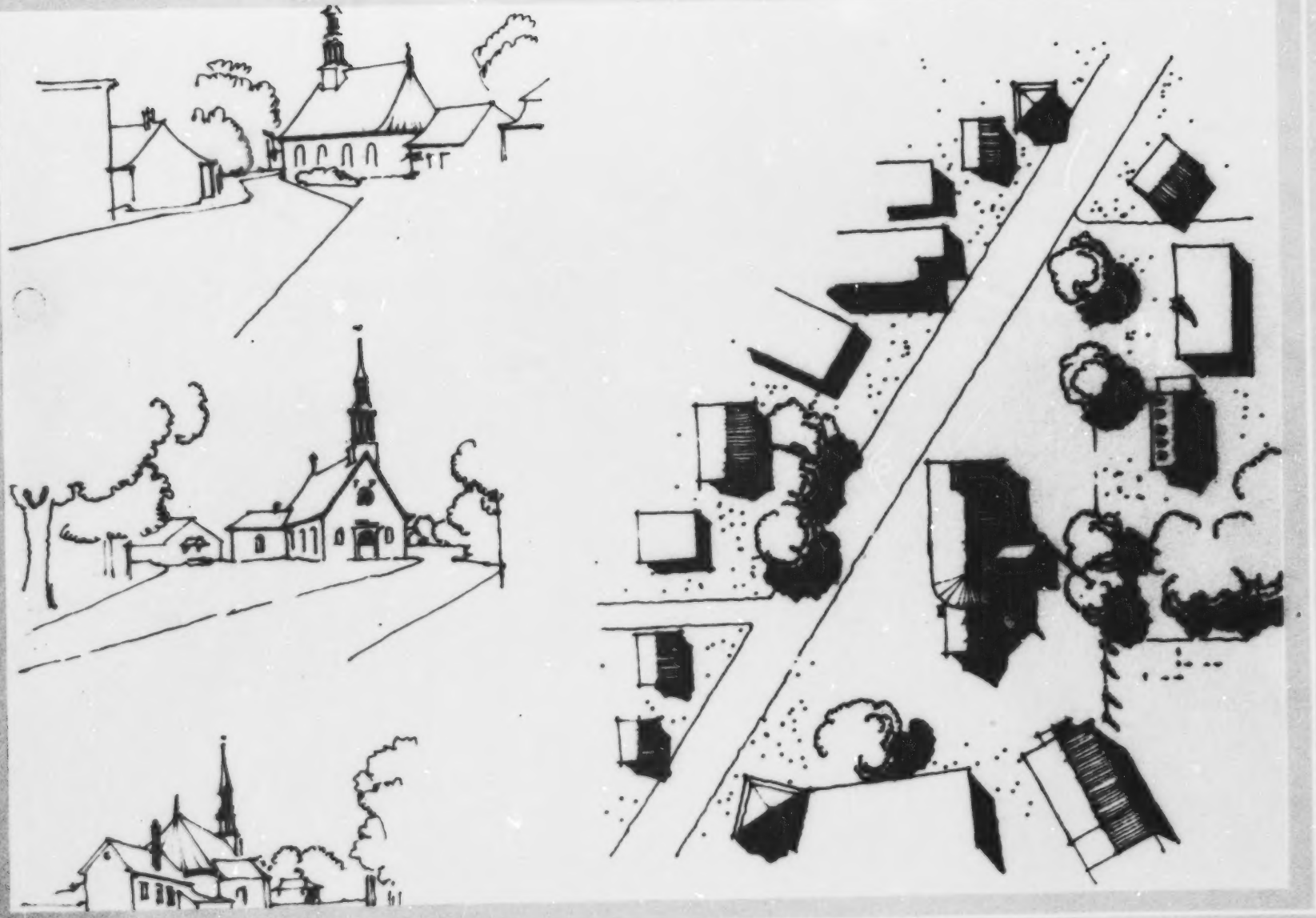

Fig. 39 Croquis et plan de la place de l'église de Saint-Étienne-de-Beaumont.

Dessin de Claude Michaud

Fig. 40 Site du village de Saint-Fabien-de-Montmagny.

Nég. 78. 1865.07 A (35)

Ainsi, chaque portion de territoire est étudiée comme s'il s'agissait d'un tissu d'artefacts formé par les récurrences architecturales et orné par les contrepoints et les festons que sont les lieux et événements architecturaux.

Voyons maintenant comment s'est effectuée, dans notre analyse, l'exploration de ces deux composantes du paysage que sont la trame, d'une part, les lieux et événements d'autre part.

Pour décrire la trame, le tissu du paysage, nous avons entrepris d'établir la récurrence des éléments architecturaux pour chacun des comtés. Cette partie de l'analyse s'intitule «étude thématique de l'architecture», chaque groupe d'éléments récurrents représentant un thème.

Des observations préliminaires permettent de constater que l'architecture vernaculaire se modifie, se transforme et s'adapte par la variation, souvent autonome, de certains de ses éléments constitutifs. Par exemple, on pourra observer dans un territoire une façon de faire des galeries qui est commune mais qui s'intègre à des volumétries d'habitation différentes; inversement, il est fréquent de trouver des ornementations diverses pour un même type de bâtiment. Nous avons choisi d'ordonner l'observation de ces thèmes en instaurant une échelle de classification dont les échelons correspondent précisément à ces niveaux d'organisation des formes architecturales.

Ainsi procédons-nous à une lecture des récurrences sur les plans de l'implantation, de la volumétrie, des composantes architectoniques, des détails architecturaux, des revêtements et des couleurs, des matériaux et des techniques et enfin des fonctions spécifiques.

L'implantation

Elle concerne surtout la disposition des bâtiments qui font partie d'un ensemble à fonction spécifique. À ce titre, ce sont les ensembles d'unités agricoles qui ont été plus particulièrement étudiées *(fig. 41)*.

La volumétrie

Sous cette rubrique, nous décrivons le plus déterminant des éléments constitutifs du bâtiment. Nous y intégrons en effet des considérations sur le mode de construction — matériaux et structure —, sur le mode d'occupation — nombres d'étages, utilisation de l'espace non habité — et sur les caractéristiques du plan — nombre et disposition des ouvertures, forme générale du «carré», etc. *(fig. 42)*.

Les composantes architectoniques

Ici, nous avons cru utile de distinguer les éléments d'architecture qui, par rapport à la volumétrie principale, représentent des sous-ensembles, mais qui sont de nature à influer sur le mode d'occupation du bâtiment. Ainsi, une maison peut posséder ou non une cuisine d'été, ou une galerie sur trois faces — en ce sens, il s'agit d'une composante facultative de l'architecture vernaculaire — mais, lorsqu'il y a intégration de telles composantes, elles ont une incidence majeure sur le mode d'occupation, sur la vocation du bâtiment *(fig. 43)*.

Les détails architecturaux

Contrairement aux composantes architectoniques, le détail architectural, qu'il relève de la construction ou de l'ornementation, a peu de répercussions sur l'organisation de l'espace. La récurrence de tels détails peut cependant être très révélatrice des pratiques de construction ou d'ornementation qui avaient cours dans un territoire et qui pouvaient constituer la façon particulière d'un artisan *(fig. 44)*.

échantillonnage

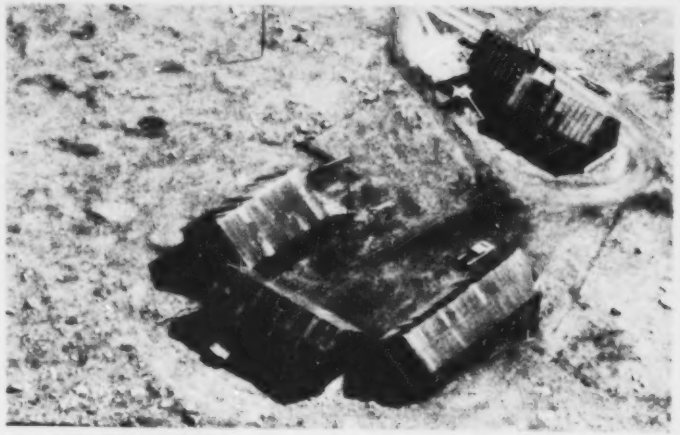

78.1630.20(35)

78.1666.24(35)

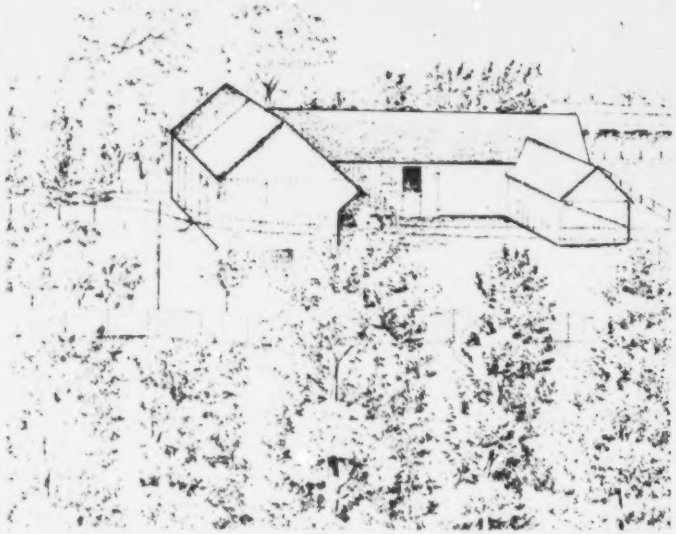

atlas Belden 1881

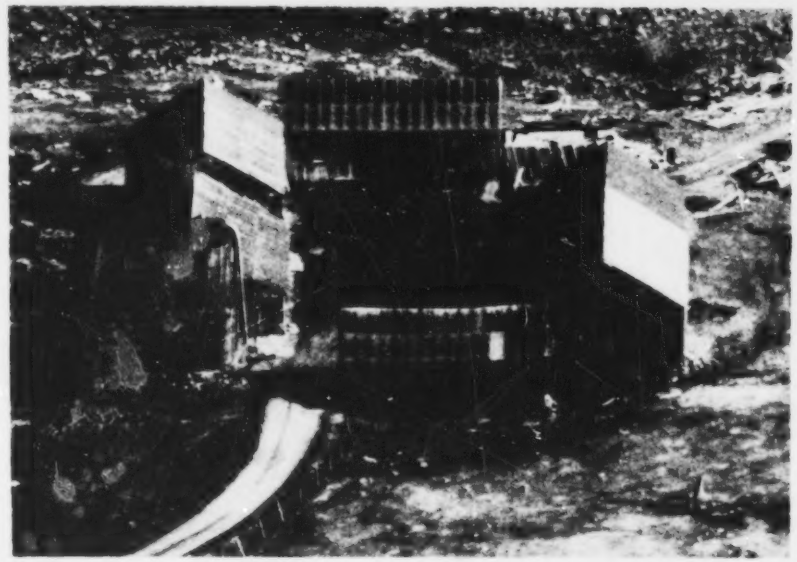

78.1660.32(35)

Fig. 41 **Analyse du paysage architectural du comté de Huntingdon, étude thématique.**

MAISON

SURFACES D'OCCUPATION: RÉPARTIES SUR DEUX NIVEAUX DONT L'UN SE SITUE DANS LA TOITURE

OUVERTURES: GÉNÉRALEMENT DISPOSÉES DE FAÇON SYMÉTRIQUE EN FAÇADE.

TOITURE: COMPOSÉE DE DEUX VERSANTS DROITS DONT LA PENTE VARIE DE 35° À 45° LA TOITURE EST QUELQUEFOIS PERCÉE DE LUCARNES.

STRUCTURE: CHARPENTE EN PIÈCES SUR PIÈCES OU EN MADRIERS.

MATERIAUX DE REVETEMENT: DÉCLIN, PLANCHE, PAPIER BRIQUE, BARDEAU DE CÈDRE

DENSITE: CE TYPE DE MAISON FORT RÉPANDU SE RETROUVE SUR LA MAJEURE PARTIE DU TERRITOIRE.

80.2199.31 (35)

Fig. 42 **Analyse du paysage architectural du comté de Portneuf, étude thématique.**

81.081.14(35)

C.81.0168.22a(35)

81.076.12a(35)

81.080.18(35)

81.076.23a(35)

C.81.0168.14a(35)

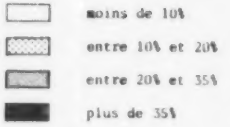

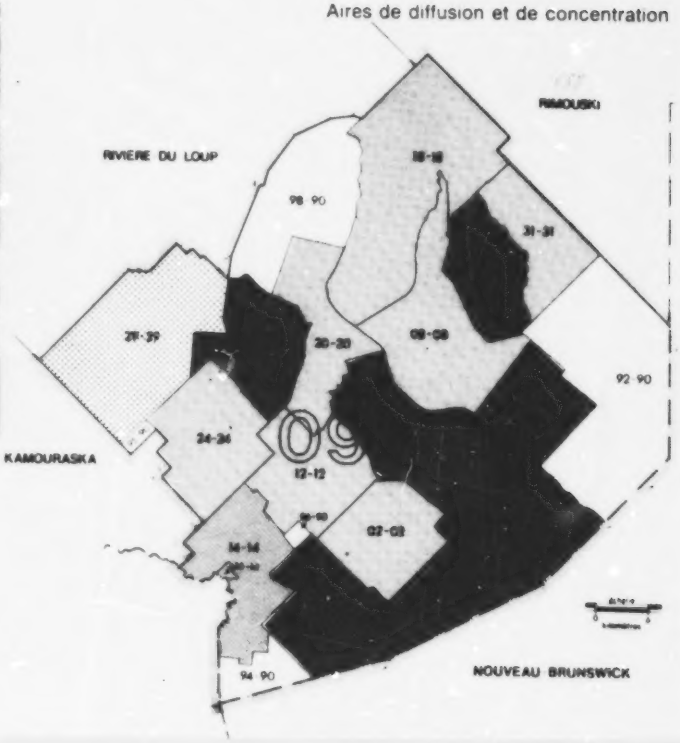

Fig. 43 **Analyse du paysage architectural du comté de Témiscouata, étude thématique.**

ORNEMENTATION DE BRIQUES

CARACTERISTIQUES:

Certains bâtiments, de construction ou de revêtement de brique, présentent des motifs géométriques sur leurs surfaces de mur ou dans leur corniche.

Ces motifs sont obtenus par le décrochement, dans l'appareil du mur, de certaines briques ainsi mises en relief. Ils sont aussi obtenus par l'utilisation de briques de texture ou de couleur qui diffèrent de l'ensemble.

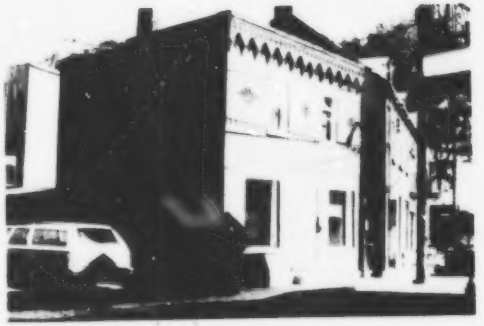

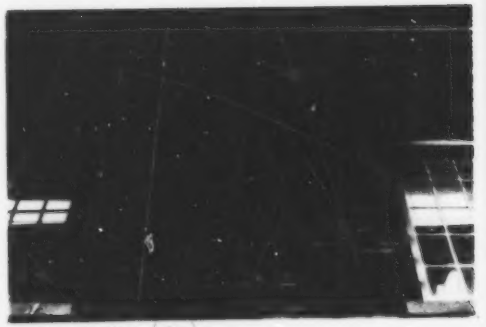

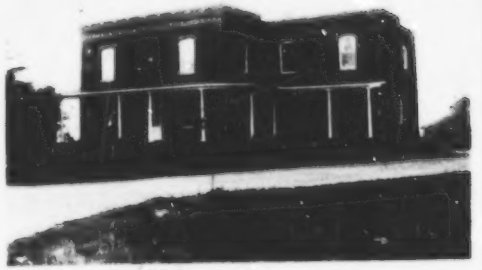

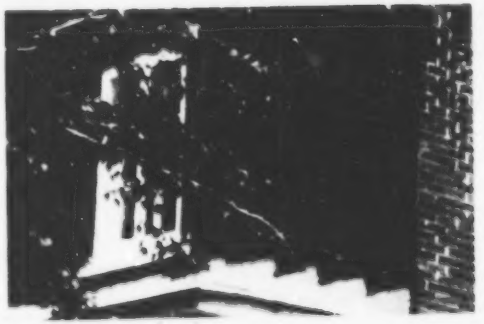

Fig. 44 **Analyse du paysage architectural du comté de Laprairie, étude thématique.**

Les revêtements et les couleurs

Quoique de nature différente, ces aspects ont sur l'architecture et sur la perception que l'on en a une incidence comparable à celle des détails architecturaux *(fig. 45)*.

Les matériaux et les techniques

Sous cette rubrique, nous avons voulu faire état d'aspects de l'architecture qui concernent l'ensemble du bâtiment, mais sous l'angle de la construction, exclusivement *(fig. 46)*.

Les fonctions spécifiques

Cette dernière rubrique fait état des récurrences liées au besoin. Une activité agricole spécialisée va susciter, par exemple, l'apparition d'un type de bâtiment qui n'existe pas ailleurs ou qui devient soudain si omniprésent qu'il va marquer le paysage de façon notable *(fig. 47)*.

Les récurrences, ou thèmes architecturaux, sont donc regroupées selon notre échelle de classification après avoir été observées globalement au moyen des photographies aériennes obliques, puis précisées par les informations recueillies sur le terrain dans chacun des comtés.

Leur illustration se fait comme suit: on consacre d'abord une page à la description et à la représentation graphique du thème retenu *(fig. 42, 44, 45)*. Suit un échantillon de photographies qui font ressortir d'une part, la récurrence, lorsque le thème apparaît dans des contextes multiples, d'autre part, les variations du thème d'une manifestation à l'autre *(fig. 41, 43, 47)*.

Pour chaque territoire circonscrit, des cartes servent à illustrer les récurrences, leur répartition et leur fréquence *(fig. 43, 48)*.

L'ensemble des analyses, échantillons et cartes de répartition auxquels donnent lieu l'observation et la composition des thèmes, esquisse le portrait d'un comté.

Il importe enfin de préciser que le rapport que nous établissons entre phénomène architectural et territoire n'est pas absolu; les divisions territoriales auxquelles nous devons nous conformer obligent à pondérer les observations à la lumière de celles qui se rapportent aux comtés limitrophes.

Autrement dit, il se peut très bien que les limites d'un comté municipal dépassent l'aire de diffusion du phénomène observé, mais l'inverse est également vrai.

Enfin, préoccupés par la description des caractéristiques d'aménagement et d'architecture d'un territoire prédéterminé, nous pourrions être conduits par les recoupements et pondérations de cette information à définir des territoires plus homogènes, à circonscrire de véritables régions, sinon d'appartenance, du moins de référence culturelle.

Ce que nous avons décrit comme étant l'autre composante du paysage architectural, soit la constellation de sites privilégiés de diverses dimensions, nous en rendons compte dans l'étude synchronique des lieux. Le lieu, c'est ce qui, dans le cadre de cette approche de l'aménagement et de l'architecture vernaculaires, décrit les temps forts du paysage d'un territoire. Ces lieux peuvent tenir leur intérêt de diverses caractéristiques d'aménagement ou d'architecture ou des divers types de liens que ces aménagements entretiennent avec le territoire. Ils peuvent aussi être de dimensions variables mais, le plus souvent, ils se retrouveront dans des agglomérations où l'accumulation d'artefacts et la concentration des activités collectives donnent naissance à des ensembles architecturaux significatifs. Même si les différents lieux inventoriés ne sont pas regroupés sous des rubriques ordonnées pour chaque comté, la nature des phénomènes observés affiche certaines constantes. Ainsi l'intérêt peut-il venir du rapport entre les éléments

BARDEAUX À MOTIF DÉCORATIF

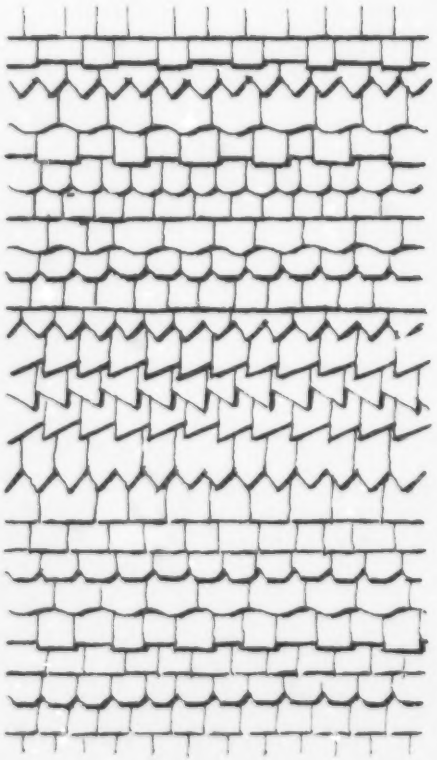

Appareil de bardeaux décoratifs recouvrant un carré de maison de St-Apollinaire.

78.2466.14a(35)

78.2464.10(35)

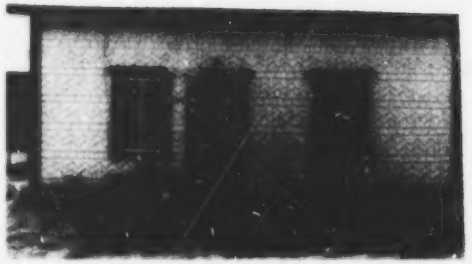

78.2464.22(35)

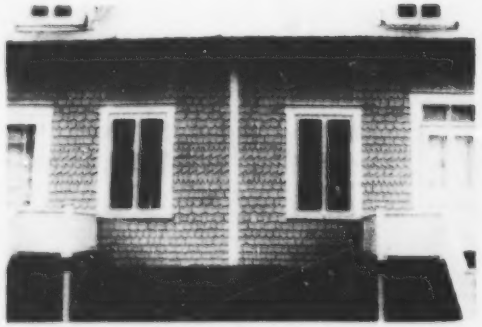

78.3140.32(35)

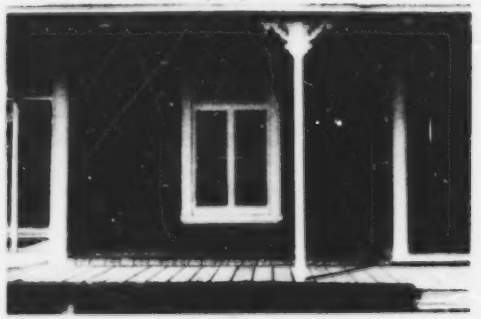

78.2462.04a(35)

Fig. 45 **Analyse du paysage architectural du comté de Lotbinière, étude thématique.**

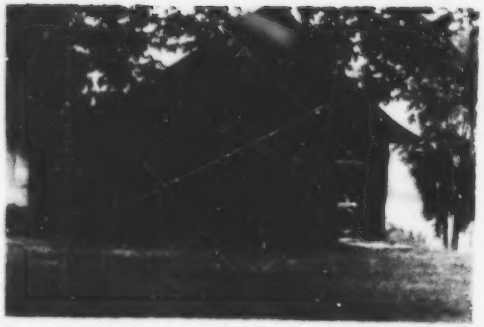

5 C.78.0204.29(35)

78.2686.22(35)

78.2686.12(35)

78.2686.13(35)

78.2686.14(35)

78.2686.15(35)

Fig. 46 **Analyse du paysage architectural du comté de Châteauguay, étude thématique.**

échantillonnage

78.2624.27a(35)

78.2625.34(35)

78.2686.33(35)

78.2623.12(35)

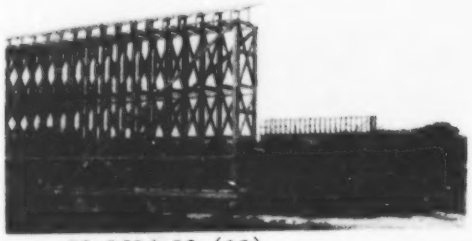

78.2624.28a(35)

◄ cage d'entreposage du blé d'inde employé à nourrir le bétail.

Fig. 47 **Analyse du paysage architectural du comté de Châteauguay, étude thématique.**

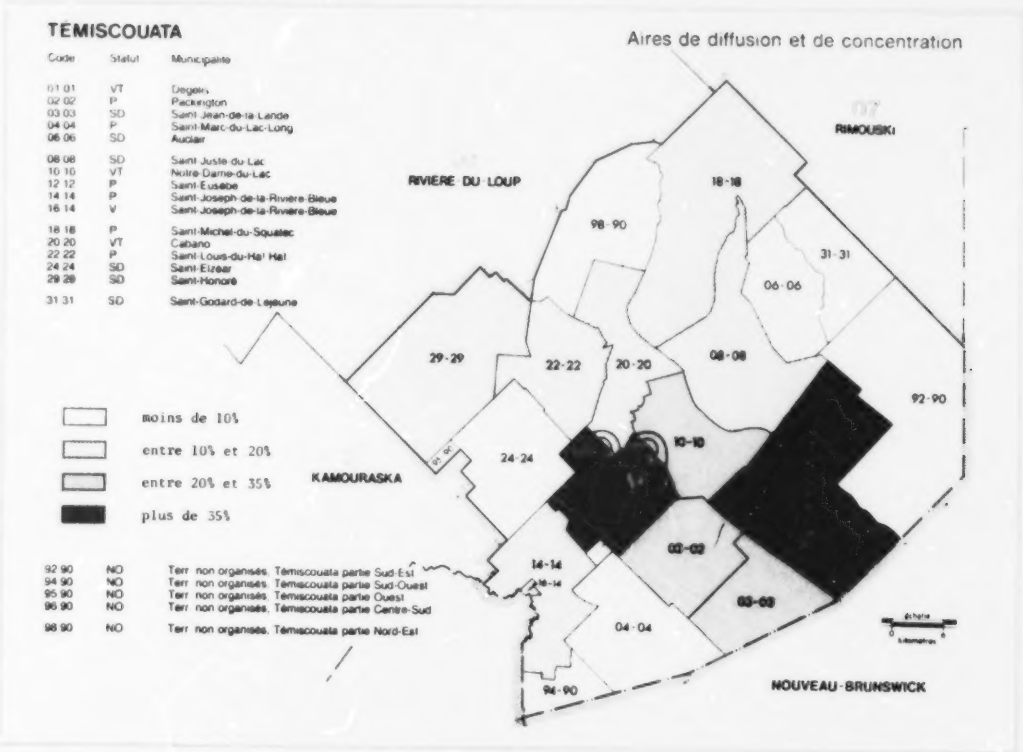

Fig. 48

Analyse du paysage architectural du comté de Témiscouata, étude thématique.

naturels et les éléments construits d'une implantation, comme dans les agglomérations riveraines ou les villages en falaise *(fig. 49 à 52)*; il peut venir encore des caractéristiques de l'organisation de l'espace: subdivisions cadastrales, trame des rues, rythme de lotissement et densité *(fig. 53 à 55)*, etc. Le lieu peut aussi correspondre à des ensembles résultant d'un regroupement fonctionnel, esthétique ou symbolique de bâtiments *(fig. 56A, 56B)*, de configurations spatiales dont l'intérêt confère une dimension particulière à chacun des bâtiments qui les constituent: rue principale, place de l'église *(fig. 57 à 59)*. . . Ces différentes réalités environnementales sont décrites dans un langage graphique composé de cartes, montages photographiques, relevés et croquis accompagnés de courts textes, de symboles graphiques et de quelques titres de classification.

Il serait bon de préciser aussi, sinon les critères, du moins l'esprit qui prévaut dans le choix et l'évaluation des éléments décrits dans cette partie de l'analyse. Nous avons déjà donné une indication de la nature de ces choix en parlant de notre intention d'identifier par ces analyses du paysage architectural la singularité des territoires. Or cette singularité, considérée comme valeur culturelle, se construit à partir des conditions d'implantation initiales.

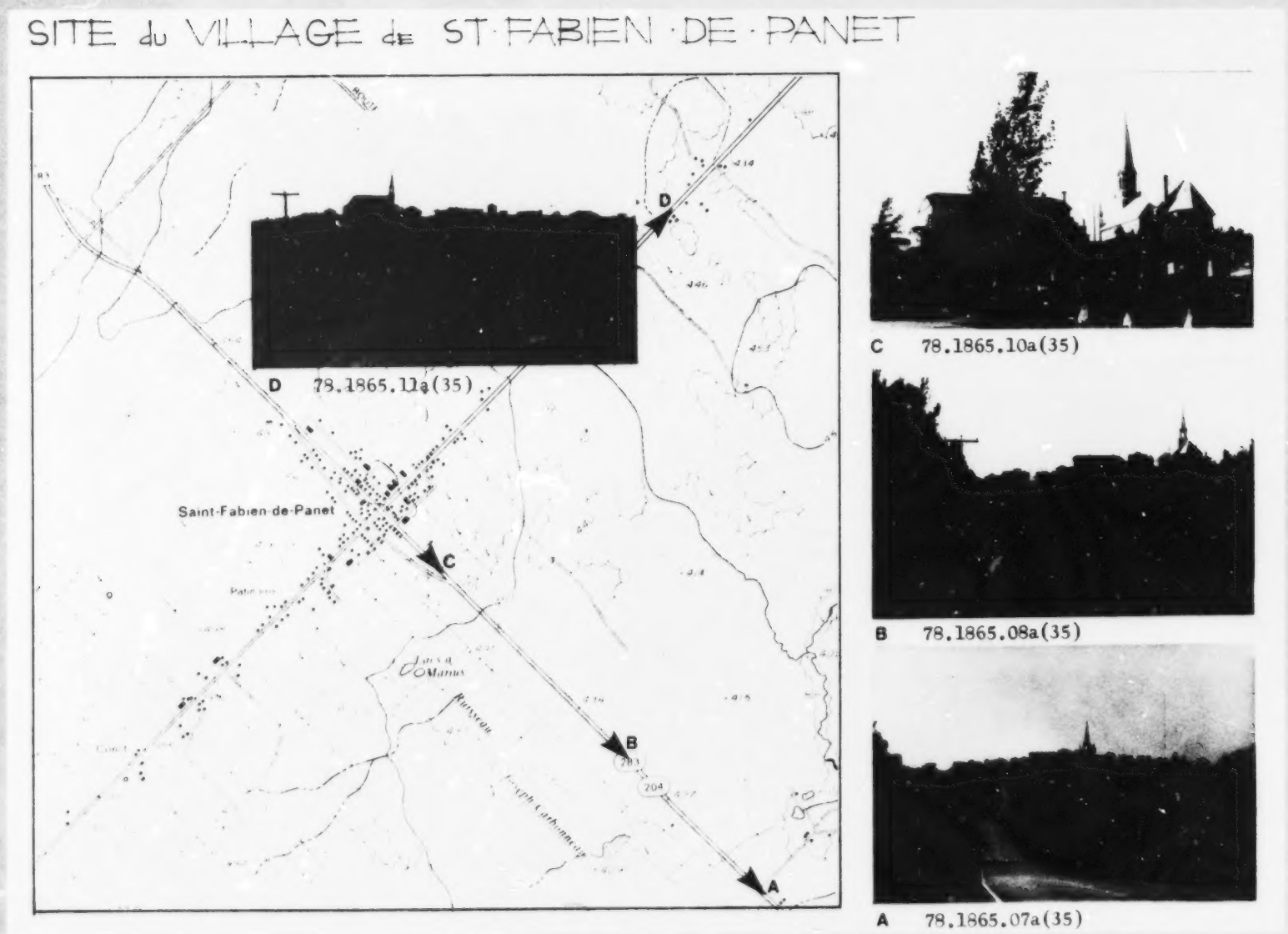

Fig. 49 **Analyse du paysage architectural du comté de Montmagny, étude synchronique.**

ST PHILÉMON, BELLECHASSE

VIEUX CHEMIN

SITE DE DEUX MOULINS, ABANDONNÉS DE PART ET D'AUTRE D'UN PETIT PONT EN ARCHE.

INTÉRÊT DU SITE :

- PRÉSENCE DE DEUX MOULINS,
- RIVIÈRE D'EAU CLAIRE SUR FOND DE CAILLOUX,
- PONT EN ARCHE ÉLÉGANT ET BIEN INTÉGRÉ AUX ÉLÉMENTS NATURELS DU SITE,
- UN EMBRANCHEMENT ROUTIER À L'ÉCART DU GRAND CHEMIN.

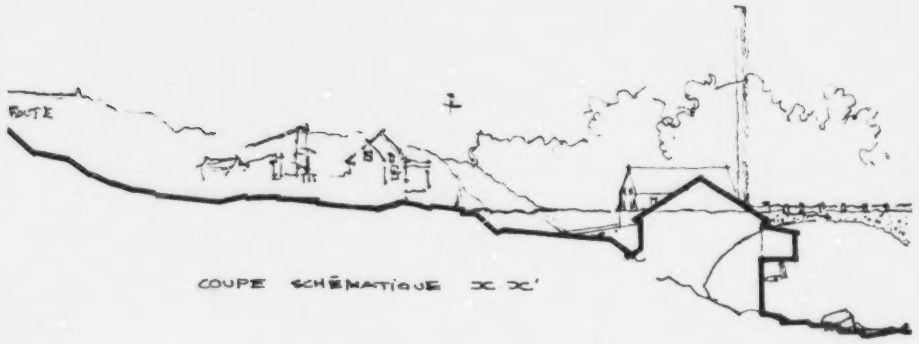

1 78.2424.07a(35)

A 78.2424.06a(35)

2 78.2424.05a(35)

B 78.2424.09a(35)

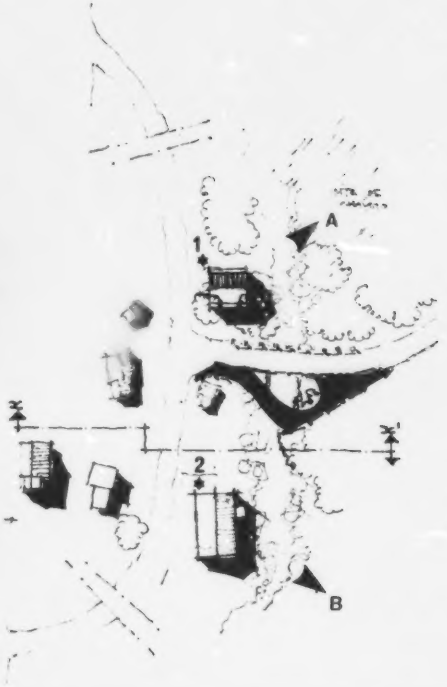

Fig. 50 **Analyse du paysage architectural du comté de Bellechasse, étude synchronique.**

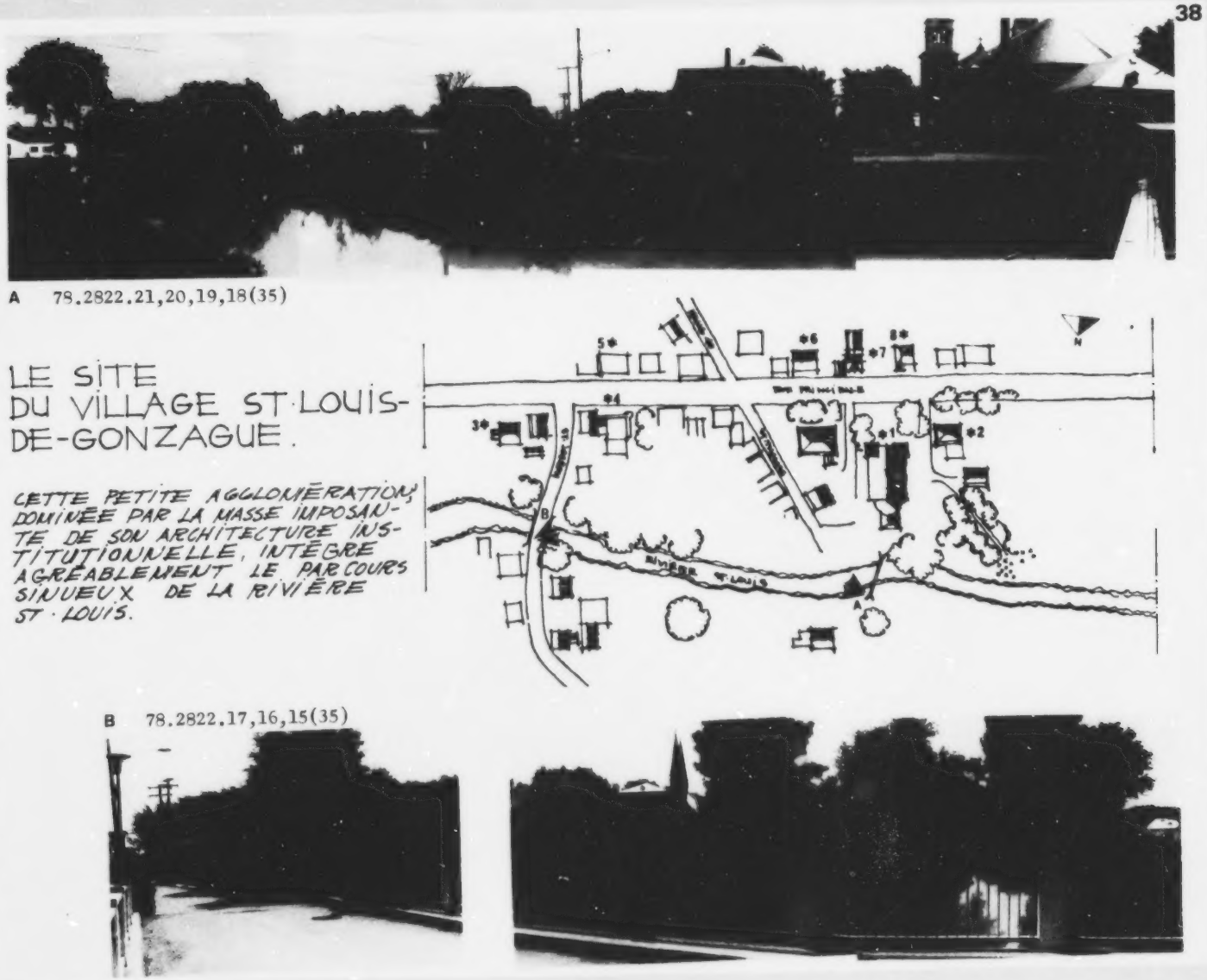

Fig. 51 **Analyse du paysage architectural du comté de Beauharnois, étude synchronique.**

LIEU URBAIN REMARQUABLE, LA RUE VICTORIA OPÈRE UNE MERVEILLEUSE TRANSITION ENTRE LA VILLE DENSE ET L'ESPACE NATUREL DE LA BAIE ST-FRANÇOIS. AINSI SE SUCCÈDENT LA TRAME SERRÉE DES QUARTIERS, L'ÉCLIQUEMENT PAYSAGER DES ARBRES ET DU PLAN D'EAU, PUIS LE PARC TOUFFU ET ENFIN LA BAIE.

CETTE RUE EST UN ESPACE À PARCOURIR ENTRE UNE FAÇADE CONTINUE DE BÂTIMENTS SERRÉS ET UN LIEU-SPECTACLE, À OBSERVER DES RIVES CALMES DU PARC.

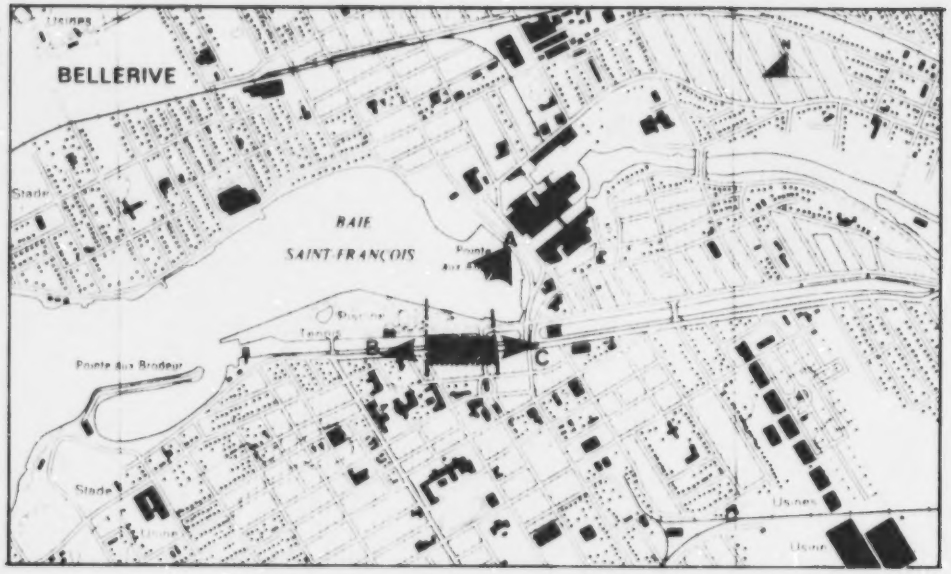

C.78.0272.36a(35)

C.78.0273.01a(35)

C.78.0273.02a(35)

Fig. 52 **Analyse du paysage architectural du comté de Beauharnois, étude synchronique.**

ST CHRYSOSTOME,
IMPLANTATION
DU VILLAGE

C.78.0218.14a(35)

ST-CHRYSOSTOME PRÉSENTE UNE TRAME URBANISTIQUE D'UNE GRANDE CLARTÉ ET SOLIDEMENT ORGANISÉE À PARTIR DES COMPOSANTES TRADITIONNELLES DE L'IMPLANTATION QUÉBÉCOISE:
L'ENSEMBLE INSTITUTIONNEL EST COMPOSÉ DE BÂTIMENTS DONT LA MASSE ARCHITECTURALE EST TRÈS PRÉSENTE DANS LE PAYSAGE DE L'AGGLOMÉRATION, EN PLUS D'OCCUPER UN ESPACE IMPORTANT QUI SE RÉPERCUTE SUR LE LOTISSEMENT DOMESTIQUE IMMÉDIAT.

À L'AXE DE LA RUE PRINCIPALE SE GREFFENT DES RUES DÉJÀ ANCIENNES, INDICE QUE LE VILLAGE A DEPUIS LONGTEMPS DE L'IMPORTANCE, QUE L'AGGLOMÉRATION AVAIT UNE CERTAINE DIMENSION.

78.1762.04(35)

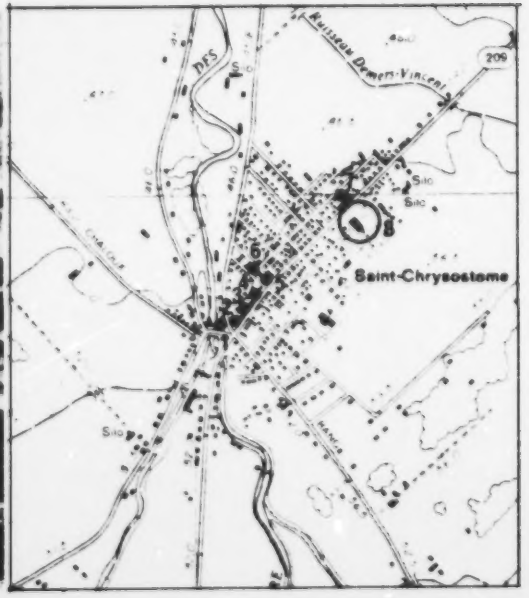

Fig. 53A, 53B **Analyse du paysage architectural du comté de Châteauguay, étude synchronique.**

IMPLANTATION DU VILLAGE, ST-CHRYSOSTOME

ÉVÉNEMENTS ARCHITECTURAUX INTÉGRÉS

1 C.78.0218.01a(35)

2 C.78.0218.03a(35)

3 78.2625.31(35)

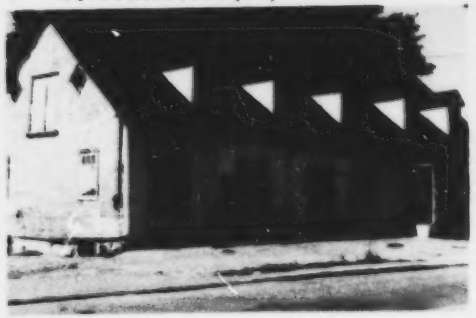

4 C.78.0218.11a,12a(35)

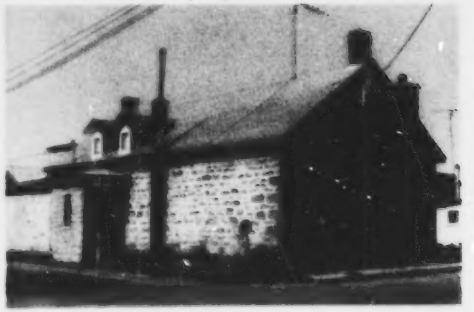

5 78.2625.26(35)

6 78.2625.28(35)

7 C.78.0218.17a(35)

Fig. 53B

LE RANG DU ROCHER
CAP ST IGNACE

PARCOURS SINUEUX ET PAYSAGÉ,
PONCTUÉ D'ÉVÉNEMENTS ARCHITECTURAUX.

77.2570.06a(35)

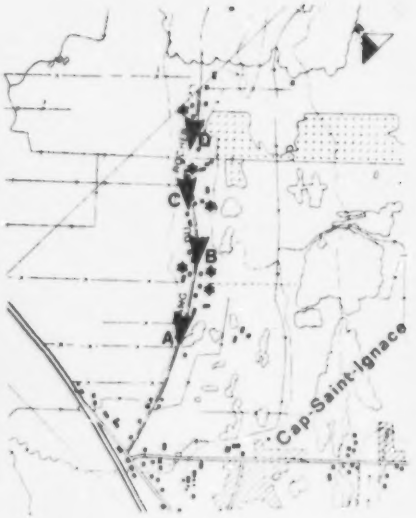

78.1867.18a(35)
78.1867.17a(35)
78.1867.16a(35)
78.1867.15a(35)

Fig. 54A, 54B **Analyse du paysage architectural du comté de Montmagny, étude synchronique.**

ÉVÉNEMENTS ARCHITECTURAUX INTÉGRÉS

1 78.1919.16a(35)

2 78.1919.17a(35)

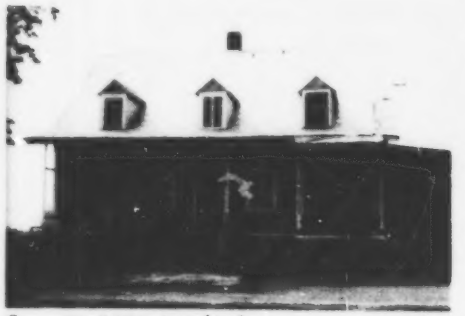

3 78.1919.19a(35)

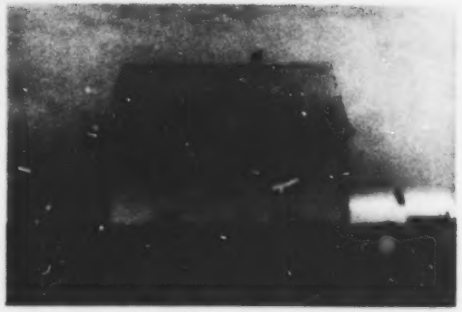

4 78.1919.21a(35)

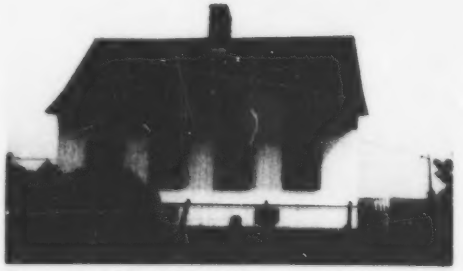

5 78.1919.22a(35)

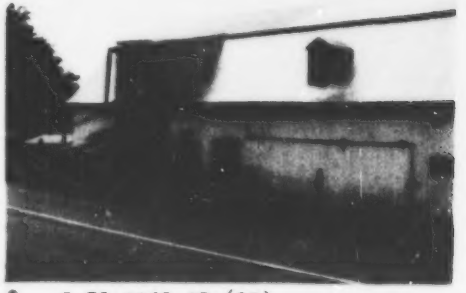

6 C.78.0048.07a(35)

78.1867.21a.19a.20a(35)

Fig. 54B

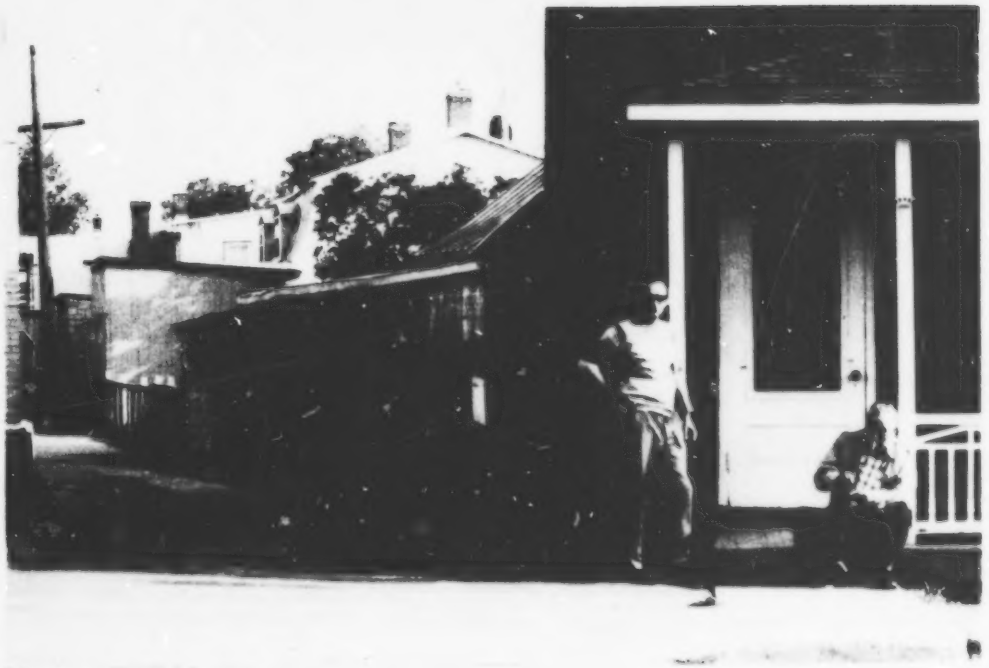

78.2821.13a(35)

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD,

LE QUARTIER CHAMPLAIN

DIT QUARTIER DU COTON.

QUARTIER OUVRIER CARACTÉRISÉ PAR UNE TRAME D'IMPLANTATION SERRÉE QUI SE GREFFE À LA RUE PRINCIPALE : ST-LAURENT. BIEN QU'URBAINE, CETTE STRUCTURE RAPPELLE LE FONCTIONNEMENT DES AGGLOMÉRATIONS VILLAGEOISES.

LE QUARTIER EST LOTI ENTRE L'ANCIEN CANAL ET LA RIVIÈRE ST-CHARLES, TOUT CONTRE LA MANUFACTURE. CES LIMITES NATURELLES ACCENTUENT LE CARACTÈRE D'ENSEMBLE ET D'AUTONOMIE. ON Y RETROUVE LA VARIÉTÉ ARCHITECTURALE ET LA COMPLEXITÉ D'ORGANISATION SPATIALE PROPRES AUX AMÉNAGEMENTS VERNACULAIRES. L'HOMOGÉNÉITÉ SOCIALE DU LIEU S'EST TRADUITE EN UNE UNITÉ ENVIRONNEMENTALE.

Fig. 55 **Analyse du paysage architectural du comté de Beauharnois, étude synchronique.**

ST-LAZARE,
CARREFOUR "COMMERCIAL" TRADITIONNEL

78.2445.17,18,20(35)

78.0912.09(35)

CONCENTRATION DE BÂTIMENTS DONT LES USAGES TRADITIONNELS EN ÉTAIENT DE SERVICE ET DE COMMERCE.
L'ORGANISATION DE L'ESPACE SE SITUE ENTRE LE CARREFOUR ET LA PLACE.

1 BOULANGERIE,
2 HÔTEL,
3 MAGASIN GÉNÉRAL,
4 FORGE,
5 LINGERIE,
6 ÉPICERIE,
7 FORGE.

Fig. 56A, 56B **Analyse du paysage architectural du comté de Bellechasse, étude synchronique.**

CARREFOUR "COMMERCIAL" TRADITIONNEL,
ÉVÉNEMENTS ARCHITECTURAUX INTÉGRÉS.

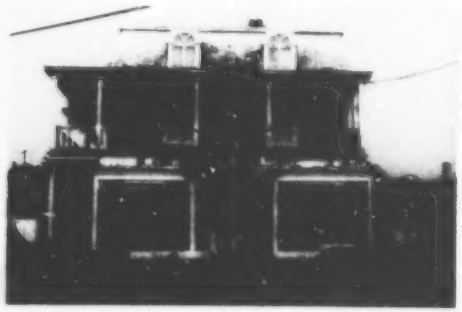

1 78.2455.13a(35)

2 78.2449.06a(35)

3 78.2455.17a(35)

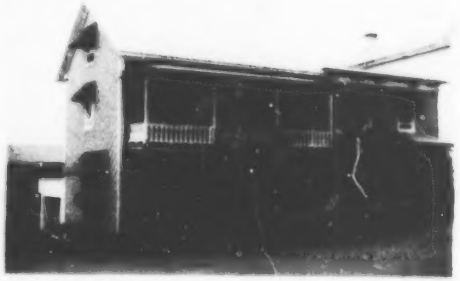

4 78.2455.19a(35)

5 78.2455.14a(35)

6 78.2455.16a(35)

7 78.2455.15a(35)

Fig. 56B

LES LIEUX

La rue de la Cour
et le quartier «des ambassades».

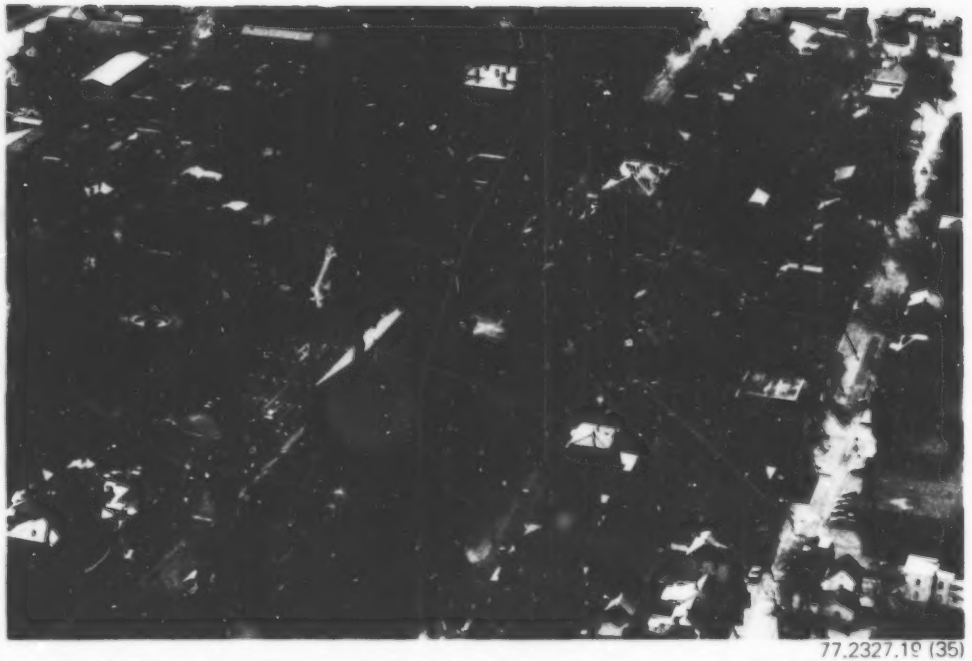

77.2327.1º (35)

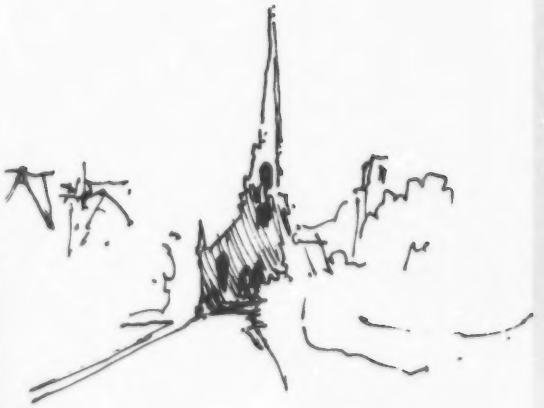

La rue de la Cour, espace linéaire qu'accentue la bordure de grands arbres, et dont la perspective se referme sur la façade «gothique» de l'église Saint-Patrice, compose une sorte «d'allée baroque».

Dans cet environnement se retrouvent plusieurs des bâtiments qui ont servi la vocation institutionnelle de Rivière-du-Loup: Palais de justice, Consulat américain, Bureau de poste... etc.

S'y retrouve aussi toute l'architecture cossue des beaux quartiers.

Fig. 57 **Étude du paysage architectural de la municipalité de Rivière-du-Loup.**

LA RUE PRINCIPALE D'ARMAGH

ESPACE URBAIN D'UNE GRANDE QUALITÉ CONFIGURÉ PAR LA DENSITÉ D'OCCUPATION DES BÂTIMENTS ET LA PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS PAYSAGERS. L'ABONDANCE DE DÉTAILS ARCHITECTURAUX DIVERSIFIÉS AUGMENTE L'EXPÉRIENCE PERCEPTIVE EN N'ENLEVANT RIEN À L'HOMOGÉNÉITÉ QUE CONFÈRE LA STRUCTURE D'ENSEM.

A 78.2427.33a(35)

B 78.2427.34a(35)

C 78.2427.35a(35)

F 78.2427.31a(35)

E 78.2427.30a(35)

D 78.2427.29a(35)

Fig. 58A, 58B **Analyse du paysage architectural du comté de Bellechasse, étude synchronique.**

LA RUE PRINCIPALE D'ARMAGH,
ÉVÉNEMENTS ARCHITECTURAUX INTÉGRÉS.

1 C.78.0102.05a(35)

2 78.2424.01a(35)

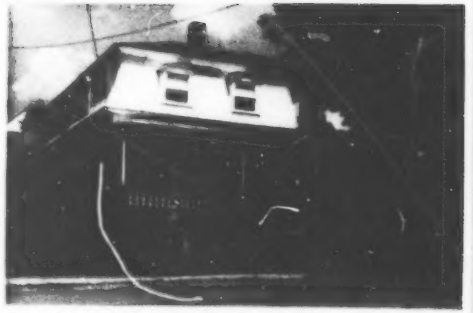

3 78.2448.08a(35)

4 78.2424.04a(35)

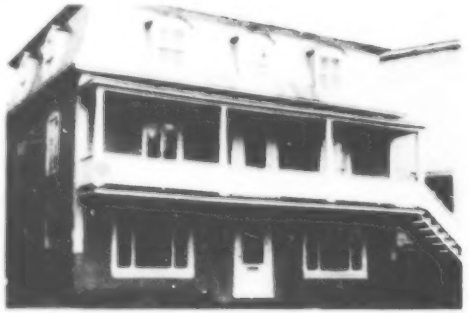

5 C.78.0102.06a(35)

6 78.2424.03a(35)

7 78.2448.12a(35)

Fig. 58B

C.78.0047.05a(35)

ST-FRANÇOIS DE LA R/V. DU SUD

SITE
DE L'AGGLOMÉRATION
ANCIENNE

UNE PARTIE DU VILLAGE (VRAISEM-BLABLEMENT LA PLUS ANCIENNE) EST CONSTRUITE SUR UN CRAN DE ROC QUI FORME UN PETIT PROMONTOIRE LINÉAIRE DANS L'AXE DE L'AGGLOMÉRATION.
ON Y RETROUVE LA CONCENTRATION DES ÉDIFICES INSTITUTIONNELS TRADITIONNELS DANS UNE ORGANISATION DE L'ESPACE QUE LA CONTRAINTE DU SITE A ENRICHIE.
S'Y GREFFE UN PARCOURS REMARQUABLE PAR SA STRUCTURE ET LE DÉTAIL D'AMÉNAGEMENT.

78.1865.18a(35)

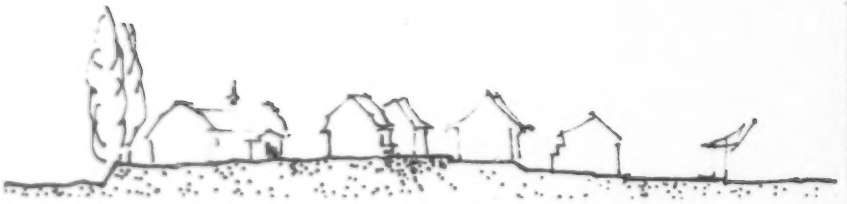

COUPE CC'

COUPE BB'

COUPE AA'

Fig. 59A, 59B **Analyse du paysage architectural du comté de Montmagny, étude synchronique.**

PARCOURS

C 78.1865.16a(35)

B 78.1865.15a(35)

A 78.1865.14a(35)

F 78.1865.20a(35)

E 78.1865.21a(35)

D 78.1865.19a(35)

Fig. 59B

La persistance et le renforcement des caractéristiques à travers l'évolution des agglomérations, jusqu'à la situation contemporaine (aspect synchronique) fait l'objet d'une première identification des lieux. C'est le poids et la continuité historique qui sont alors pris en considération.

S'ajoute la description de sites qui traduisent de façon particulièrement explicite, à travers l'architecture et les aménagements, les comportements et les attitudes des groupes et individus dans leur environnement. C'est-à-dire que la quête des lieux doit chercher à identifier non seulement les aménagements spécifiques que suscitent les modes de vie particuliers — par exemple la prédominance de l'architecture religieuse dans chaque village du Québec français — mais encore, comment l'inscription des sites dans l'espace s'accompagne de signes manifestes d'attention et de valorisation (par l'architecture et les aménagements).

Le lieu émerge alors dans le champ patrimonial comme portion de territoire physiquement et spatialement distincte, mais aussi comme manifestation d'une conscience particulière de l'environnement, comme signe d'appropriation. Nous avons voulu traduire cette double caractéristique des lieux dans les concepts utilisés pour identifier les éléments d'aménagement et d'architecture relevés dans nos études. Outre les descriptions et les représentations graphiques, cartographiques et photographiques des aménagements, l'identification des bâtiments, éléments constitutifs des espaces plus globaux que sont les lieux, renvoie à cette réalité englobante. Ainsi les «événements architecturaux» (bâtiments présentant un intérêt supérieur d'ordre esthétique, ethno-historique, symbolique ou fonctionnel) sont-ils dits intégrés, concentrés ou isolés selon le degré d'appartenance à un aménagement plus vaste *(fig. 53, 54, 56, 58, 60A, 60B)*. On peut donc lire implicitement dans cette classification une appréciation de l'intérêt du bâtiment du point de vue du contexte environnemental.

Enfin, alors que dans l'étude thématique un échantillon illustre les récurrences observées pour l'ensemble du territoire inventorié, chacun des lieux et des événements architecturaux intégés ou isolés fait l'objet, dans l'étude synchronique, d'une spatialisation précise sur des cartes à différentes échelles. Dans le premier cas, la cueillette des données sert à démontrer l'existence de phénomènes architecturaux récurrents et, à ce titre, les bâtiments choisis sont interchangeables, alors que, dans l'identification des lieux, c'est un point marqué du territoire qui est circonscrit, un événement architectural unique qui est montré.

La recherche de la singularité des régions présente à notre avis une double valeur culturelle. D'abord, le paysage exclusif qu'elle veut mettre en évidence ajoute à la diversité et contribue à la richesse environnementale de tout le territoire québécois; en ce sens, chaque coin de pays intéresse l'ensemble de la collectivité. Plus encore, le fait de vouloir illustrer que ces paysages se sont constitués lentement, à travers les activités et les implantations, à l'image des collectivités qui les habitent, suggère qu'ils font partie de leur identité.

Un concept qui s'élabore à partir de l'observation de deux aspects du façonnement des territoires, la tradition architecturale d'une part, les lieux uniques, nés de l'histoire et de la géographie particulière d'une région, d'autre part: voilà le paysage architectural. Un inventaire constitué de deux études complémentaires pour chacun des comtés municipaux, «l'étude thématique de son architecture», «l'étude synchronique de ses lieux»: telle est son analyse.

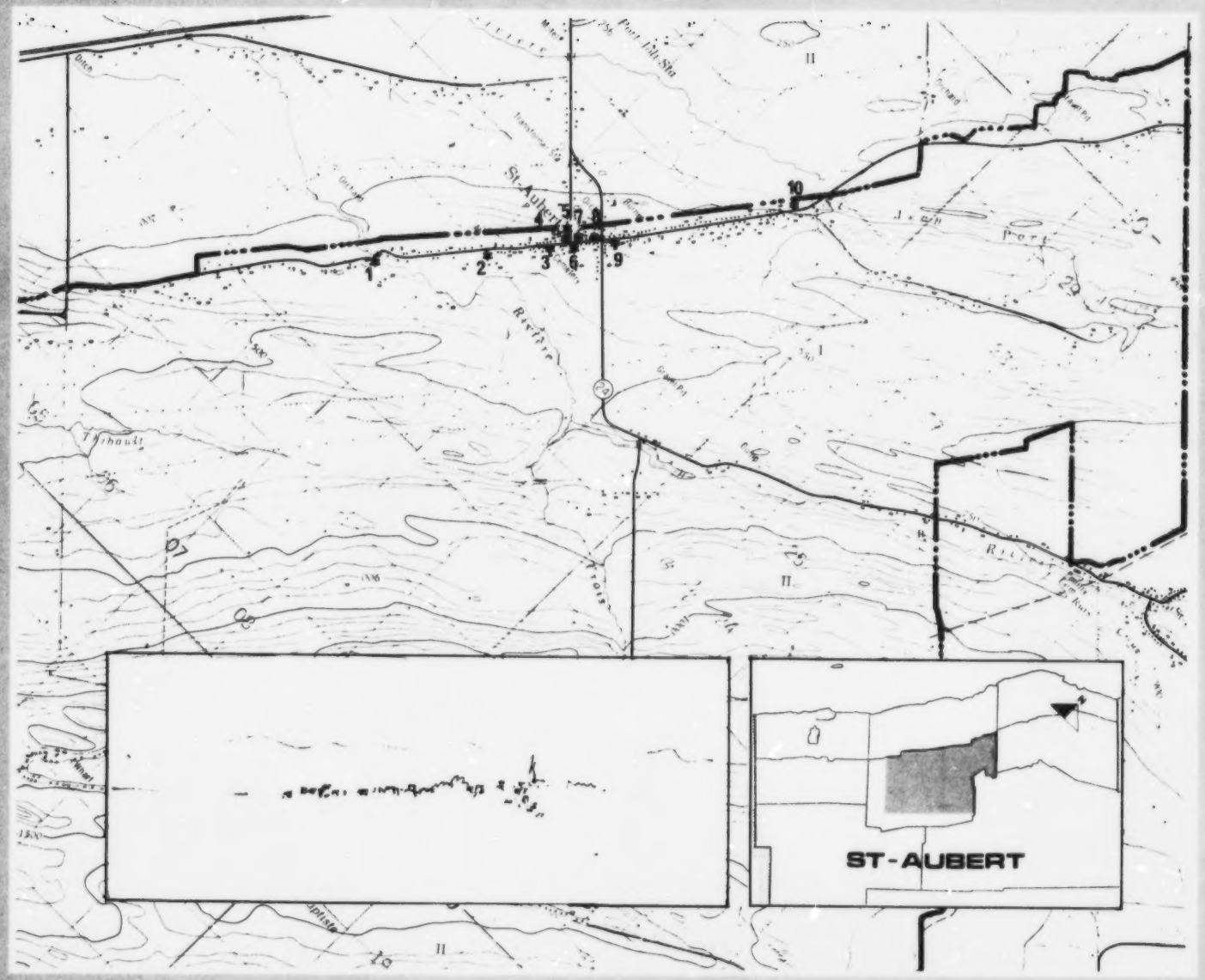

Fig. 60A, 60B **Analyse du paysage architectural du comté de L'Islet, étude synchronique.**

1 78.1648.09a(35)

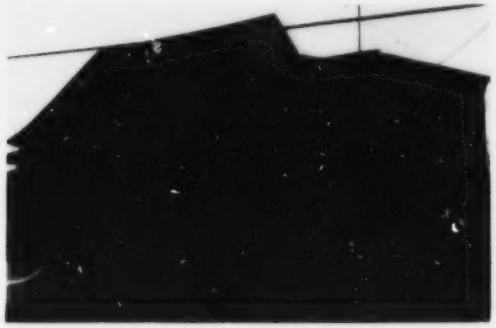

2 C.78.0042.04a(35)

3 78.1648.02a(35)

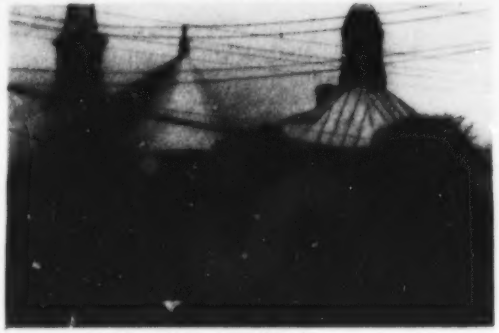

4 C.78.0042.03a(35)

5 78.1677.13(35)

6 C.78.0042.02a(35)

7 78.1646.35(35)

8 78.1646.34(35)

9 78.1677.03(35)

Fig. 60B

7

L'analyse du patrimoine architectural urbain

L'opération macro-inventaire des agglomérations urbaines a nécessité la mise au point d'outils d'analyse particuliers, principalement à cause de la densité de la construction et de la complexité de son organisation spatiale, mais aussi parce que les créateurs de la méthode d'analyse ont cherché à intégrer davantage trois disciplines: l'histoire, l'architecture et l'urbanisme.

Le programme a été réalisé en deux étapes: d'abord l'étude de morphologie urbaine effectuée par le Centre de recherches et d'innovation urbaine (CRIU); ensuite l'analyse proprement dite du macro-inventaire, amorcée par la Direction générale du patrimoine et poursuivie en collaboration avec les municipalités concernées. Les deux études, effectuées indépendamment l'une de l'autre, ont donné lieu à la production de rapports distincts, fort différents dans leur approche et leur présentation, mais complémentaires par l'objet traité.

Arrêtons-nous d'abord à l'étude du CRIU. Elle a été menée dans les villes de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec entre 1976 et 1978. Pour Montréal, le CRIU a produit une série de dix-huit cartes morphologiques et un rapport exposant son approche théorique. Les cartes en couleurs couvrent une partie de la ville et de l'île de Montréal, manifestement celle qui comporte la plus grande concentration de patrimoine urbain.

L'étude de morphologie urbaine est fondée sur l'analyse des phases technologiques de production des bâtiments. Elle s'intéresse autant aux constructions récentes qu'aux structures anciennes, indépendamment de leur fonction. Le rapport définit les diverses phases, alors que les cartes permettent de les repérer sur le territoire montréalais au moyen de couleurs. Chacune des phases technologiques de production est déterminée par trois composantes: le type de matériau, sa provenance et le mode d'assemblage. La phase artisanale est caractérisée par des matériaux de provenance locale (pierre et bois), une production manuelle et un mode d'assemblage non spécialisé *(fig. 61)*. À Montréal, on situe le commencement de cette phase au début de la colonisation et sa fin vers 1852. Elle est représentée en vert sur les cartes morphologiques.

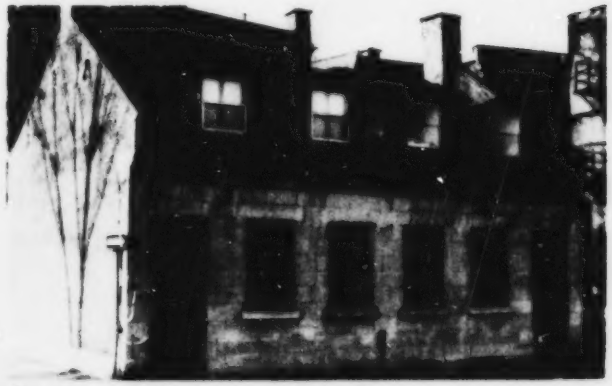

Fig. 61 Habitation issue de la phase technologique artisanale. 101-105, rue Charlotte, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

La deuxième phase technologique est dite manufacturière; elle comporte aussi l'emploi de matériaux de provenance locale dont la production et le mode d'assemblage commencent cependant à se spécialiser *(fig. 62)*. C'est l'amorce de la construction en série, qui se situe entre 1852 et 1925. Elle correspond à la couleur orange sur les cartes.

Vient ensuite la phase dite de technique mécanique, représentée en rouge sur les cartes; elle se distingue par des matériaux transformés (bardeau d'amiante, aluminium, cube de verre), de provenance extérieure, produits et assemblés en série par des ouvriers spécialisés à l'aide de machines-outils *(fig. 63)*. Amorcée vers 1925, cette phase se poursuit jusqu'à 1960.

Les cartes indiquent finalement en violet la phase dite de technique mécanique avancée, qui s'est développée à partir de 1960 *(fig. 64)*. Elle se caractérise par des matériaux industriels, produits et assemblés dans les usines, où la préfabrication et l'automatisation jouent un rôle de plus en plus important.

Pour le CRIU, le patrimoine comprend tout le cadre bâti résultant de technologies périmées et non reproductibles, c'est-à-dire remontant aux phases dites artisanale et manufacturière, mais aussi aux débuts de la phase mécanique. L'approche du CRIU élimine au départ la valorisation esthétique ou historique. L'intérêt des cartes morphologiques tient à la notion élargie du patrimoine qui les sous-tend. Leur intérêt vient aussi de ce qu'elles permettent de saisir d'un coup d'oeil la distribution du patrimoine sur le territoire. De plus, elles offrent une lecture complète de tout le tissu urbain et permettent de relier le patrimoine à la problématique du développement urbain. En illustrant l'insertion du patrimoine dans la trame urbaine, les cartes morphologiques constituent un excellent outil de planification des inventaires architecturaux, mais elles ne sauraient suppléer à ces derniers, qui seuls sont aptes à spécifier le caractère de chacune des aires patrimoniales indiquées.

La réflexion qui a mené à la production de l'étude de morphologie urbaine a eu le mérite de replacer la problématique du patrimoine immobilier dans une perspective de développement urbain. La démarche, qui se veut une théorie globale de la forme urbaine, a pour effet d'enrichir la notion de patrimoine. Celui-ci n'est plus associé seulement à quelques rares monuments aux qualités esthétiques reconnues, mais il englobe des ensembles dont la densité et la cohésion visuelle sont des indices intéressants du milieu de vie et de l'unité du voisinage.

En ce qui a trait à Montréal, l'étude du CRIU, résultat de la première partie du programme, permet de localiser les aires de patrimoine, leur répartition et leur homogénéité, mais elle ne spécifie pas le type d'édifice ni les caractéristiques des ensembles architecturaux, ces aspects étant abordés dans la seconde partie du programme, appelée «analyse du macro-inventaire urbain». Celle-ci adopte d'ailleurs un point de vue beaucoup plus spécifique que la première partie, bien qu'elles portent toutes deux essentiellement sur le patrimoine architectural.

Le but de l'analyse du macro-inventaire urbain n'est pas de fournir une connaissance définitive et exhaustive de l'architecture montréalaise, mais bien plutôt de mieux circonscrire le caractère patrimonial des bâtiments et la «personnalité» des quartiers.

Il s'agit de recueillir les informations d'ordre historique, architectural et urbanistique nécessaires pour comprendre l'organisation des aires de patrimoine, pour saisir leur vocation et ainsi arriver à analyser les exemples les plus représentatifs de ces milieux de vie.

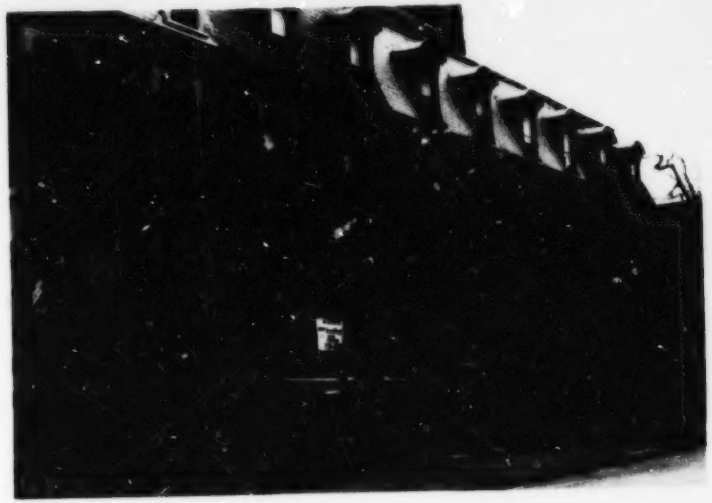

Fig. 62

Habitations issues de la phase technologique manufacturière.
520-530, rue Prince-Arthur, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

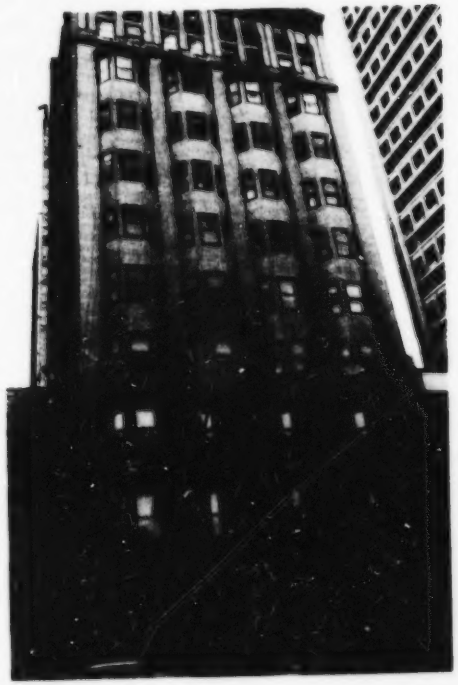

Fig. 63

Immeuble de rapport issu de la phase technologique mécanique. Édifice Dasso, 900, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Photo: Ville de Montréal, 1980

Fig. 64

Édifice commercial issu de la phase dite de technique mécanique avancée.
Hôtel Château Champlain, 1, place du Canada, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

La deuxième partie du programme, amorcée en 1978 par la Direction générale du patrimoine, se poursuit en collaboration avec les services municipaux des villes concernées. Présentement, le travail est achevé pour les villes de Longueuil et Lachine et il se poursuit pour Montréal.

Chacune des villes étudiées a été morcelée en unités territoriales ou secteurs d'étude dont le découpage s'effectue en fonction des considérations suivantes: les limites administratives des quartiers municipaux anciens et actuels tenant compte de la cohésion des ensembles architecturaux existants, les barrières physiques et les limites géographiques et enfin la concordance avec les zones de planification urbaine existante *(fig. 65)*. Un secteur d'étude correspond donc parfois, et selon le cas, aux limites exactes d'un quartier (ex: Lafontaine à Montréal), à une portion de quartier (ex: Centre-ville Est de Montréal) ou à un regroupement de quartiers (ex: Saint-Antoine à Montréal).

L'étude porte surtout sur les différents modèles d'habitat montréalais qui présentent un intérêt par leur répétition plus que par leur rareté. Elle permet de plus de compiler des informations sur les édifices publics et institutionnels et, dans une moins large mesure cependant, sur des bâtiments mixtes, commerciaux et industriels. Elle s'applique aux constructions antérieures à 1930.

La démarche comporte trois grandes étapes: d'abord la cueillette d'informations sur le terrain, puis la recherche documentaire et enfin l'analyse et la synthèse des données. La première grande étape, la cueillette d'informations sur le terrain, nécessite un parcours systématique de toutes les rues d'un quartier en vue du repérage des édifices patrimoniaux. On accumule d'abord quelques observations générales sur l'occupation du sol de même que sur le modèle et la densité de lotissement. Des données descriptives sont recueillies sous forme de notes, de croquis ou de photographies. Elles sont regroupées sous certaines rubriques déterminées qui permettront de dégager les modèles les plus courants. Ces rubriques comprennent l'implantation, les matériaux et les techniques de construction, la volumétrie et le nombre d'étages, le plan, la disposition et le nombre d'unités de logement, la forme du toit et le revêtement extérieur, le mode d'accès et les éléments de décor *(fig. 66 à 79)*.

On s'attarde ensuite, le cas échéant, aux observations qui traduisent une certaine détérioration de la qualité physique de l'édifice et une perte d'authenticité: modification du toit ou du revêtement extérieur, changement d'ordonnance de la façade, traces d'incendie, de décrépitude ou simplement de mauvais entretien *(fig. 80, 81, 82)*. Toutes ces remarques apparaissent sous la rubrique «indices de détérioration». Elles sont reportées sur des cartes de même que la forme du toit, le revêtement de la façade et le mode d'accès *(fig. 83, 84)*. La cueillette que nous venons de décrire ne s'effectue que pour l'habitation.

Dans le cadre de cette étude en effet, les édifices publics et institutionnels, mixtes (résidentiels et commerciaux), commerciaux et industriels ne font pas l'objet d'un relevé aussi détaillé; ils sont soumis à une approche plus générale et seule une partie des observations qui les concernent figure sur des cartes.

Un relevé sur le terrain ne serait pas complet sans la cueillette de données sur le paysage urbain. Celles-ci, reportées sur une carte, permettent de localiser les espaces verts et les parcs, les places publiques à valeur esthétique, fonctionnelle ou symbolique, mais aussi les terrains vagues et les parcs de stationnement *(fig. 85)*.

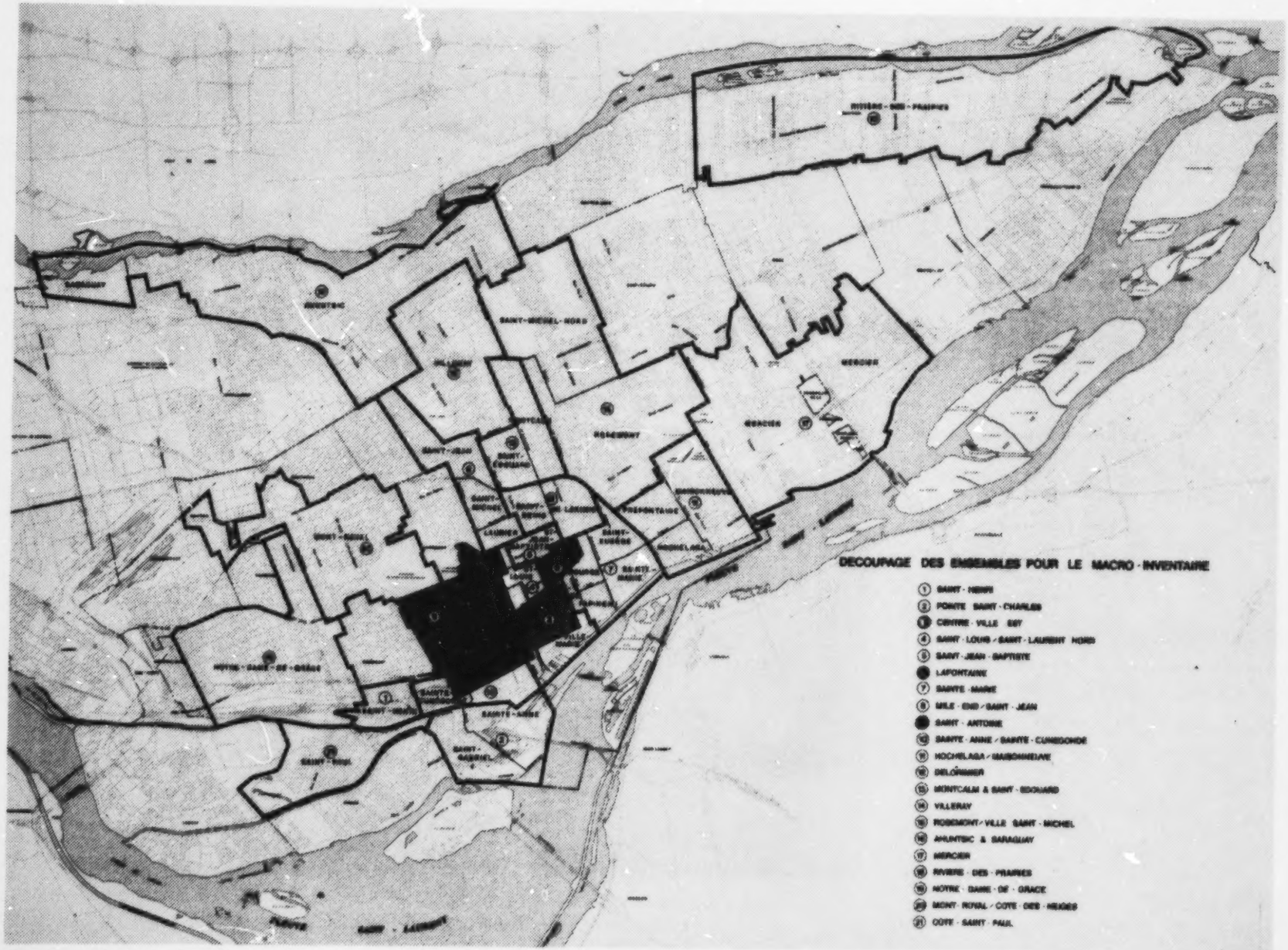

Fig. 65 Ministère des Affaires culturelles — Ville de Montréal. Protocole d'entente sur le Vieux Montréal et le patrimoine montréalais.

MACRO-INVENTAIRE DES QUARTIERS

Découpage territorial de trois secteurs d'étude de Montréal.

Ceentre-ville Est, Lafontaine, St-Antoine

—— limites des quartiers municipaux

----- limites des secteurs d'analyse du macro-inventaire

Ville de Montréal, 1981

Fig. 66

Exemple d'observation dans la rubrique «implantation». Du 8 au 34, rue Sherbrooke Est, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

Fig. 67

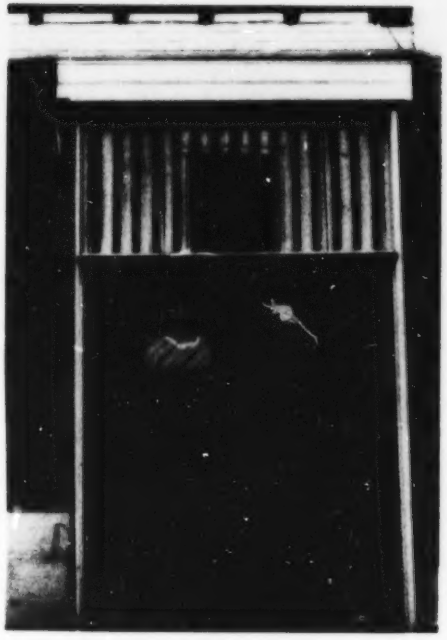

Fig. 68

Fig. 69

Fig. 67, 68, 69 **Exemples de modes d'accès typiques de l'habitat montréalais. Édifices situés sur le plateau Mont-Royal, à Montréal.**

Photos: Francyne Lord, 1982

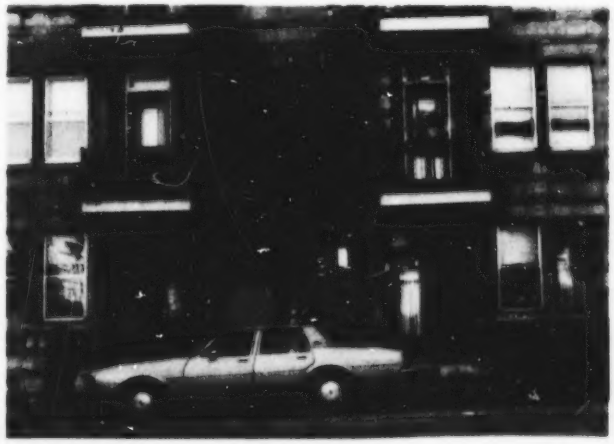

Fig. 70

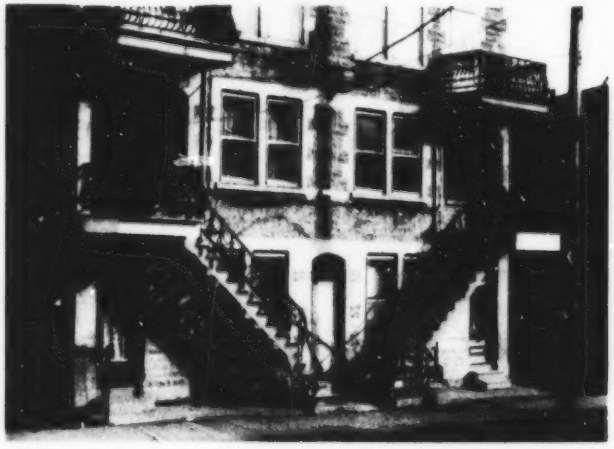

Fig. 71

Fig. 72

Fig. 70, 71, 72 **Exemples de modes d'accès typiques de l'habitat montréalais.**
Édifices situés sur le plateau Mont-Royal, à Montréal.

Photos: Francyne Lord, 1982

Fig. 73

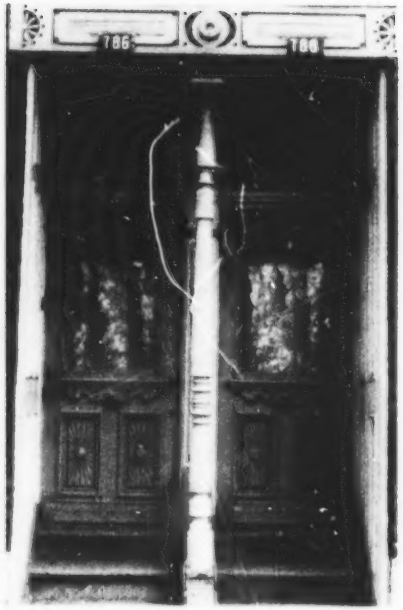

Fig. 74

Fig. 75

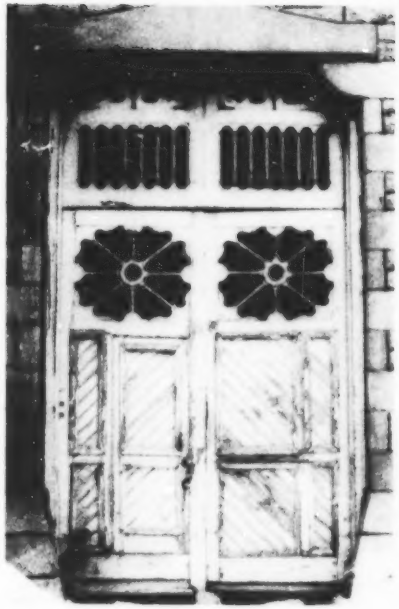

Fig. 76

Fig. 73, 74, 75, 76 Exemples d'éléments décoratifs relevés dans les quartiers de Saint-Henri et du plateau Mont-Royal, à Montréal.

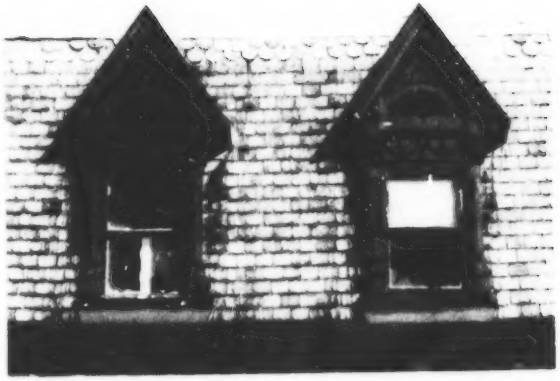

Fig. 77

Fig. 78

Fig. 79

Fig. 77, 78, 79 Exemples de modèles de lucarnes relevés dans les quartiers montréalais.

Photos: Pierre Thisdale, 1981

Fig. 80

Modification du toit.
Rue Coloniale, Montréal.

Photo: Ville de Montréal, 1981

Fig. 81

Du 3881 au 3895, rue Drolet,
Montréal.

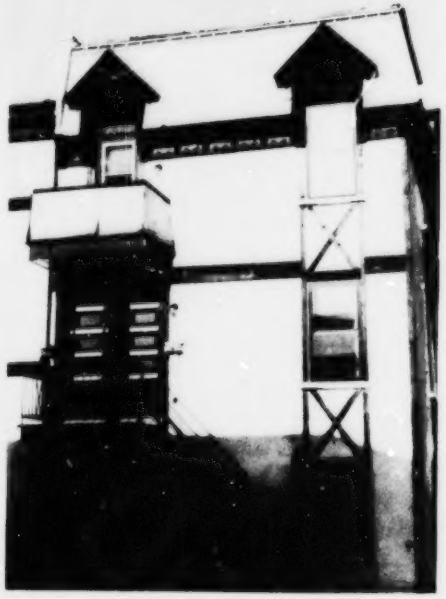

Fig. 82

305, rue Marie-Anne Est,
Montréal. Exemple de perte
d'authenticité par la modifi-
cation du revêtement exté-
rieur, des fenêtres, des portes
et du décor.
Plateau Mont-Royal,
Montréal.

Photo: Ville de Montréal, 1980

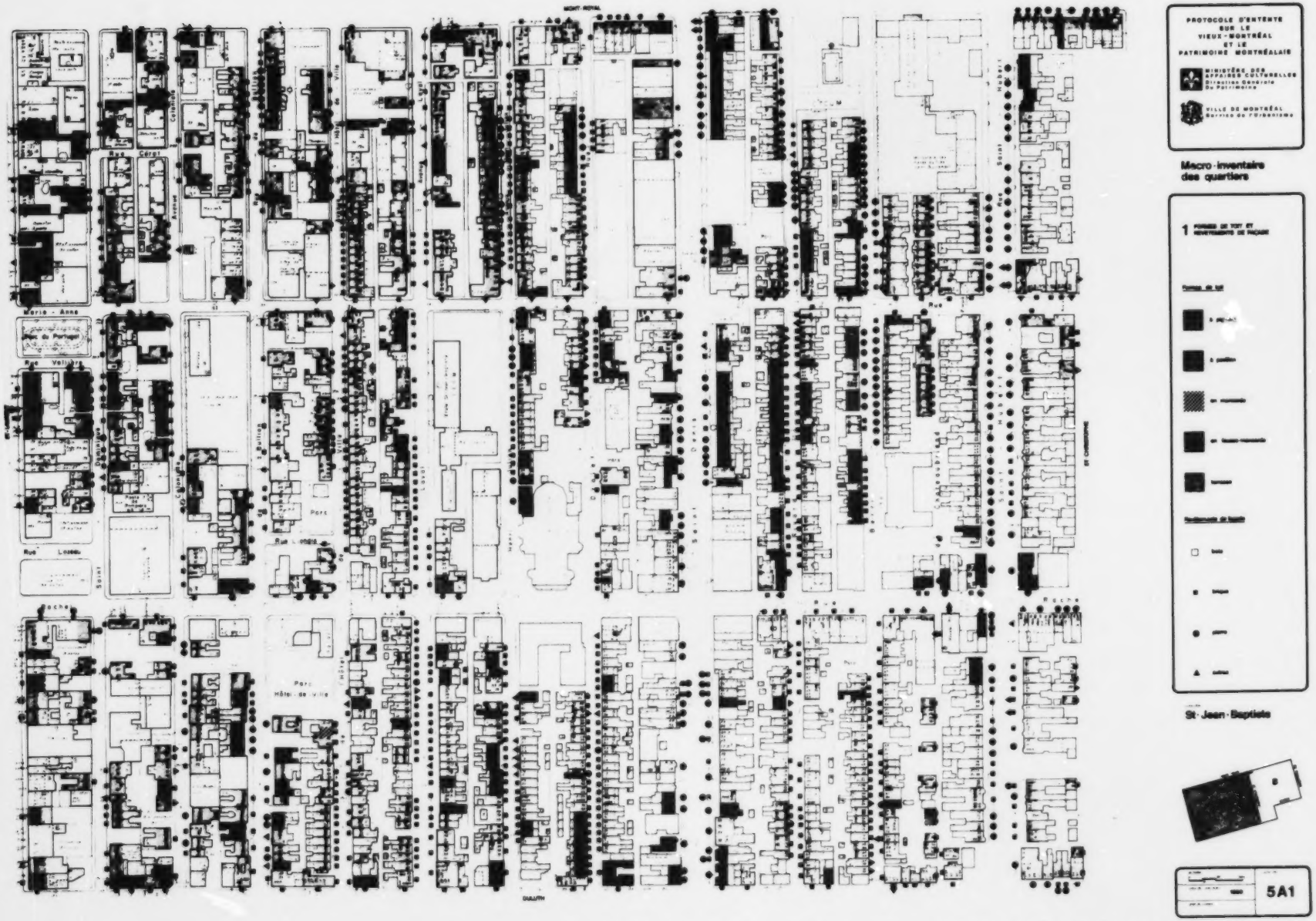

Fig. 83 Carte présentant les formes de toit et les revêtements de façades des édifices patrimoniaux résidentiels et mixtes. Secteur Saint-Jean-Baptiste. Ville de Montréal, 1980

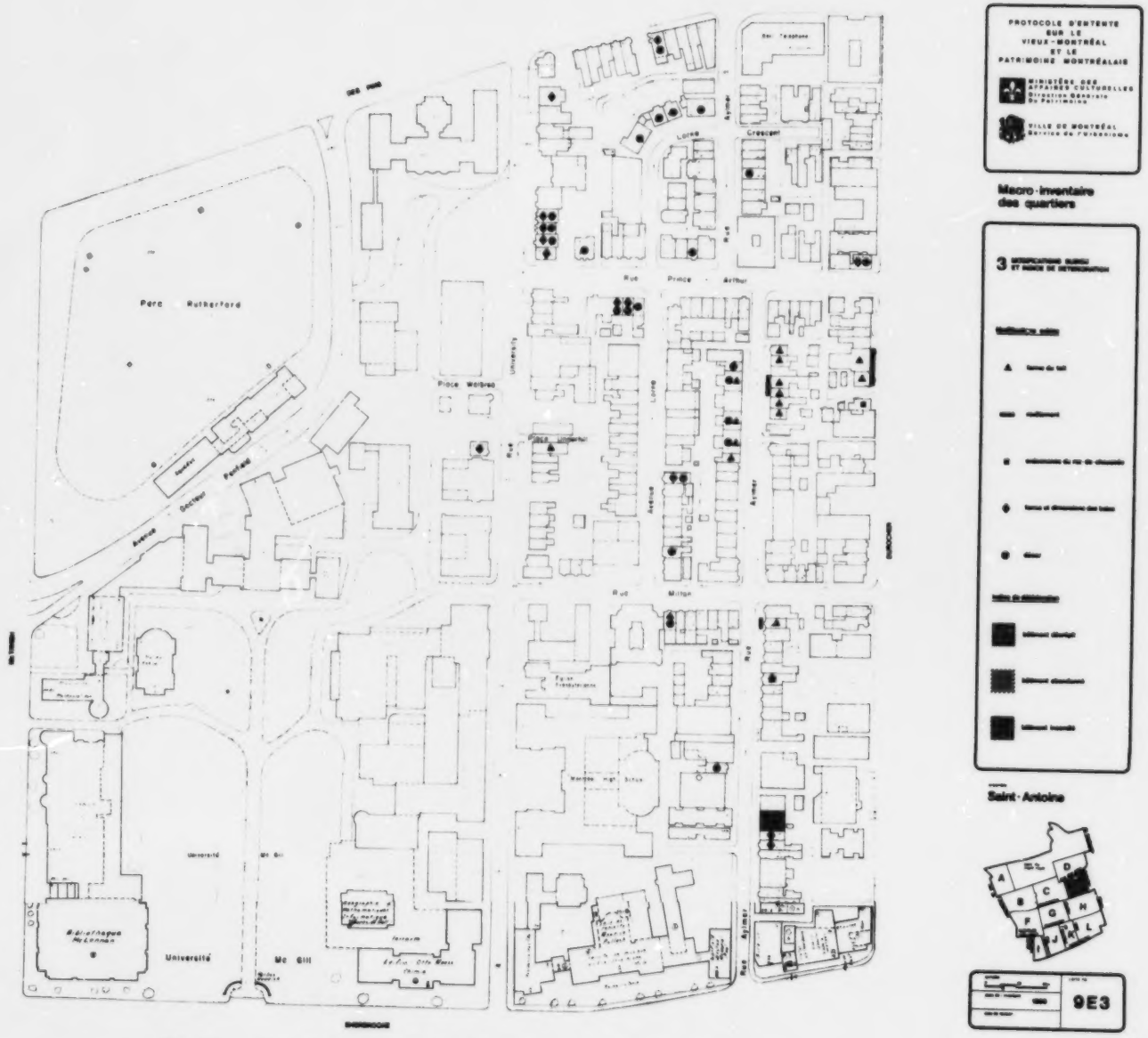

Fig. 84 Carte indiquant les modifications et l'indice de détérioration des édifices patrimoniaux résidentiels et mixtes. Secteur Saint-Antoine. Ville de Montréal, 1980

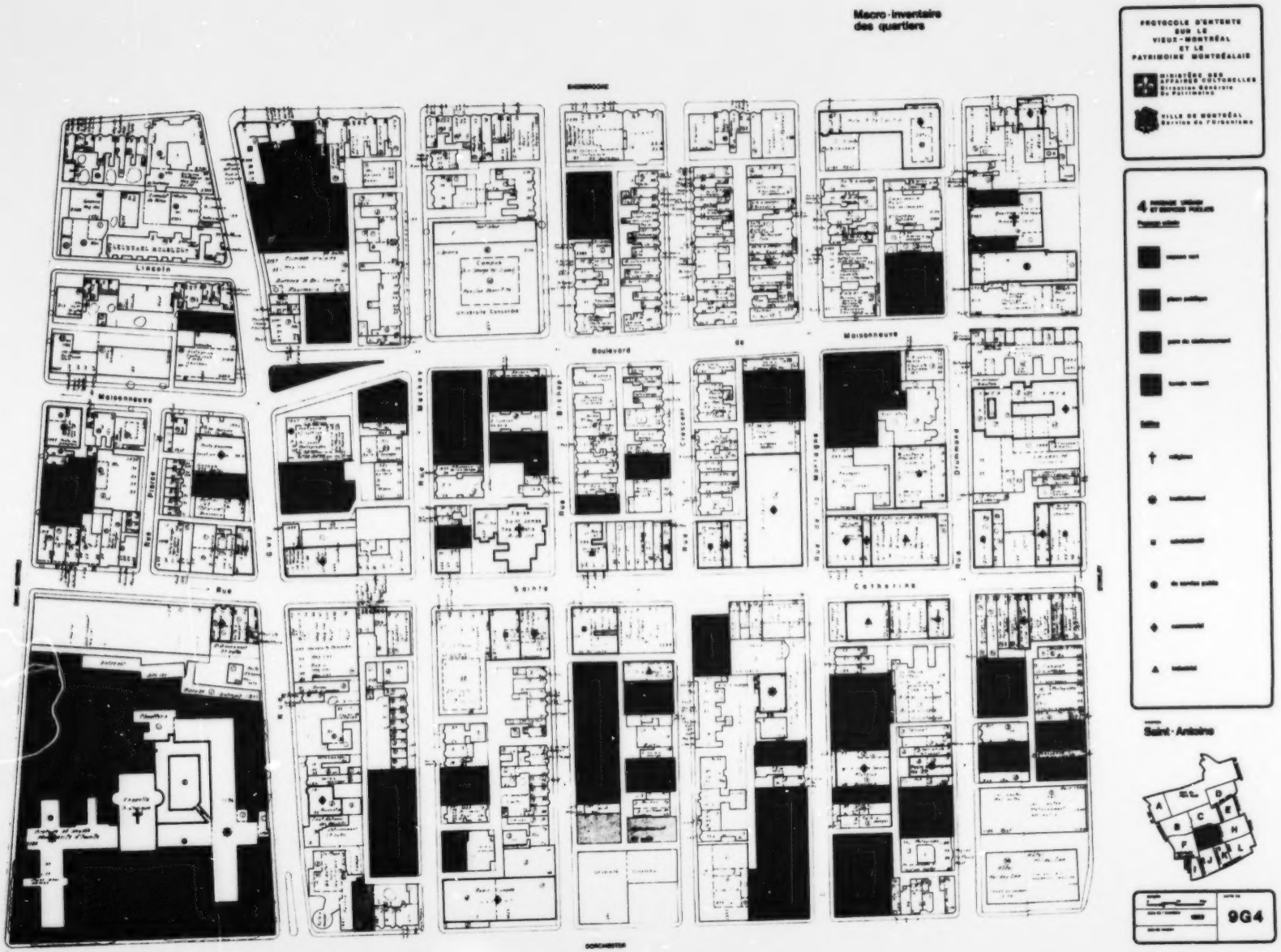

Fig. 85 Carte du paysage urbain et des édifices publics. Secteur Saint-Antoine. Ville de Montréal, 1980

La seconde grande étape de la démarche, la cueillette documentaire, est effectuée à partir de cartes et de plans anciens, de fonds iconographiques (photos, gravures, dessins), des rôles d'évaluation municipale, de monographies et d'études thématiques *(fig. 86, 87, 88)*. Cette recherche vise à situer les origines du quartier et à tracer l'historique de son développement. Les premiers noyaux d'implantation, de même que les principaux facteurs qui ont accéléré ou retardé le développement sont ici identifiés. On cherche à retrouver à travers les archives les événements politiques, économiques, sociaux et culturels les plus marquants. Les informations recueillies serviront d'une part à réaliser la carte du développement polyphasé, annexée au rapport, d'autre part à constituer une documentation concernant les bâtiments relevés sur le terrain.

Fig. 87 Vue de la rue Dorchester vers 1890.

Photo: Archives de la ville de Montréal

Fig. 86 Montréal, vue du Mont-Royal, 1875.

Photo: Archives de la ville de Montréal

Fig. 88 Campus de l'université McGill, Montréal. Gravure ancienne tirée du *Canadian Illustrated News*, mai 1875.

Bibliothèque nationale du Québec

À la dernière étape du travail, on effectue des analyses et des corrélations entre les données de terrain et les informations documentaires afin de situer les mutations du quartier dans une continuité et de poser un diagnostic sur son état actuel, (maintien, déclin, renaissance). C'est aussi à cette étape que l'on arrive à décrire les principaux modèles d'habitation type, c'est-à-dire les quelques archétypes reproduits à exemplaires multiples *(fig. 89)*. L'exposé de leurs particularités et des variantes des modèles constitue une partie importante de l'étude. Quant aux édifices autres que résidentiels, le rapport en brosse les grands traits et les caractéristiques générales *(fig. 90 à 99)*.

Après un bref exposé des critères de pondération qui orientent leur sélection, les ensembles significatifs sont localisés sur une carte, décrits et situés dans l'ensemble du patrimoine architectural du quartier. Cette sélection exclut cependant toute hiérarchisation; bien que l'on insiste ici sur les ensembles, les bâtiments qui ont un caractère unique sont aussi soulignés.

Qu'ils soient isolés ou inscrits dans un ensemble continu, les bâtiments peuvent retenir l'attention pour l'une ou l'autre des raisons suivantes: implantation particulière, caractère fonctionnel ou homogène, harmonie ou variété formelle, ancienneté, originalité technologique.

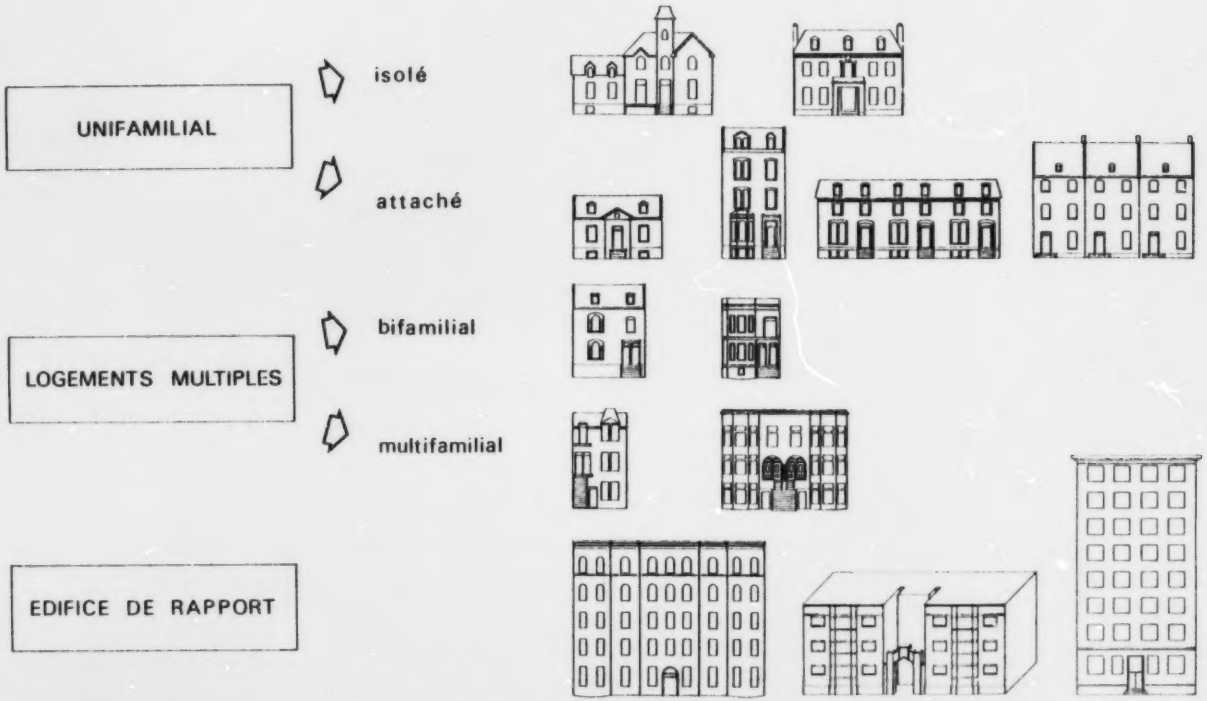

Fig. 89 Tableau illustrant les principaux modèles d'habitations types du secteur Saint-Antoine, Montréal. *Ethnotech, 1982*

Fig. 90

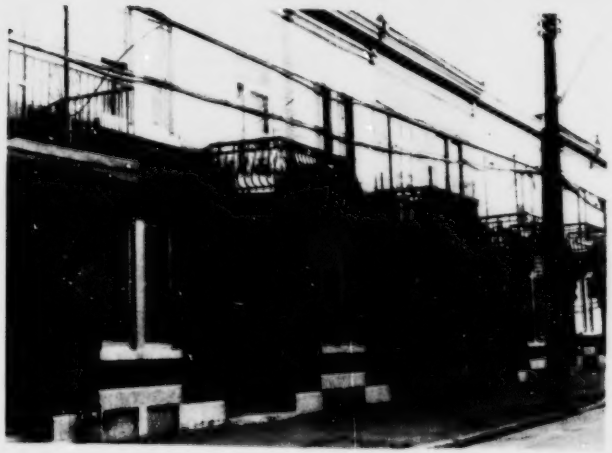

Fig. 91

Fig. 92

Fig. 90, 91, 92 Exemples d'un modèle d'habitation type courant dans les quartiers ouvriers montréalais, et de deux variantes.

Photos. Ville de Montréal, 1980

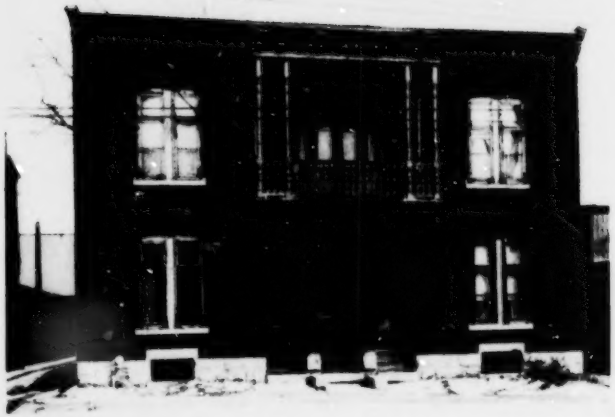

Fig. 94

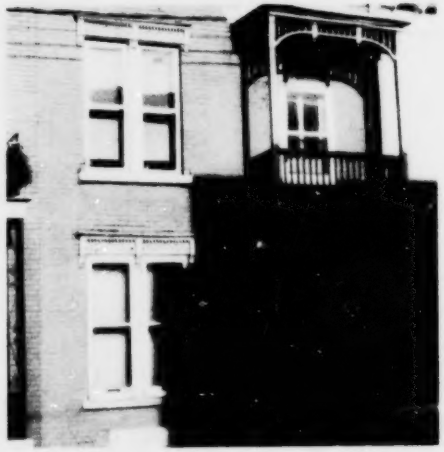

Fig. 93

Fig. 95

Fig. 93, 94, 95

Exemples d'habitations ouvrières de Pointe-Saint-Charles.

Photos: Ville de Montréal, 1980

Fig. 96

Fig. 98

Fig. 97

Fig. 99

Fig. 96, 97 **Exemples d'un modèle d'habitation type du plateau Mont-Royal, Montréal.**

Photos: Francyne Lord, 1982

Fig. 98, 99 **Exemples de l'habitation bourgeoise type du plateau Mont-Royal.**

Photos: Francyne Lord, 1982

Cette dernière partie de l'étude dresse un bilan sommaire du patrimoine architectural du secteur quant à ses caractéristiques, quant à son état actuel et quant à son potentiel de développement.

À Longueuil et à Lachine, un seul rapport synthèse par ville a été produit accompagné d'une série de cartes, alors que pour Montréal vingt rapports et autant de séries de cartes avaient été réalisés à la fin de l'opération, en 1983. Dans tous les cas, le rapport est illustré de photographies anciennes et récentes, de tableaux synthèses, de dessins et parfois même de cartes anciennes. Pour Lachine et Montréal, on a cru bon d'inclure des plans du développement polyphasé, qui montrent plus clairement la complexité du milieu bâti.

Chaque rapport totalise environ quatre-vingts pages, où l'on expose les résultats de l'analyse selon une structure qui demeure sensiblement la même. L'introduction précise certains aspects de la démarche et de la méthodologie. Le premier chapitre retrace le développement du milieu urbain à travers les documents imprimés, les données statistiques, les cartes, les plans et les illustrations anciennes. Il s'intéresse particulièrement aux mutations qu'a subies le milieu et aux causes qui les ont entraînées. Les cartes de développement polyphasé sont ici analysées et commentées.

Le second chapitre fournit des données générales sur les caractéristiques de l'habitat, en particulier sur sa typologie et sur le modèle d'occupation du sol *(fig. 100)*. C'est dans ce chapitre que sont étudiés les archétypes d'habitation. Pour chacun, on précise la période de rayonnement, la localisation dans le quartier, les traits communs et les variantes d'un même modèle. On y trouve aussi des commentaires sur les habitations mixtes, c'est-à-dire avec commerces intégrés *(fig. 101, 102)*.

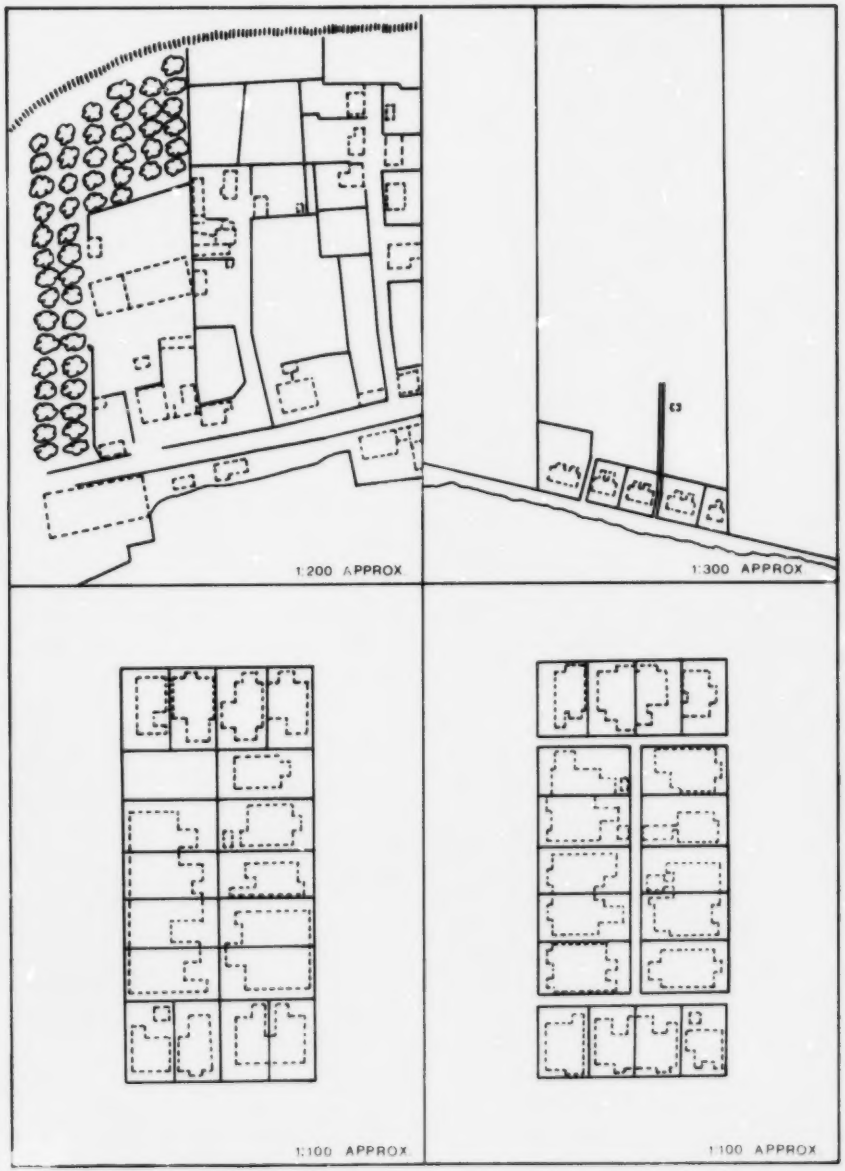

Fig. 100 **Tableau illustrant divers modèles de lotissement à Lachine.**

Ethnotech, 1981

Le chapitre suivant analyse plus en détail certains éléments des archétypes relevés précédemment. On insiste ici sur des aspects qui ont une incidence majeure sur l'apparence extérieure d'un bâtiment et dont pourraient tenir compte les normes des règlements municipaux de zonage et de construction. La forme du toit, le revêtement de la façade et les modes d'accès qui sont déjà compilés sur des cartes sont ici commentés.

Le quatrième chapitre, intitulé «modifications et indices de détérioration», s'articule autour des constatations reportées sur la carte correspondante. Il s'attarde à chacune des catégories (incendies, décrépitude, mauvais entretien, modifications des façades, des volumes et des revêtements) et cherche à en mesurer l'impact, les conséquences sur l'avenir du patrimoine immobilier.

Le paysage urbain de même que les édifices qui remplissent d'autres fonctions que l'habitation sont abordés dans le cinquième chapitre. La carte correspondante permet de repérer rapidement les édifices religieux et scolaires (églises et couvents, etc.), publics (hôtels de ville, bureaux de poste, etc.), de même que les commerces (banques, hôtels, bureaux, magasins, etc.) et les industries (fonderies, usines, etc.) *(fig. 103 à 106)*; on y a aussi inclus les bâtiments qui abritent des services (gares, services des eaux). Les plus représentatifs de chaque catégorie font l'objet d'un bref historique et d'une analyse architecturale succincte. Il en est ainsi des espaces verts, des parcs et des places indiqués sur la carte: on en décrit l'origine et les grands traits. Quant aux terrains vagues et aux parcs de stationnement, ils viennent sonner l'alarme de la détérioration de la qualité de vie *(fig. 107)*.

Le rapport se termine par la présentation d'un choix d'ensembles patrimoniaux et de bâtiments significatifs du quartier. Il précise l'emplacement, la période de construction, les principaux traits architecturaux et les raisons qui ont motivé leur choix *(fig. 108 à 114)*.

Enfin, certaines recommandations sont annexées concernant des recherches à poursuivre et des suggestions d'interventions à prévoir pour assurer la mise en valeur du secteur. Une bibliographie vient compléter le rapport.

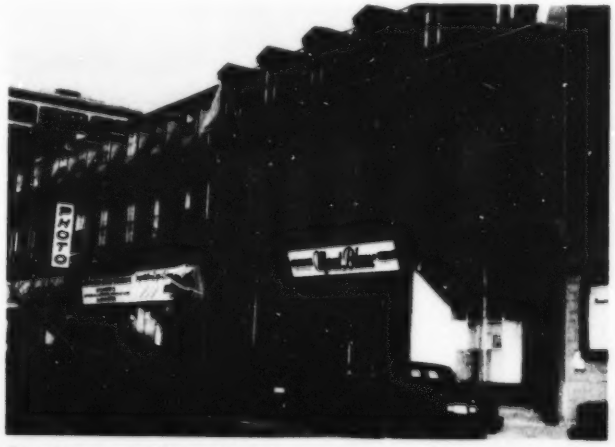

Fig. 101 Edifice mixte (commercial et résidentiel). Du 3485 au 3503, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

Fig. 102 Édifice mixte (commercial et résidentiel). Du 1650 au 1654, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

Fig. 103

Rubrique «édifices religieux». Église Saint-Enfant-Jésus du Mile End, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

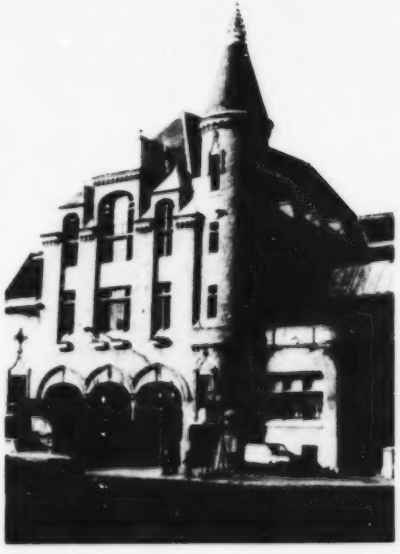

Fig. 104

Rubrique «édifices publics». Ancien hôtel de ville du Mile End, rue Laurier, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

Fig. 105

Rubrique «édifices commerciaux». Banque de Montréal, 1850 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Photo: Francyne Lord, 1982

Fig. 106

Rubrique «édifices industriels». Manufacture Stotland Dress Inc., 4239, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Photo: Ville de Montréal, 1980

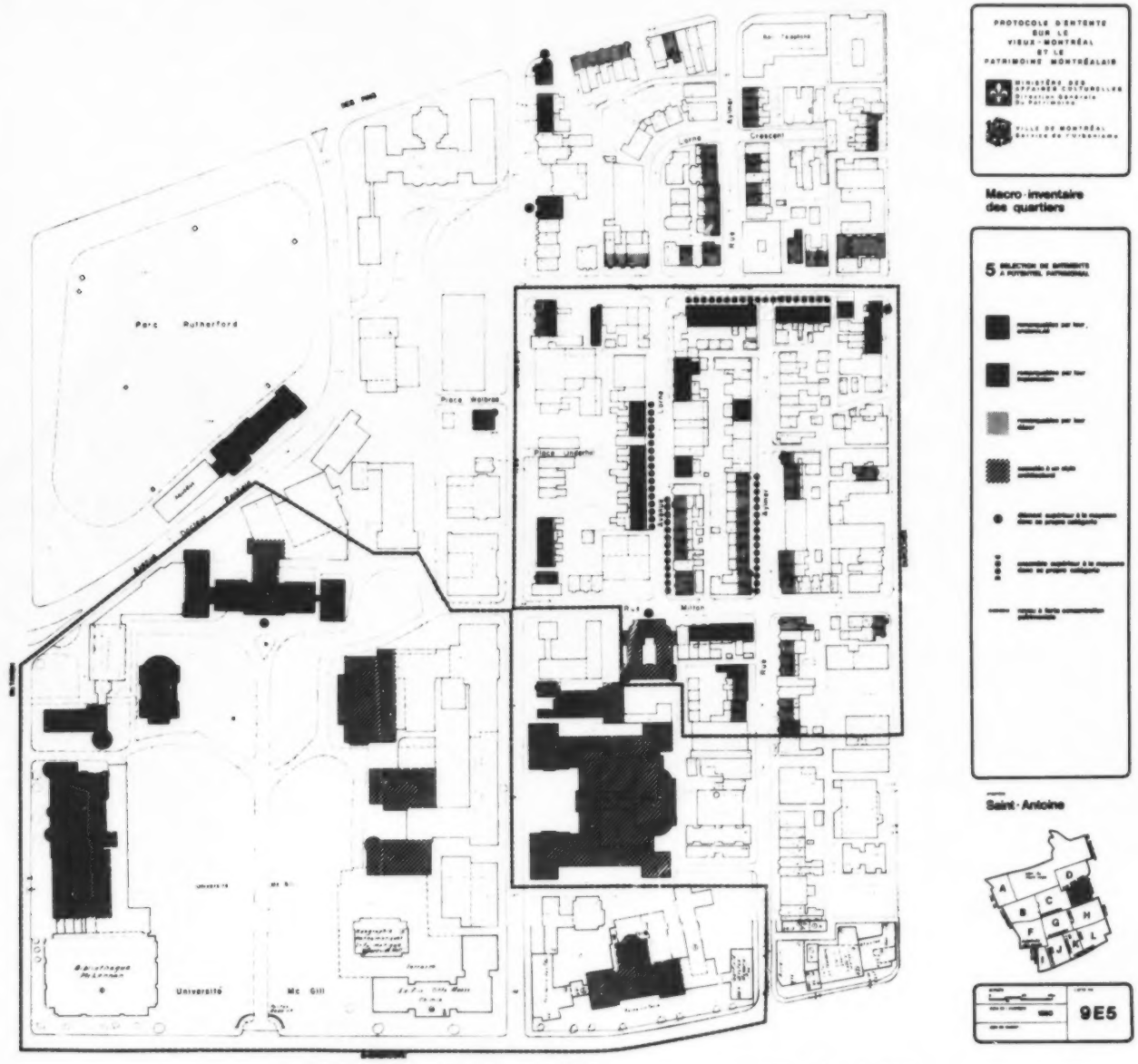

Fig. 107 Carte sélective des édifices à potentiel patrimonial. Secteur Saint-Antoine.

Ville de Montréal, 1980

Rubrique «ensemble de bâtiments patrimoniaux remarquables».

Photo: Pierre Thisdale, 1980

Fig. 108 Rue Ash, Pointe-Saint-Charles, Montréal.

Fig. 109 Rue Saint-Timothée, Montréal.

Rubrique «bâtiments patrimoniaux remarquables».

Photos: Ville de Montréal, 1981

Fig. 110 Rue Clark.

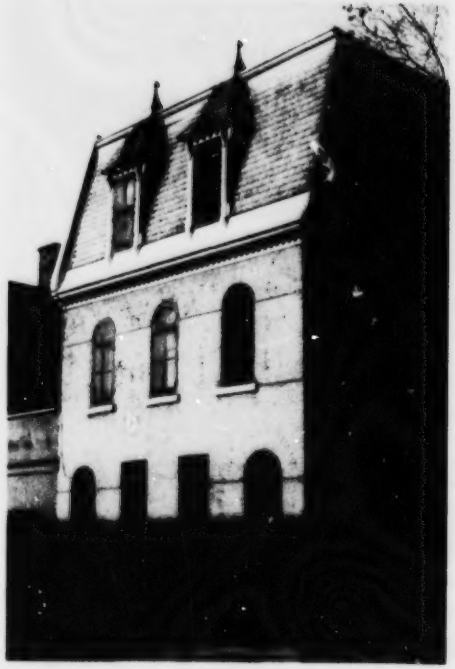

Fig. 111 Rue Clark.

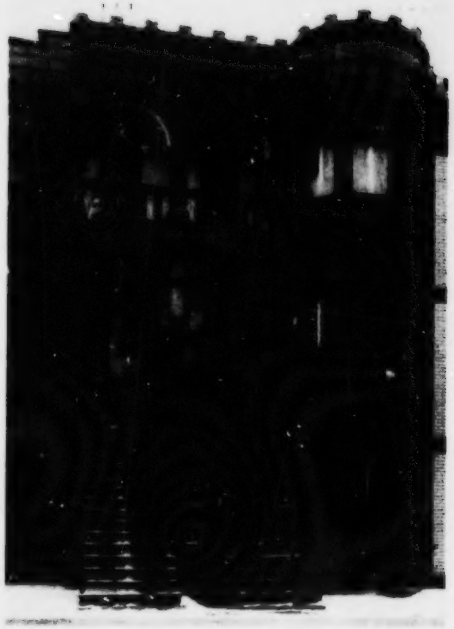

Fig. 112 Square Georges-Étienne-Cartier.

Rubrique «ensembles de bâtiments patrimoniaux remarquables».

Fig. 113 Rue Saint-André, Montréal.

Fig. 114 Rue Saint-Hubert, Montréal.

La deuxième partie du programme, soit l'analyse du macro-inventaire urbain, a déjà fait l'objet d'une utilisation par le ministère des Affaires culturelles et les municipalités concernées.

C'est un outil de travail qui peut aider autant le gestionnaire que l'aménagiste, le restaurateur que l'animateur culturel, sans compter tous les groupes qui manifestent un intérêt pour le patrimoine. À Longueuil et à Lachine, il a permis d'identifier une trentaine de bâtiments qui ont ainsi pu bénéficier d'un programme d'aide architecturale. Il a aussi aidé la municipalité à circonscrire des zones où les réglementations de zonage et de construction devront être analysées et améliorées de façon à favoriser le maintien du caractère patrimonial et l'intégration d'édifices contemporains qui soient compatibles avec les plus anciens.

À Montréal, le macro-inventaire a été un outil d'expertise essentiel pour analyser les demandes de permis de restauration d'édifices situés dans les aires de protection des monuments historiques classés par le Ministère. Il a aussi apporté une connaissance du patrimoine qui a orienté certains programmes d'intervention dans les quartiers anciens. Il s'est révélé d'autre part un excellent outil de sensibilisation auprès des divers milieux scolaires. L'écolier apprend, grâce à lui, à décrire et à comprendre sa maison, sa rue, son quartier et sa ville.

Plusieurs autres utilisations peuvent être envisagées dans le cadre d'une problématique du patrimoine et du développement urbain. Il appartient en partie aux usagers de les faire émerger, à la lumière de leur expérience quotidienne.

Deuxième partie

Le macro-inventaire, un outil d'expertise aux usages nombreux

Le macro-inventaire, un outil d'expertise aux usages nombreux

Nous avons vu au début de l'ouvrage comment le macro-inventaire a pris forme en quelque sorte et dans quelle optique il a tout d'abord été conçu, soumis à des contraintes imputables aussi bien au facteur temps qu'à l'étendue du territoire et à la diversité des thèmes à couvrir. Nous avons pu constater également que cette opération d'envergure a fait l'objet de multiples expériences et de divers rajustements méthodologiques, une approche originale étant développée pour chacun des champs disciplinaires en cause, soit au plan de l'enquête ou du relevé proprement dit (terrain), soit au plan du travail préparatoire ou de l'analyse ultérieure. Ainsi, peu de phénomènes ont été véritablement négligés, cependant que l'on a tenu compte à certains égards de la spécificité des contextes en présence — urbain/rural, anglo-américain/franco-québécois, protestant/catholique, etc. — en s'efforçant dans tous les cas, d'adapter l'approche au milieu plus précisément visé.

La connaissance accumulée grâce au macro-inventaire est donc extrêmement variée dans sa forme, en plus d'être évidemment fort abondante. Elle a, par surcroît, la qualité d'être actuelle et relativement homogène; en effet on a couvert ainsi tout le Québec en un temps passablement court, recueillant les informations les plus récentes ou les plus à jour qui soient. Il s'agit donc de données significatives au plan non seulement culturel, mais aussi socio-économique; il s'agit surtout de données très révélatrices de l'évolution du pays même et des mentalités, données que l'on aura tout intérêt dès lors à considérer lorsqu'il s'agira d'intervenir aux plans de l'habitat, du tourisme ou des loisirs. Cependant, on ne peut le nier, ces données sont fragmentaires et périssables, insuffisantes pour fournir des solutions strictement ponctuelles ou pour mener des actions systématiques dans des milieux où le bâti est le moindrement dense. De plus, elles nécessiteront au bout de quelques années, des mises à jour attentives (en ce qui concerne en particulier la documentation visuelle).

Il est néanmoins quantité de domaines ou de champs d'expertise à l'échelon desquels il peut être avantageux de recourir au macro-inventaire en tant qu'outil de base ou de référence. Il sera fait mention dans ce document d'une dizaine environ, dont l'aménagement du territoire en général, ainsi que l'interprétation des phénomènes et lieux patrimoniaux proprement dits. Conscient toutefois des limites imposées dès le départ à cet outil — limites sur lesquelles nous reviendrons plus loin —, nous suggérerons quelques avenues nouvelles et complémentaires pouvant permettre une exploitation plus large et prolongée des données du macro-inventaire.

De la sauvegarde à la mise en valeur en passant par la sensibilisation...

En effet, à la lumière de certaines expériences effectuées en cours de réalisation de ce programme et surtout de certains travaux beaucoup plus concrets menés conjointement par le

ministère des Affaires culturelles et d'autres organismes, il est apparu de plus en plus clairement que le macro-inventaire offrirait de multiples applications bien précises, autant pour les ministères et les municipalités que pour leurs usagers ou leurs consultants. Ces utilisations du «macro», dont nous ne présenterons que les principales ou les plus évidentes, ont du reste un dénominateur commun: elles obéissent à des degrés divers à l'un ou l'autre objectif de sauvegarde ou de mise en valeur. Évidemment, tous les volets du «macro» ne seront pas de réelle ou d'égale utilité dans tous les cas; de même, il pourra s'avérer nécessaire, aux fins de l'utilisation projetée, que soient retraduites ou davantage reliées les informations retenues.

Ces applications très spécifiques, auxquelles nous venons de faire allusion et que nous exposerons plus amplement dans les paragraphes à venir*, ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue la nature et le sujet mêmes de cette information que constitue le macro-inventaire, à savoir un témoignage assez fidèle et complet de la réalité québécoise aux plans géographique et culturel. Un tel «instantané» de ce qu'était devenu notre patrimoine autour des années soixante-dix ne peut laisser insensible aux dangers qui menacent cet acquis, tout comme aux valeurs et aux possibilités qu'il représente. On peut même affirmer que sans la sensibilisation d'un public plus vaste, peu d'actions de sauvegarde et de mise en valeur amorcées par les pouvoirs publics ont de réelles chances de réussite sur le plan de la participation collective.

Mieux cerner les régions culturelles et développer les liens d'appartenance...

Ce premier usage du macro-inventaire à des fins de découpage et de définition de nos «coins de pays» n'a pas encore, il faut bien le dire, été véritablement testé par le ministère des Affaires culturelles ou d'autres intervenants, malgré l'intérêt certain qu'il représente à première vue. La cause en est principalement imputable au fait que l'opération d'inventaire proprement dit vient à peine d'être achevée, les chercheurs et les planificateurs ayant été ainsi privés jusqu'à récemment d'une couverture intégrale du territoire québécois, couverture pourtant indispensable à une appréciation juste et nuancée des «visages» et des contours des régions. Le poids d'un découpage administratif existant déjà depuis plusieurs années rend peut-être également un peu téméraire pareille entreprise à ce moment-ci. Il aurait sans doute été préférable qu'un tel exercice précède la délimitation des MRC ou serve de base à la subdivision des grands bassins touristiques. Quoi qu'il en soit, on peut malgré tout penser que des régions dont la définition tiendrait compte davantage de l'appartenance culturelle verront éventuellement le jour au plan de la gestion de certains programmes ou réseaux d'équipement, tels que musées, dépôts d'archives et lieux d'interprétation *(fig. 115)*. Ce serait d'ailleurs au milieu lui-même, à partir aussi bien de ses sentiments profonds que des données du «macro», de dégager les limites territoriales et les liens d'appartenance ayant trait à chacune des régions. Les sociétés d'histoire et les associations vouées à la promotion du patrimoine nous semblent avoir, à cet égard, un rôle primordial à jouer.

Élaborer des thèmes et des circuits d'interprétation...

Un autre emploi du macro-inventaire, et qui découle indirectement du premier, consiste à dégager des circuits d'interprétation patrimoniale ayant pour thèmes et points d'attraction particuliers des phénomènes et des lieux d'intérêt majeur, à l'échelon précisément des régions culturelles ou de sous-régions dotées d'une importante autonomie du point de vue de certains équipements d'ac-

* Certains de ces champs d'application spécifiques ont fait ou feront en outre l'objet de fiches techniques un peu plus élaborées.

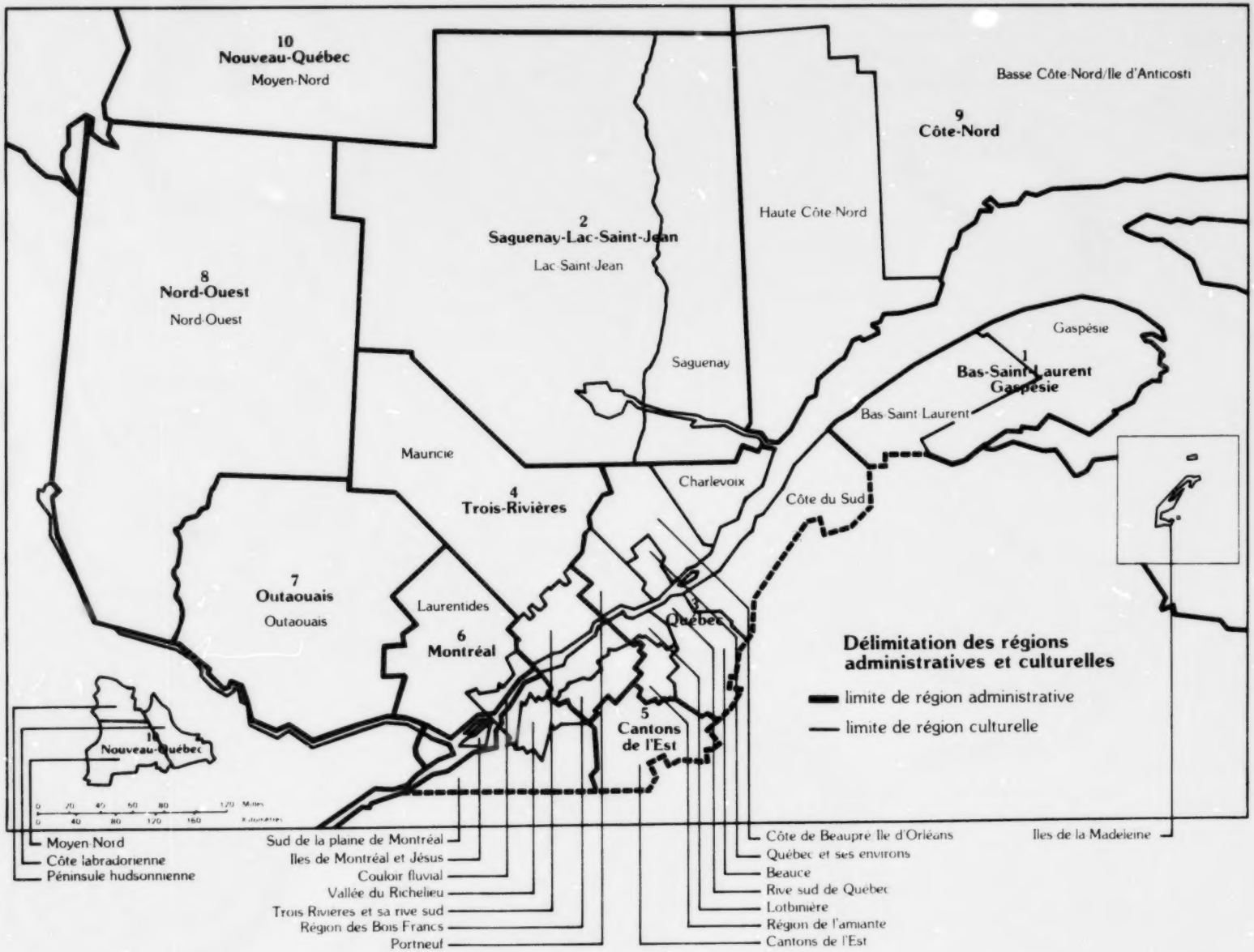

Fig. 115 Essai de délimitation des régions culturelles effectué par la Télé-Université, cours «Le patrimoine québécois», 1978.

cueil. Il pourra s'agir de relier, par le biais de voies panoramiques et de routes ayant acquis quelque ancienneté — Chemin du Roy bien entendu, mais également chemins de rang, de traverse ou de montée —, des noyaux de villages ou des complexes industriels considérés comme remarquables au plan de l'architecture ou de l'ethnologie. Le long de ces circuits pourront être signalés des sites et des monuments beaucoup plus ponctuels identifiés par le «macro», tels que des églises et des domaines à caractère religieux, des manoirs et des moulins, des gares et des ponts couverts ou, tout simplement, des boutiques et des bâtiments d'habitation témoignant bien des coutumes et des activités de chaque endroit traversé. Dans les grands ensembles urbains, on pourra élaborer des parcours plus réduits, se prêtant davantage à la circulation piétonne ou au transport en commun guidé; ça et là pourront être indiqués des lieux d'événements célèbres ou les propriétés des personnages illustres évoqués dans les dossiers du «macro» traitant d'histoire.

À plus long terme, on pourrait même intégrer certains de ces circuits culturels aux grands réseaux touristiques existants, misant sur la complémentarité des thèmes et des phénomènes ainsi mis en contact. Il est d'ailleurs intéressant de mentionner qu'un tel exercice a déjà été entrepris au niveau gouvernemental, avec le concours de partenaires ministériels tels que l'Énergie, le Tourisme et les Affaires culturelles; en s'associant par surcroît des représentants régionaux dans ce domaine (associations touristiques entre autres), ils ont pu jusqu'ici mettre au point des cartes et des dépliants qui font état d'un patrimoine à la fois représentatif et spectaculaire *(fig. 116)*. On doit également souligner l'initiative du ministère des Transports au plan de la cartographie du réseau routier québécois, cartographie qui prend désormais en considération les ensembles et les éléments patrimoniaux majeurs. Il reste énormément de phénomènes et de biens culturels à révéler de la sorte et le macro-inventaire, à cet égard, pourrait s'affirmer comme un excellent outil de découverte et de promotion, dans la mesure où des intervenants du milieu voudront bien s'y référer.

Prévenir et minimiser les impacts environnementaux de grands projets...

L'intervention du gouvernement et du ministère des Affaires culturelles en particulier, en matière d'évaluation et de prévention des impacts sur l'environnement est quelque peu méconnue. C'est pourtant dans ce domaine, surtout depuis l'adoption de la Loi sur la qualité de l'environnement, que le macro-inventaire jusqu'à ce jour a été le plus utile et a rapporté les premiers dividendes au plan de la sauvegarde, en facilitant aux promoteurs de projets réglementés (Transports, Hydro-Québec et divers autres) et aux organismes responsables de les examiner (dont le ministère des Affaires culturelles et, bien entendu l'Environnement) l'évaluation des impacts ethno-historique, architectural et paysager qui peuvent en découler. Le relevé photographique aérien des structures anciennes, ainsi que l'analyse au sol et sur plans des paysages et des ensembles immobiliers se sont révélés, dans cette optique, extrêmement riches en informations immédiatement utilisables; ils ont surtout permis d'envisager des repérages à la fois rapides et précis d'immeubles en péril, ainsi que des simulations visuelles intéressantes à l'échelon de panoramas, de sites ou de groupements de bâtiments particulièrement menacés dans leur intégrité *(fig. 117, 118)*.

Préparer des schémas régionaux d'aménagement...

Une utilisation tout aussi large et soutenue, voire plus que la précédente est par ailleurs envisagée dans le cadre actuel de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, soit la préparation des

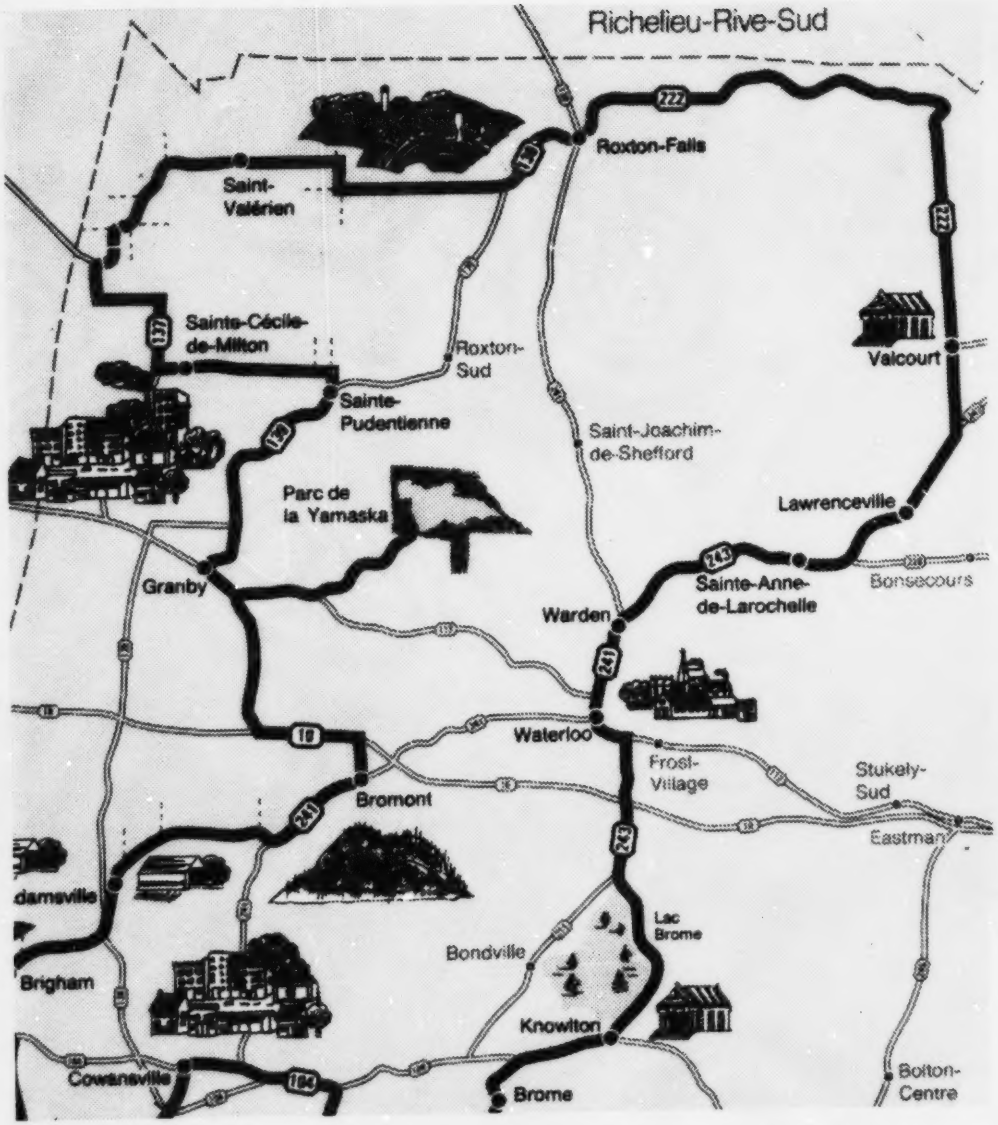

D'hier à aujourd'hui

265 km

Granby

Relais gastronomique

Musée de l'auto
288, rue Bourget tél. (514) 372-4433
À l'année

Jardin zoologique
303, rue Bourget tél. (514) 372-9113
De mai à octobre

Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin
140, rue Dufferin tél. (514) 375-3861
Du 15 mars au 15 novembre

Fête de l'amitié
Juin

Festival gastronomique
Fin septembre

Festival de la chanson (Théâtre l'Escale)
De la fin septembre au début décembre (samedi)

Bureau du tourisme et des congrès inc.
650, rue Principale tél. (514) 372-7273
À l'année

Parc de la Yamaska

Pique-nique, pêche, randonnée pédestre,
Accès par Granby tél. (514) 372-3204

Valcourt

Musée J.-Armand Bombardier
Rue J.-Armand Bombardier tél. (514) 532-2258
À l'année

Knowlton

Musée de la société historique du comté de Brome
130, chemin Lakeside tél. (514) 243-6782
De juin à septembre

Fig. 116 Le recours au macro-inventaire aura permis d'accentuer dans ce circuit la dimension du patrimoine (extrait de la carte de tourisme et de plein air de l'Estrie, gouvernement du Québec, 1981).

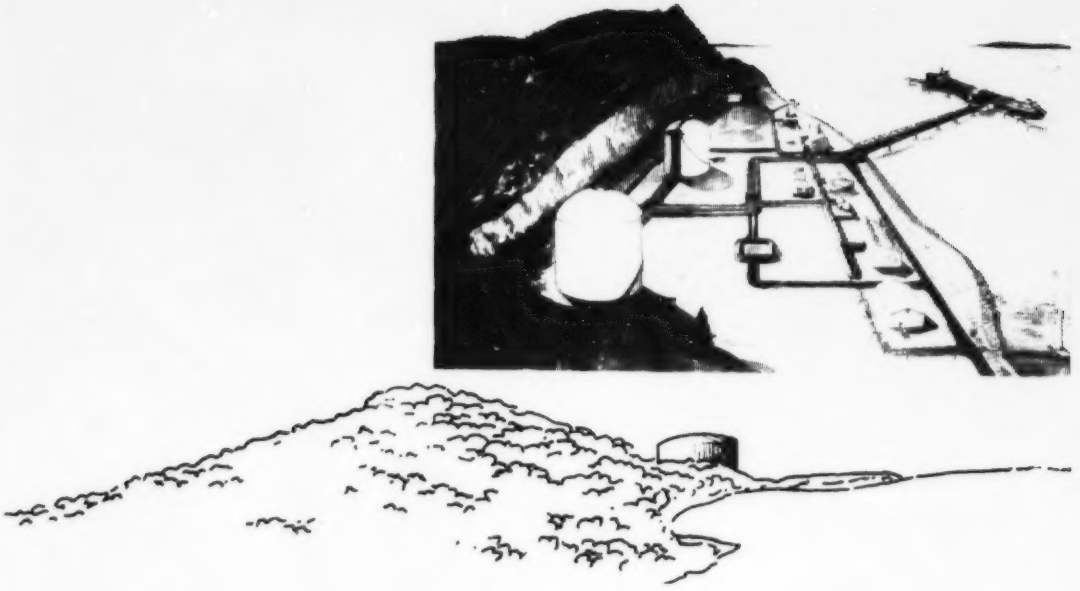

Fig. 117 La photographie aérienne peut servir à évaluer l'impact de certains projets sur l'environnement comme celui du terminal méthanier à Gros-Cacouna.

T.C.P.L., 1981

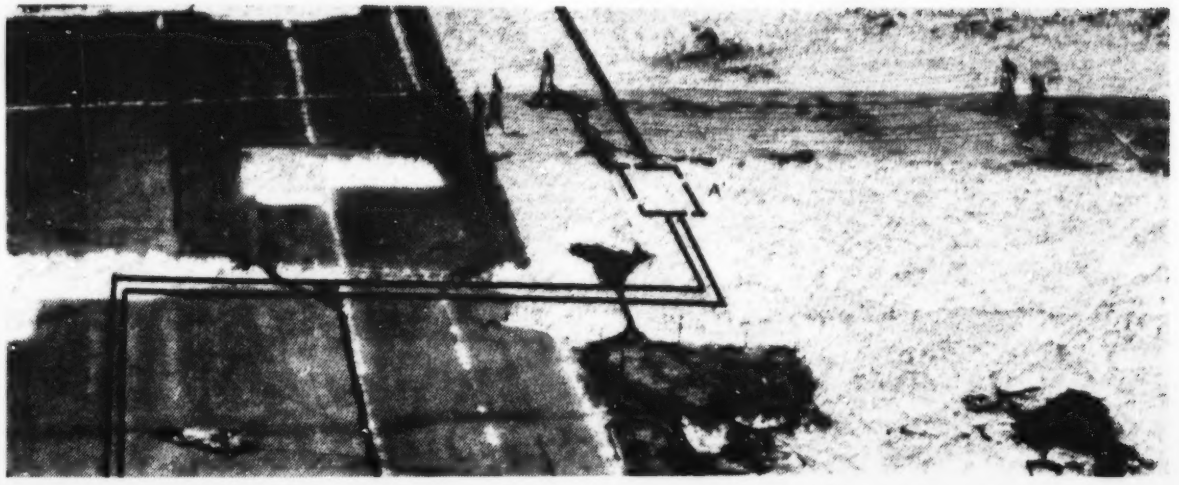

Fig. 118 La photographie aérienne permet de déterminer l'emplacement de postes et de lignes électriques.

Hydro-Québec, 1982

schémas d'aménagement que doivent assumer dorénavant les autorités des nouvelles entités régionales. En vertu de l'article 5 de cette loi québécoise, en effet, chaque MRC est obligée de prendre en considération son patrimoine immobilier, tout au moins d'identifier dans son schéma les lieux d'intérêt culturel, historique, esthétique ou naturel *(fig. 119)*; il lui est possible également de formuler, dans un «document complémentaire» (art. 6), un certain nombre de normes générales à respecter par les municipalités qui devront, dans un second temps, se doter de plans et de règlements locaux d'urbanisme.

Il n'est pas dans notre intention de détailler davantage ici la façon dont le patrimoine peut être intégré au schéma d'aménagement proprement dit, ou au document complémentaire, étant donné qu'il existe une fiche technique ayant précisément pour but de répondre à ce genre d'interrogation. Disons tout simplement que certaines MRC se sont déjà prévalues des données du «macro» pour insérer dans leur proposition d'aménagement la dimension patrimoniale. Enfin, mentionnons que cette application du macro-inventaire intéresse également le ministère des Affaires culturelles, qui est obligé, conformément à l'article 11 de la même loi, de dévoiler ses orientations préliminaires et ses projets d'aménagement (futurs arrondissements, programmes, équipements culturels, etc.) concernant le territoire inclus dans chacun des schémas.

Préparer des plans et des règlements municipaux d'urbanisme...

Toujours en fonction de la Loi sur l'aménagement, mais à l'échelon local cette fois, le «macro» pourrait constituer un excellent outil de cadrage et de planification par rapport aux plans et règlements d'urbanisme que devront préparer les municipalités. Cette utilisation ne serait bien entendu qu'indirecte et préliminaire, mais permettrait aux autorités de mieux cerner les mandats qu'elles voudront confier à des groupes de travail ou à des groupes-conseils en urbanisme et patrimoine. En ce sens, il s'agirait surtout d'exploiter le «macro» pour élaborer les devis nécessaires à ces études et expertises poussées, selon le degré de détail et de précision qu'exigeront les plans et règlements.

L'examen des photographies aériennes et des données relatives au paysage architectural, à l'histoire et à l'ethnologie devrait permettre ainsi de retracer approximativement les zones et concentrations de constructions traditionnelles, d'apprécier sommairement la nature et la complexité de l'architecture à réglementer *(fig. 120)*, de souligner les fonctions traditionnelles à maintenir ou à faire revivre, de cerner des sites à potentiel archéologique et des lieux à caractère événementiel ou symbolique et, partant, d'estimer le temps et l'argent nécessaires à l'exécution des études plus détaillées. Cette approche a d'ailleurs été vérifiée, déjà, dans plus d'une trentaine de localités du Québec où l'on a décidé de se doter de plans et règlements privilégiant la dimension patrimoniale.

Mettre au point des programmes ou des projets spéciaux de mise en valeur...

L'éclairage ethno-historique et géographique apporté par le macro-inventaire aura, dans bien des cas, déclenché des programmes ou des projets spéciaux de mise en valeur ou tout au moins contribué à en mieux cerner l'ampleur et les implications. Qu'il s'agisse en effet d'interventions ponctuelles (une église, un moulin banal, un pont couvert, etc.) ou d'actions plus globales à l'échelon d'ensembles immobiliers (quartier, village, etc.), le recours au «macro» présente à notre avis de multiples avantages, facilitant le choix de la cible et des moyens d'une part, et permettant d'associer plus étroitement les catégories d'usagers en cause

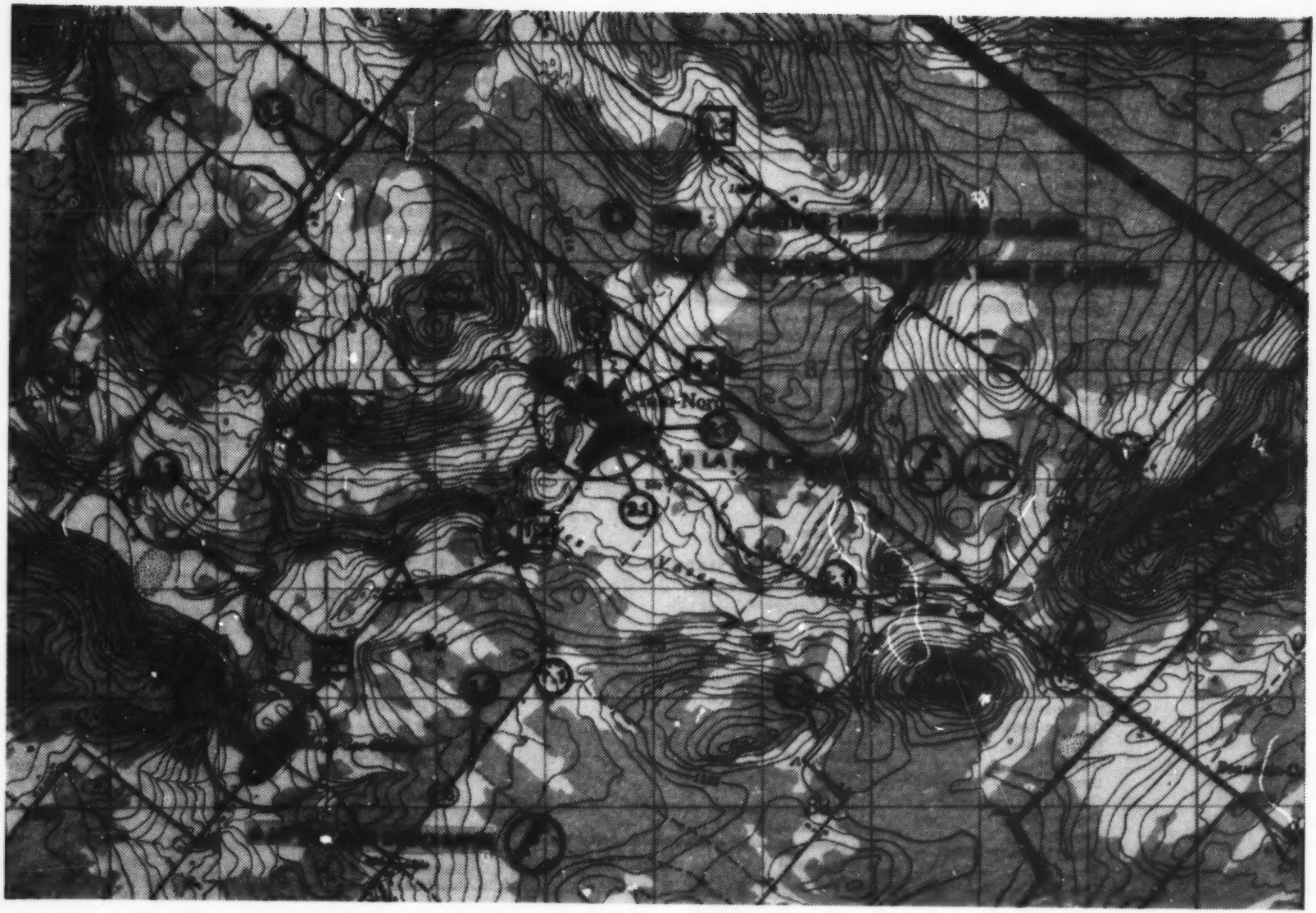

Fig. 119 Les ensembles et phénomènes repérés devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre du schéma d'aménagement (Portion de la carte à 1/50 000 de la M.R.C. d'Arthabaska, ministère des Affaires culturelles, 1982).

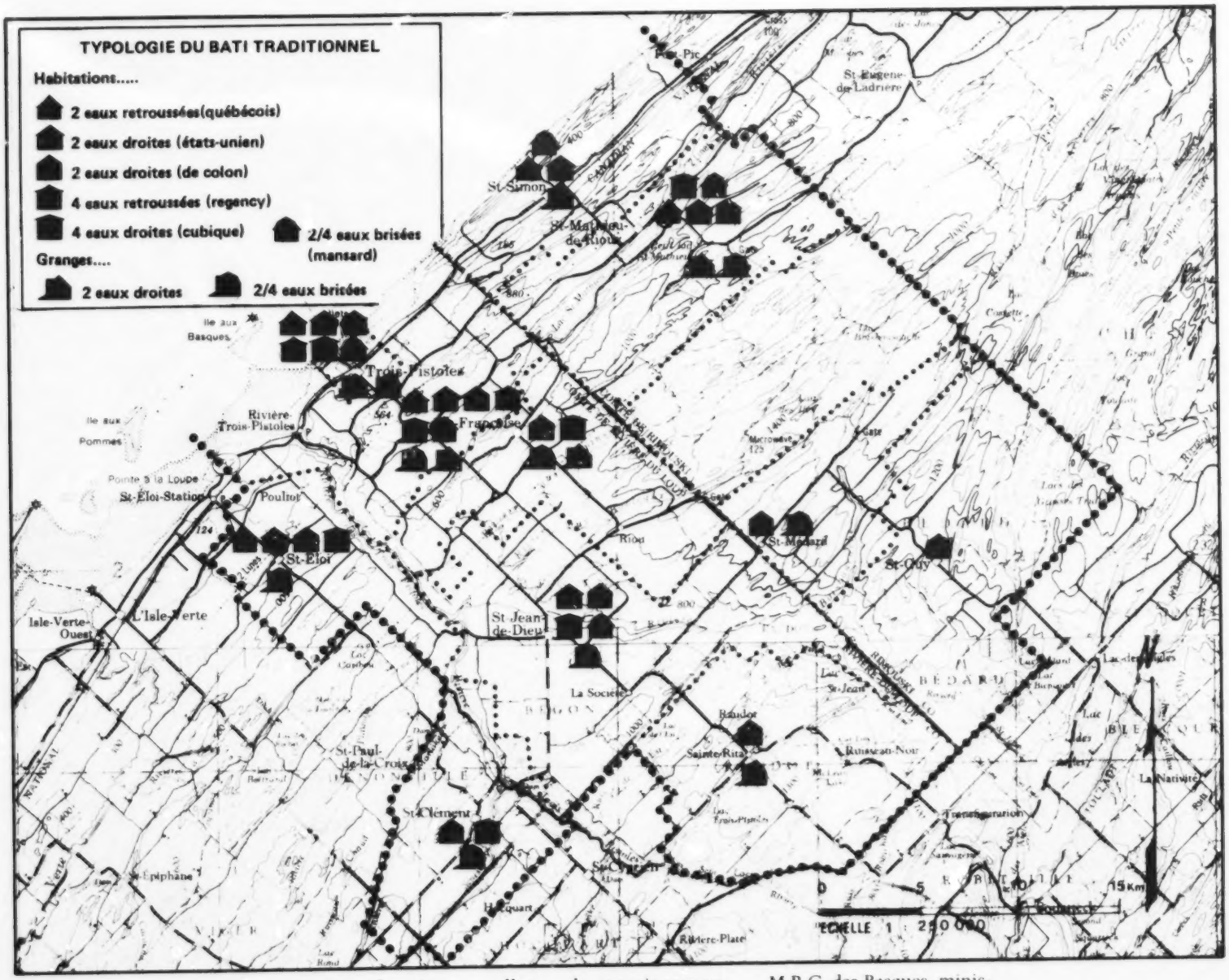

Fig. 120 Le «macro» peut fournir un premier éclairage aux municipalités quant aux divers modèles architecturaux dont elles voudront tenir compte dans leurs règlements d'urbanisme (Carte à 1/250 000 tirée d'un document sur la M.R.C. des Basques, ministère des Affaires culturelles, 1982).

ou la population, d'autre part. En somme, il s'agit beaucoup plus par ce moyen de relativiser les choix qui se présentent en les replaçant dans un contexte élargi que de parfaire, d'un point de vue conceptuel ou spatial, le programme ou le projet proprement dit.

Esquisser des répertoires et des guides ayant trait à la restauration...

Malgré son caractère sélectif et peu détaillé sur plusieurs aspects, le macro-inventaire apparaît comme un instrument de référence intéressant quant aux techniques et modes anciens de construction, ceux de tradition vernaculaire, plus particulièrement.

En effet, les données «thématiques» ayant trait au paysage architectural, ainsi que le répertoire annoté des brevets concernant certains matériaux (document produit par le CRIU) constituent, pour les restaurateurs, inspecteurs et conseillers dans ce domaine, un matériel brut considérable répondant aux besoins des différents contextes régionaux. En mettant à profit les talents réunis de consultants, de chercheurs du ministère des Affaires culturelles et de personnes-ressources du milieu, on prévoit rédiger des répertoires additionnels, ainsi que des guides de restauration à partir de tout ce matériel. Du reste, de tels guides ont déjà été produits sur des thèmes aussi familiers que la maçonnerie de pierre et le bardeau de bois *(fig. 121)*.

Faciliter l'attribution de statuts juridiques à des ensembles ou à des biens culturels...

La confrontation des données d'ordre historique, ethnographique, architectural et paysager tirées du «macro» peut aussi permettre un premier cadrage, aux échelons local et régional, lorsqu'il s'agit d'évaluer l'admissibilité d'ensembles ou d'éléments ponctuels à des statuts juridiques (arrondissement, site ou monument). Ce survol en laboratoire, à partir de cartes et de photos, de notes et de croquis déjà accumulés, remplacera dès lors ou complétera tout au moins l'enquête exploratoire préalable à toute étude orientée vers l'attribution d'un statut juridique *(fig. 122)*.

Parallèlement, l'élaboration de registres et d'atlas thématiques en fonction de catégories d'ensembles et de biens patrimoniaux faciliterait l'évaluation comparée de certains cas spécifiques ayant fait l'objet de demandes en vue d'un sauvetage, de l'obtention d'un statut, ou d'un appui quelconque: acquisition, subvention, contribution majorée, consultation professionnelle, etc. On doit d'ailleurs indiquer que des thèmes ont de la sorte été traités jusqu'à maintenant, tels que les manoirs et les moulins, les chapelles et les croix de chemin, les écoles de rang, les gares et les ponts couverts et des modèles un peu moins répandus de granges-étables et d'habitations.

Le macro-inventaire, ainsi exploité comme instrument de mesure et de comparaison, pourrait même servir à identifier — dans un but préventif avant tout — quelques immeubles et lieux bâtis justifiant des mesures exceptionnelles en raison de leur intérêt national.

Faire un choix plus judicieux des études et des inventaires à venir...

Indépendamment de toute intervention physique ou juridique à l'échelon d'ensembles ou d'éléments patrimoniaux, le «macro» devrait s'affirmer comme un outil de programmation quant aux recherches additionnelles à privilégier, qu'il s'agisse d'études thématiques ou spécialisées sur des phénomènes ou objets précis ou de nouveaux inventaires systématiques et beaucoup plus détaillés portant sur des territoires plus réduits. C'est ainsi qu'on devrait être en mesure, assez tôt, de dégager des bilans du «macro» des thèmes moteurs exigeant des études explicatives et corrélationnelles, études qui pourraient dépasser l'échelle

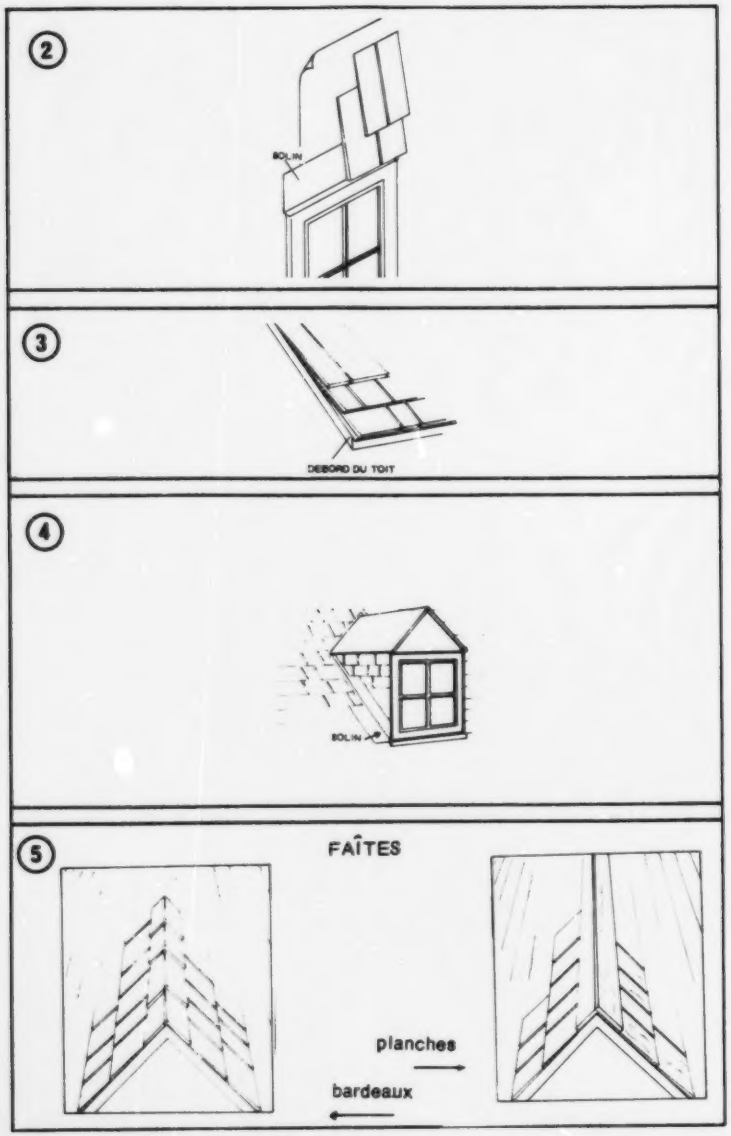

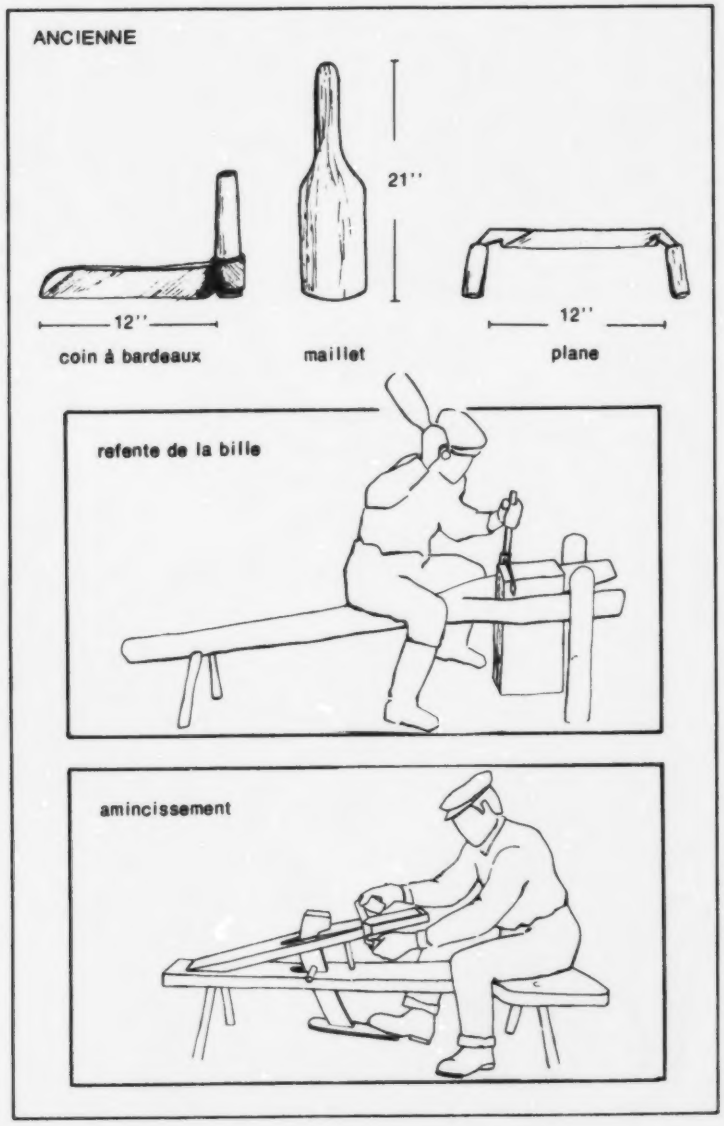

Fig. 121 Croquis extraits d'un guide exécuté conjointement par le ministère des Affaires culturelles et la municipalité de Saint-Apollinaire, 1981.

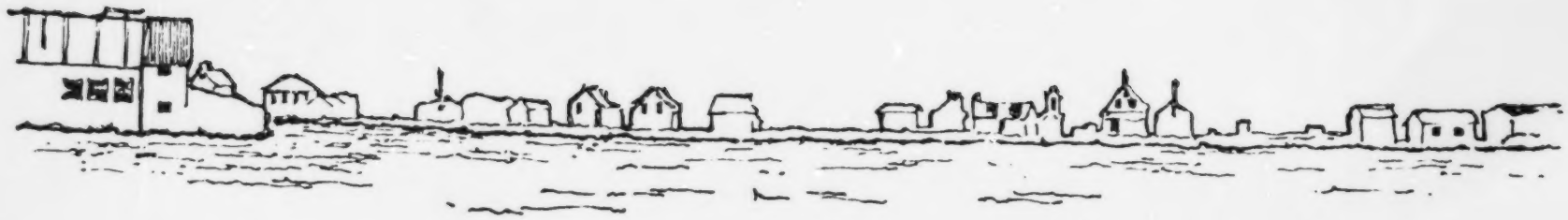

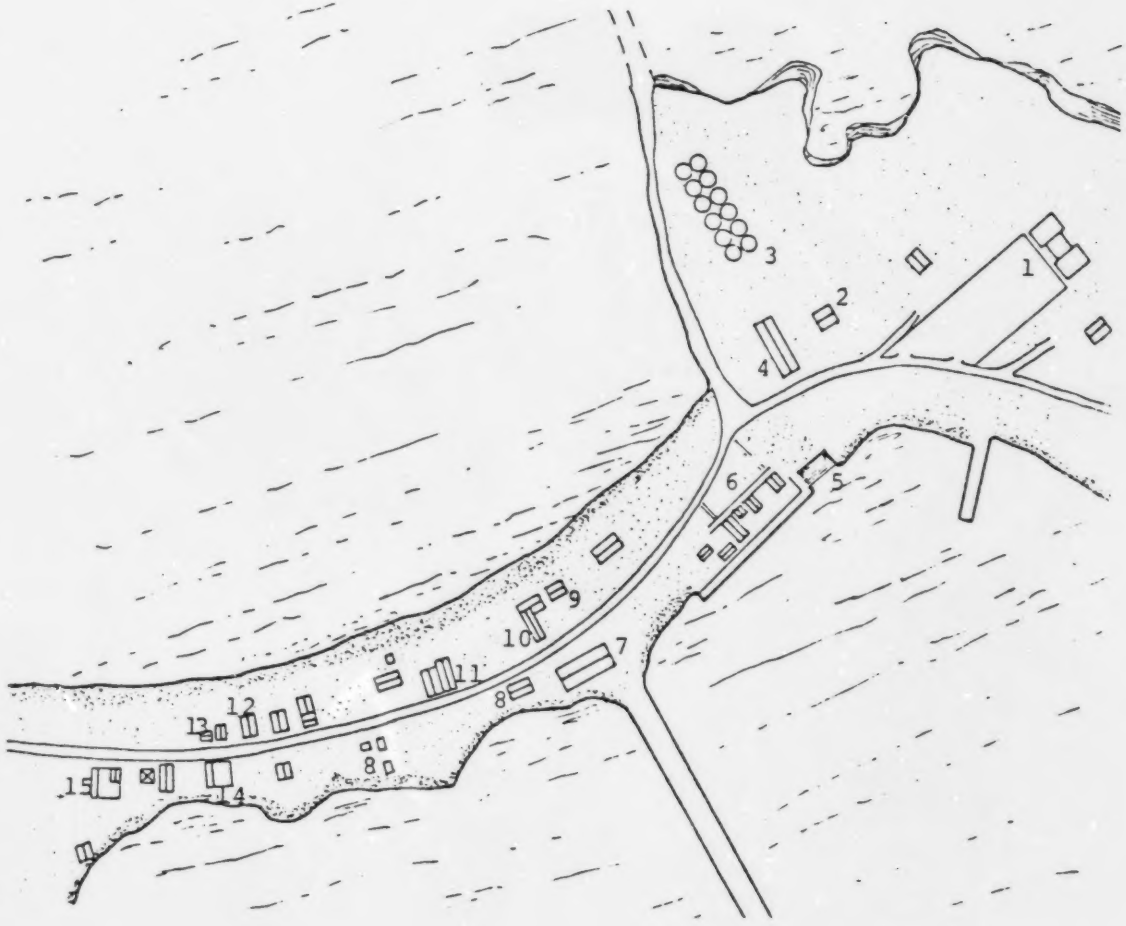

Fig. 122

Le petit ensemble immobilier de La Grave à l'île du Havre-Aubert est devenu site historique au terme d'une analyse de son paysage architectural et des activités qui s'y déroulèrent (esquisse et plan-masse extraits de deux documents portant sur les Îles-de-la-Madeleine, ministère des Affaires culturelles, 1982).

d'un simple comté ou même d'une région dite culturelle. Entre autres thèmes, on pourrait par exemple considérer des activités ou groupes d'activités traditionnelles (ainsi qu'il en a été d'un projet concernant les pêcheries), des catégories d'immeubles anciens, voire des techniques et matériaux de construction.

De plus, conformément à l'un des objectifs initialement visés, le macro-inventaire offre d'ores et déjà la possibilité, pour le Ministère ou d'autres «intervenants», de mieux planifier dans l'espace et dans le temps les «micro-inventaires» qui apparaissent souhaitables à l'échelon d'ensembles exceptionnels et plus restreints, mais qui ne feraient pas l'objet de demandes immédiates en vue d'une intervention du ministère des Affaires culturelles. Il y aurait lieu, chaque année, de programmer de la sorte un certain nombre d'inventaires un peu plus poussés concernant des sites et des groupements limités de bâtiments. Sélectionnés sur la base à la fois de l'enquête ethnographique et de l'examen du paysage humanisé, les ensembles en question pourraient être évalués plus attentivement par le biais de la photographie aérienne, avant de faire à nouveau l'objet de reconnaissances au sol et de relevés plus élaborés. Des tests d'inventaire ethnologique et d'analyse architecturale ont d'ailleurs été réalisés, de façon concluante, pour des centres-villes et des noyaux villageois.

Toujours au plan de la recherche, on peut penser que l'abondant matériel iconographique et les bibliographies plus que substantielles orienteront de nombreux amateurs et professionnels, universitaires ou non, dans des études approfondies sur des sujets divers: événements, lieux, personnages, etc. Ce devrait être en particulier le cas pour les églises et les oeuvres d'art, et aussi pour l'histoire et l'ethnologie.

Susciter des perspectives intéressantes au plan de la recherche archéologique...

Enfin, pourquoi le macro-inventaire ne serait-il pas davantage exploité comme un instrument de détection dans le domaine archéologique, entre autres lorsqu'il s'agit de prévoir et d'estimer théoriquement les potentiels importants d'un territoire, ou pour le repérage, en certains cas, de vestiges hors sol? On peut songer, pour ce second usage, à la lecture attentive et détaillée des photos aériennes existantes, en autant que l'on ait pris soin de circonscrire d'abord les aires ou les points les plus propices tenant compte des indications fournies par les «histoires» et «ethnologies». Ces aires et ces points pourraient se rapporter, de façon toute spéciale, à des événements (militaires en particulier), des foyers de peuplement (villages abandonnés), des lieux d'extraction, de production, d'échange ou de transformation (moulins, chantiers, fonderies, comptoirs, etc.), voire à des structures ou des équipements plus spécifiques encore (anciens tunnels et canalisations, par exemple).

Il est entendu que les phénomènes évoqués ci-haut sont de caractère historique essentiellement. Le recours à certains éléments du «macro» dans le cas de l'archéologie préhistorique est peut-être moins probant bien que l'on ne doive a priori l'écarter. La photographie aérienne oblique, encore une fois, pourrait s'avérer fort utile en complément des cartographies du potentiel intégré des terres (i.e. flore, faune et productivité du sol) et des dépôts de surface; une interprétation du micro-relief et de la végétation naturelle, vus de cette altitude et sous cet angle, offrirait sans doute une indication des lieux de transit et d'occupation probables aux époques amérindiennes et de contact avec les Européens.

Des inventaires et des études à poursuivre en passant par la participation du milieu...

Le macro-inventaire, ainsi que nous l'avons fait ressortir en début de chapitre, est une opération que l'on a voulue relativement limitée dans le temps (cinq ou six années tout au plus) bien qu'étendue d'un point de vue thématique et spatial à la quasi-totalité du champ patrimonial et du Québec habité. Cette orientation de base ainsi que les moyens mis en oeuvre et les scénarios privilégiés selon les disciplines en cause auront contribué pour l'essentiel, il va sans dire, au succès de l'entreprise; ils auront été responsables également — ce que l'on ne pouvait sans doute éviter — de certaines omissions non négligeables au plan de la couverture et de certaines inégalités plus ou moins prononcées dans le traitement des données. Le lecteur et futur usager du «macro» devra tenir compte ainsi de limites et de contraintes inhérentes à l'instrument même et recourir à d'autres outils d'expertise, élaborés au ministère des Affaires culturelles ou ailleurs. En tant qu'acteur ou témoin plus immédiat du milieu culturel, il aura même avantage à développer sa vision personnelle à la fois du patrimoine et du territoire auquel il appartient.

Des lacunes inévitables attendant des solutions...

Comme on aura pu le constater dans la section décrivant chacun des thèmes et méthodologies du «macro», nous nous trouvons devant des approches et des catégories de sources et de données fort variées dont les critères et les niveaux d'analyse sont également assez différents. C'est ainsi que le volet sur l'histoire apparaît comme un montage et un bilan beaucoup plus que comme une analyse et évaluation véritables; les innombrables informations qui s'y côtoient — citations, statistiques ou bibliographie — constituent néanmoins des éléments de cadrage indispensables à tout chercheur en civilisation matérielle. Axée sur un objet qui se rapproche de celui de l'histoire et qui parfois se confond avec lui, la démarche ethnologique est inspirée de l'observation directe (enquête) et largement descriptive au plan de son rendu final. À son tour, le relevé photographique aérien représente un apport appréciable au point de vue de l'exactitude et de l'objectivité, cependant que la lecture et l'interprétation du paysage architectural ajoutent au macro-inventaire un coup d'oeil à la fois synthétique et contemporain; cette analyse intégrée du paysage et du cadre bâti revêt même un caractère évolutif et critique en milieu centre-urbain. Les églises et les oeuvres d'art auront, pour leur part, été traitées de façon ponctuelle et systématique en un premier temps, pour être ensuite étudiées par styles et grands courants plutôt que par régions. L'inventaire archéologique, enfin, s'est greffé tardivement au reste de l'opération.

On comprendra dès lors aisément que plusieurs de ces composantes aient pu poser dès le départ, et posent encore, certains problèmes de synthèse ou d'intégration. Par surcroît, les comtés n'ont pas tous été couverts suivant un même ordre ou cheminement, selon qu'il s'est agi d'histoire ou d'ethnologie, d'églises ou d'architecture en général. Ainsi, pendant longtemps, des territoires entiers sont demeurés sans inventaire ethnologique alors que l'étude historique en était déjà faite, et vice versa. L'analyse du paysage architectural a, par ailleurs, été forcément plus lente dans sa progression que le relevé photographique aérien dont elle dépend en partie. Les données liées directement au domaine bâti sont en outre apparues relativement plus périssables que celles qui ont trait au contexte historique; elles ont malgré tout valeur de témoignage et d'enseignement dans la mesure où des immeubles inestimables sur le plan didactique auront été subséquemment soit supprimés, soit profondément modifiés. Le macro-inventaire, à ce chapitre, est également sélectif à plus d'un égard puisqu'il ne prend en considération

qu'un échantillon assez limité d'exemples architecturaux, bien qu'il essaie de valoriser les cas les plus représentatifs ainsi que les ensembles et les phénomènes isolés les plus marquants; de même, on a dû écarter — tout au moins temporairement — les agglomérations de tailles intermédiaire et supérieure, à l'exception des trois grands centres urbains que sont Montréal, Québec et Trois-Rivières (où l'inventaire et l'analyse ont du reste été menés différemment).

De tels problèmes de désuétude et d'inégalité de l'information soulèvent évidemment la question de la mise à jour et des compléments du «macro», compléments qui sont d'autant plus justifiés qu'il manque encore à cet outil deux facettes importantes, à savoir un aperçu des perceptions populaires et le bilan des contraintes et des tendances affectant le patrimoine immobilier. Néanmoins certains gestes ont été posés qui devraient permettre une utilisation plus intégrée du «macro», tout en favorisant sa diffusion même au niveau des diverses catégories d'usagers et des milieux plus directement concernés. C'est ainsi qu'ont été reproduits, puis distribués dans les régions, les différents documents d'analyse issus de cette opération; la même démarche devrait être entreprise sous peu dans le cas des photographies de l'inventaire aérien.

Menée parallèlement, la cartographie des données du macro-inventaire permet une vision simultanée des divers éléments constituant le patrimoine immobilier: sites à caractère événementiel, unités de paysage ou concentrations de bâtiments traditionnels, éléments d'architecture et phénomènes ethnologiques exceptionnels ou significatifs. Cette information, exprimée sur des feuillets de cartes à l'échelle de 1/50 000 et, pour les noyaux de villages, sur des cartons à 1/20 000, résume assez bien les caractéristiques essentielles ou les traits dominants de la vie socioéconomique et du paysage humanisé; une légende faite de symboles et de références écrites ou chiffrées permet de localiser précisément les ensembles et les biens culturels concernés *(fig. 123)*. On trouvera en outre sur ces cartes un aperçu des sites archéologiques ayant fait l'objet de reconnaissances ou de fouilles, également des mentions de personnages ou d'événements conférant un rayonnement spécial à des lieux, bâtis ou non. De même, on a cru bon de reporter sur chacun des feuillets produits les limites à la fois municipales et régionales (c'est-à-dire des MRC), de manière à faciliter tout usage éventuel en fonction d'un plan d'urbanisme ou d'un schéma d'aménagement.

Dans le prolongement de cette opération de cartographie du macro-inventaire, on a par ailleurs complété dans la majorité des régions la rédaction de synthèses ou bilans très succincts faisant état précisément des composantes et des potentiels importants de chaque MRC du point de vue patrimonial. Ces synthèses ont surtout pour but d'attirer l'attention sur les activités demeurées les plus vivantes au point de vue socioéconomique et sur les principaux sites, ensembles et structures qui en témoignent à travers le paysage et l'organisation spatiale. Elles éclaireront de plus l'utilisateur sur les documents plus spécifiques — albums de photos, dossiers d'analyse ou cahiers de terrain — qu'il aurait avantage à consulter pour approfondir ou mieux cerner tel ou tel aspect.

Le recours à d'autres outils d'expertise et d'information . . .

Parmi les autres outils dont on pourra se servir ou s'inspirer pour les recherches ou travaux décrits précédemment, on aura noté les répertoires et les fichiers, les pré-inventaires et les relevés plus systématiques ou détaillés, de même que les études et expertises effectuées à diverses échelles et pour des fins variées.

Par répertoires et fichiers, nous entendons surtout des listes (en général annotées) de biens culturels ayant soit un statut, soit des similitudes ou des affinités thématiques entre eux, soit

CARTOGRAPHIE DES DONNÉES DU MACRO-INVENTAIRE

PAYSAGE ARCHITECTURAL

LIEU

PORTION DE TERRITOIRE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT SUR LE PLAN DE L'AMÉNAGEMENT

DÉSIGNATION DU LIEU ..... a

CODE INDIQUANT L'INTÉRÊT DU LIEU

L'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques

L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler

Une agglomération, une partie d'agglomération, un ensemble de bâtiments présentent un mode d'implantation caractéristique

Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement et ses composantes architecturales, évoque une activité ou traduit une organisation sociale traditionnelle

EN AGRANDISSEMENT

DÉLIMITATION APPROXIMATIVE DU LIEU

ÉVÉNEMENT ARCHITECTURAL INTÉGRÉ
Bâtiment présentant un intérêt sur le plan architectural

ÉVÉNEMENT ARCHITECTURAL ISOLÉ

Bâtiments présentant un intérêt sur le plan architectural et que l'on trouve disséminés sur le territoire

ARCHÉOLOGIE

HISTORIQUE

PRÉHISTORIQUE

CODE BORDEN Aa8b-1
CHAQUE SITE EST IDENTIFIÉ PAR QUATRE LETTRES SUIVI D'UN CHIFFRE CORRESPONDANT AU NUMÉRO DE DOSSIER DE L'INVENTAIRE (I.S.A.Q.)

HISTOIRE

ÉVÉNEMENT AYANT TRAIT À L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

ETHNOLOGIE

ÉCONOMIE

AGRICULTURE
Bâtiment agricole 1.1
Acériculture 1.2
Culture 1.3
Élevage 1.4
Usine de transformation 1.5
Autre 1.6

SYLVICULTURE
Scierie 2.1
Lieu de coupe, transport 2.2
Papeterie 2.3
Transformations diverses 2.4
Autre 2.5

HALIEUTIQUE
Établissement de pêche 3.1
Lieu de capture 3.2
Usine de transformation 3.3
Transformations diverses 3.4
Autre 3.5

MINES
Emplacement 4.1
Usine de première transformation 4.2
Autre 4.3

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
Boutique d'artisan 5.1
Secteur alimentaire 5.2
Secteur de l'habillement 5.3
Produit du bois 5.4
Autre 5.5

COMMERCE
De détail 6.1
De service, de divertissement 6.2
Autre commerce 6.3

COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS
Transport routier 7.1
Transport maritime 7.2
Transport ferroviaire 7.3
Édifice public 7.4
Autre 7.5

VIE SOCIALE

LIEUX DE CULTE
Église catholique 1.1
Avant 1850 ..... A
De 1851 à 1900 ..... B
De 1901 à 1930 C
Temple d'une autre confession 1.5
Avant 1850 ..... A
De 1851 à 1900 ..... B
De 1901 à 1930 C
UN CARRÉ NOIR ET UNE NUMÉROTATION BLANCHE QUI IDENTIFIE UNE ÉGLISE OU UN TEMPLE RENVOIE À DES PRÉCISIONS CONTENUES DANS LE TEXTE DESTINÉ À LA M.R.C.

Croix de chemin ou calvaire 1.2
Cimetière 1.3
Sanctuaire, oratoire, lieu de pèlerinage 1.4
Chapelle 1.6
Autre 1.7

LIEUX DIDACTIQUES
École de campagne 2.1
Couvent, collège, etc. 2.2
Musée et centre d'exposition 2.3
Lieu et monument historique 2.4
Autre 2.5

LIEUX DE RENCONTRE ET DE DIVERTISSEMENT
Salle communautaire 3.1
Club social 3.2
Centre des sports et des loisirs 3.3
Autre 3.4

LA LETTRE S'AJOUTANT PARFOIS À UN ÉLÉMENT ETHNOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE RENVOIE À DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES CONTENUES DANS LE TEXTE DESTINÉ À LA M.R.C.
L'emplacement des sites, lieux, bâtiments ou objets de la présente cartographie peut contenir des imprécisions.

LIMITES DES M.R.C. (NOVEMBRE 1982)

LIMITES DES MUNICIPALITÉS

SOURCE : Macro-inventaire : inventaire des biens culturels effectué sur l'ensemble du territoire québécois. On peut consulter les données, rassemblées sous la forme d'un dossier municipal, au ministère des Affaires culturelles.

Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

Québec

Fig. 123 Légende élaborée par le ministère des Affaires culturelles, 1982.

encore un caractère exceptionnel ou représentatif à l'échelon régional ou national; il peut s'agir aussi de cahiers, abondamment illustrés répondant aux mêmes objectifs, auxquels on a ajouté des cartes et des index appropriés. D'ailleurs, il convient de mentionner que tous les sites archéologiques actuellement inventoriés se trouvent indiqués sur des feuillets topographiques à 1/50 000; il en va de même de la totalité des ensembles et biens ponctuels immobiliers possédant un statut juridique (arrondissements, sites et monuments), également cartographiés à l'échelle de 1/250 000 et de 1/25 000 pour les grands centres urbains *(fig. 124)*.

Les pré-inventaires, architecturaux pour la plupart, ont été réalisés voilà maintenant plus de dix ans. Constitués de fiches essentiellement signalétiques et de photographies faites au sol, ils ont l'intérêt d'être assez complets quant aux bâtiments de certaines époques et fonctions, mais ne comportent en général à peu près pas d'analyse typologique ou paysagère. Notons que le gouvernement fédéral a mené des inventaires équivalents, et que le ministère des Affaires culturelles a copie des principaux résultats. Des relevés détaillés de bâtiments beaucoup plus particuliers sont par ailleurs accessibles aux dépôts de différents ministères et centres universitaires intéressés par l'architecture et l'ingénierie.

Quant aux études et expertises effectuées par le ministère des Affaires culturelles, elles peuvent porter aussi bien sur des phénomènes identifiés préalablement par le «macro» que sur des ensembles ou des biens ponctuels ayant fait l'objet de demandes ou de projets précis d'intervention. Les études d'ensembles, entre autres, obéissent à des méthodes interdisciplinaires touchant la géographie, l'archéologie, l'ethno-histoire et la sitologie*. Dans une optique équivalente enfin, les personnes intéressées pourront consulter des monographies, des thèses ou des mémoires relatifs à l'une ou l'autre de ces disciplines, ou se référer, pour plus de détails, à des dossiers statistiques, atlas ou documents d'archives officiels.

Savoir identifier son patrimoine à travers son propre environnement...

Rien ne pourra remplacer toutefois la vision que les intéressés sauront développer de leur propre environnement: vision contemporaine, fondée sur l'observation directe et le relevé (photo, croquis, plan détaillé, fiche, etc.), mais aussi rétrospective, à travers les documents d'époque et les témoignages oraux demeurés jusqu'à ce jour inédits.

Nous n'insisterons jamais trop sur la pertinence et la nécessité de retourner soi-même sur le terrain, de reconnaître à nouveau les lieux qui supportent ou renferment et souvent même expliquent en quelque sorte une activité traditionnelle observée lors de l'opération du macro-inventaire. Un tel retour est particulièrement propice à une meilleure compréhension du cadre géographique qui sous-tend l'activité en question, spécialement s'il s'agit d'exploitation des ressources (énergétiques ou minérales entre autres) ou d'implantation humaine en rapport avec l'agriculture ou les moyens de communication. Cette compréhension du cadre environnemental et géographique est d'ailleurs indispensable à qui désire intégrer véritablement les différents volets du «macro», l'évidence des diverses relations — milieu naturel/ethno-histoire/architecture/archéologie — n'apparaissant vraiment, dans bien des cas, que sur le site ou l'emplacement proprement dit. Le chercheur aura du reste intérêt, dans sa démarche, à visualiser sur carte ou autrement (grâce à des esquisses ou des

* Science ayant pour but d'analyser la constitution des sites et la perception que l'homme en a, de manière à déterminer des règles et des mécanismes appropriés quant à l'intégration de constructions nouvelles au paysage existant.

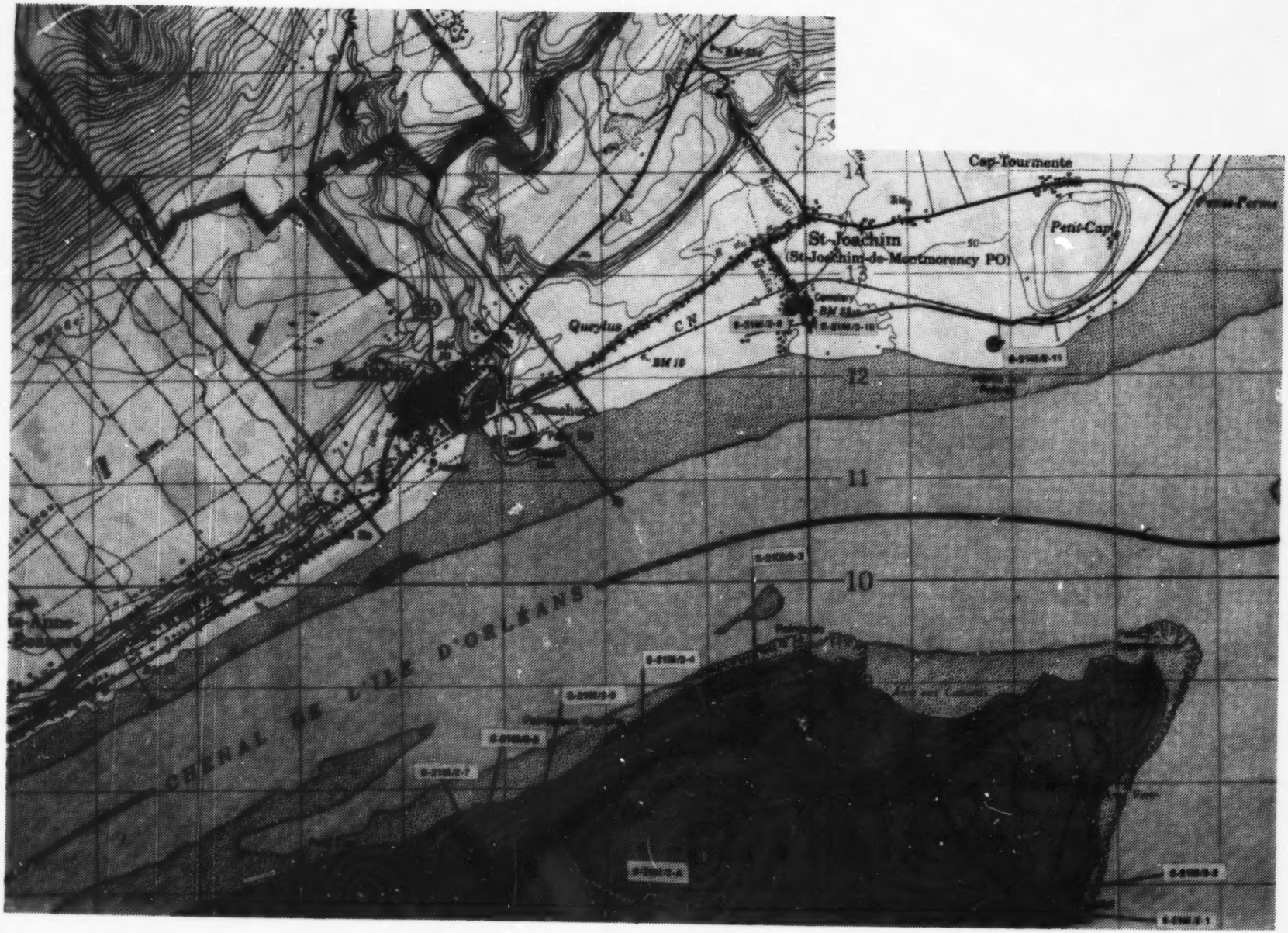

Fig. 124 Les ensembles et biens culturels immobiliers dotés d'un statut sont également cartographiés (portion du feuillet 21 M/2 de la carte à 1/50 000, ministère des Affaires culturelles, 1981).

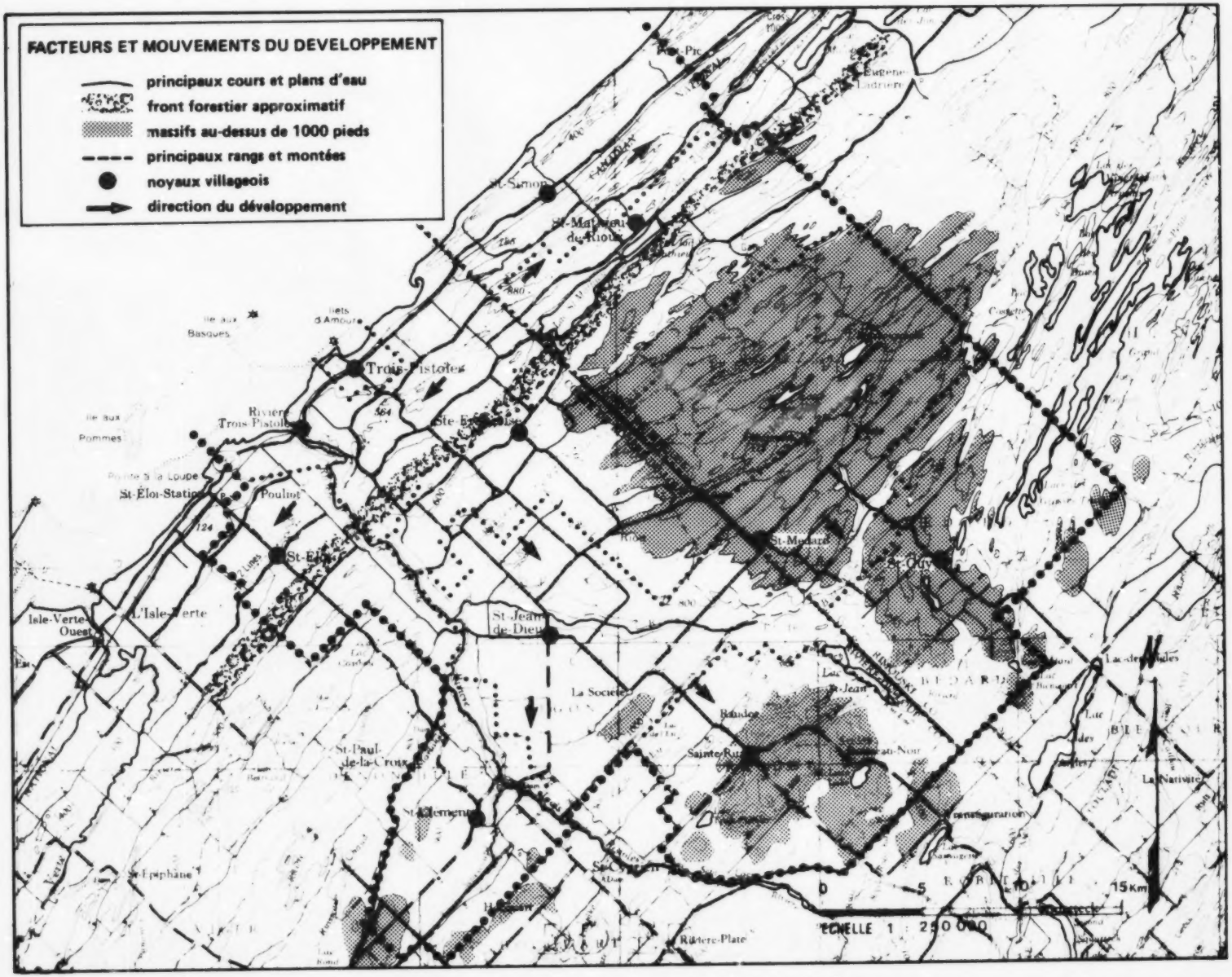

Fig. 125 Carte à 1/250 000 tirée d'un document sur la M.R.C. des Basques, ministère des Affaires culturelles, 1982.

schémas) les liens multiples existant entre le milieu naturel et les phénomènes humains constituant le patrimoine immobilier de la région *(fig. 125)*; cette démarche aura surtout son utilité si l'on entreprend l'élaboration d'un schéma d'aménagement régional ou d'un concept élargi d'interprétation. Le retour sur le terrain devrait de plus permettre de mettre à jour ou de compléter l'information provenant du «macro».

L'étude des archives individuelles ou familiales et l'enquête verbale auprès de témoins privilégiés (personnes âgées, gens de métiers, etc.) sont d'autres avenues à considérer, principalement dans le cas de projets spéciaux de mise en valeur ou lorsqu'il s'agit de mieux connaître un procédé de construction que l'on voudrait remettre en honneur. À ce chapitre, et pour toute utilisation du macro-inventaire ou recherche additionnelle, il y a place assurément pour des échanges et des actions conjointes, actions pouvant réunir le ministère des Affaires culturelles et des particuliers, mais aussi les municipalités, les sociétés d'histoire et de généalogie, les comités de citoyens, les corporations professionnelles et les centres universitaires. Il existe de plus certains programmes auxquels on peut recourir pour obtenir à la fois conseils et soutien financier. Des guides et des devis d'expertise ont par ailleurs été mis au point, qui devraient faciliter la tâche aux usagers du macro-inventaire et aux personnes et organismes intéressés.

Pour consulter le macro-inventaire ou pour obtenir des précisions, les personnes intéressées peuvent communiquer avec le:

Ministère des Affaires culturelles
Centre de documentation
225, Grande-Allée Est
Sous-sol, bloc «C»
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél.: (418) 643-6330

On peut également s'adresser à l'un ou l'autre des centres régionaux d'archives ou à l'une des directions régionales du Ministère; dans la majorité des cas, une copie de la plupart des documents du macro-inventaire s'y trouve. Pour l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, on s'adressera soit à la Direction régionale, soit au Service du patrimoine dont l'adresse est la suivante:

Ministère des Affaires culturelles
Service du patrimoine
225, Grande-Allée Est
2e étage, bloc «C»
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél.: (418) 643-7044

Centre des archives nationales du Québec

Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie
377, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Tél.: (418) 722-3500

Centre d'archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean
555, avenue Bégin
Chicoutimi (Québec) G7H 4N7
Tél.: (418) 549-8886

Centre d'archives de Québec
1210, avenue du Séminaire, C.P. 10450
Sainte-Foy (Québec) G1V 4N1
Tél.: (418) 643-1322

Centre d'archives de la Mauricie–Bois-Francs
225, rue des Forges, bureau 208
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
Tél.: (819) 379-8253

Centre d'archives de l'Estrie
740, rue Galt Ouest, R-11
Sherbrooke (Québec) J1H 1Z3
Tél.: (819) 566-2881

Centre d'archives de Montréal
100, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C1
Tél.: (514) 873-3064

Centre d'archives de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, SS 120
Édifice Jos Montferrand
Hull (Québec) J8X 4C2
Tél.: (819) 777-2900

Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue
200, 9e Rue
Noranda (Québec) J9X 5C2
Tél.: (819) 762-4484

Centre d'archives de la Côte-Nord
649, boulevard Laure Ouest
Sept-Îles (Québec) G4R 1X8
Tél.: (418) 962-3434

Directions régionales du ministère des Affaires culturelles

Direction régionale de l'Est-du-Québec
Ministère des Affaires culturelles
337, rue Moreault, bureau RC-10
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Tél.: (418) 722-3650

Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Affaires culturelles
930, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Tél.: (418) 549-9535

Direction régionale de Québec
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande-Allée Est, rez-de-chaussée, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Tél.: (418) 643-4594

Direction régionale de la Mauricie–Bois-Francs
Ministère des Affaires culturelles
100, rue Laviolette, 2e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Tél.: (819) 374-6205

Direction régionale de l'Estrie
Ministère des Affaires culturelles
740, rue Galt Ouest, 3e étage, bureau 305
Sherbrooke (Québec) J1H 1Z3
Tél.: (819) 565-1753

Direction régionale de Montréal
Ministère des Affaires culturelles
454, place Jacques-Cartier, 2e étage
Montréal (Québec) H2Y 3B3
Tél.: (514) 873-5101

Direction régionale de l'Outaouais
Ministère des Affaires culturelles
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 6e étage
Édifice Jos Montferrand
Hull (Québec) J8X 4C2
Tél.: (819) 770-2118

Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère des Affaires culturelles
1, 9e Rue
Noranda (Québec) J9X 2A9
Tél.: (819) 762-6517

Direction régionale de la Côte-Nord
Ministère des Affaires culturelles
625, boul. Laflèche, local 500
Baie-Comeau — Secteur Mingan
(Québec) G5C 1C5
Tél.: (418) 589-6979

Direction régionale du Nouveau-Québec
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande-Allée Est, 2e étage, bloc B
Québec (Québec) G1R 5G5
Tél.: (418) 643-7658

Le macro-inventaire du patrimoine québécois est l'outil de connaissance le plus souple et le plus polyvalent qui soit concernant les biens culturels et les traits patrimoniaux des différentes régions du Québec.

Le macro-inventaire regroupe en effet des données nombreuses et variées sur des thèmes aussi divers que l'histoire, l'archéologie, l'ethnologie, l'architecture civile et religieuse, le paysage architectural urbain et rural.

Sa consultation est de nature à développer l'intérêt de son utilisateur — administrateur municipal, propriétaire de bâtiments anciens ou enseignant — pour le patrimoine qui l'entoure et à favoriser la conservation et la mise en valeur de notre richesse collective.

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires culturelles

Imprimé au Québec, Canada